



LA TERRE

Vol. 72, n° 42
Longueuil

Un cahier - 40 pages
semaine du 29 novembre 2001

DE CHEZ NOUS

Port payé à Montréal
Enregistrement No 07665 - Contrat No 40616084

21 \$ de plus/ha
avec le
N3030 Bt de NK



Voir p. 29

IRDA

Un dossier sur la recherche
en agriculture. Pages 19 à 21

Serriculteurs

Les coûts de l'énergie préoc-
cupent les producteurs en
serre. Page 36

CDAQ

Le conseil pour le développe-
ment de l'agriculture du
Québec a supporté 340 pro-
jets de 200 requérants depuis
1996. Page 37



Feu vert à l'achat des encans



PHOTO: YVES CHARLEBOIS

Pierre-Yvon Bégin

pybegin@laterre.qc.ca

C'est fait! La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec autorise la Fédération des producteurs de bovins du Québec à prendre le contrôle des encans québécois. La Fédération pourra donc donner suite à son projet d'achat d'encans majeurs par le biais d'une société en commandite avec l'industrie.

La décision de la Régie, dévoilée en début de semaine dernière, permet à la Fédération d'acquiescer l'encan de Saint-

Hyacinthe et de le fusionner avec les encans de Danville, de Sainte-Marie, de Princeville et de Saint-Romuald qui appartiennent au groupe Gestion STM. Cette compagnie et la Fédération détiendront chacune la moitié des parts de la nouvelle société en commandite, baptisée Réseau Encans Québec. Le nouveau groupe accapara près de 80 % du volume d'animaux transigés au Québec.

Un grand jour

« Il s'agit d'un grand jour pour la mise en marché des bovins québécois. Cette

décision va fournir les outils nécessaires pour effectuer une réorganisation des encans québécois devenus mal adaptés, au fil des ans, au nouveau contexte du marché », a commenté le président de la Fédération des producteurs de bovins du Québec, Michel Dessureault.

La Fédération a fait entre autres valoir devant les commissaires de la Régie la baisse constante du nombre de bovins de réforme, la difficulté d'ap-

VOIR ENCANS EN PAGE 2



« Pour une première année, j'ai semé l'orge Winthrop sur une superficie de 45 acres et je suis très satisfait des rendements obtenus. Cet automne, j'ai récolté 500 lb/acre de plus dans les mêmes conditions de sol et de température ainsi qu'un poids spécifique de 61 kg/hl donc un classement #1 comparé aux autres variétés qui ont été classées #3. »

Gilles Ouellet
Ferme Ouellet
St-Félicien
COOP St-Prime



PARTENAIRE
pour l'avenir



ORGE WINTHROP

MC: Elite marque de commerce propriété de la Coopérative fédérée de Québec

TOMATES DE SERRE

On poursuit la réflexion sur le plan conjoint

Isabelle Paradis

Une majorité de producteurs en serre, dans le cadre de l'assemblée annuelle de leur Syndicat, ont donné le mandat à un comité spécial de poursuivre son travail de réflexion sur un éventuel plan conjoint dans la tomate de serre. Les producteurs qui se sont prononcés pour cette démarche se sont également engagés à appuyer financièrement les travaux de ce comi-

té. C'est dans le cadre d'une réunion précédant l'assemblée du Syndicat que les producteurs de tomates ont longuement discuté des objectifs du projet qui avait été mis en marché à la suite de l'assemblée générale 2000.

Tournée d'information, sondages ont eu lieu depuis et ont permis de dresser un portrait des enjeux du secteur. Les membres du comité ont conclu que la formule de plan conjoint

convenait mieux au secteur que celle de la chambre de coordination qui est plus complexe et requiert la participation d'un autre intervenant de l'industrie.

Le projet de plan conjoint vise entre autres à mettre un terme à la stagnation de l'industrie québécoise. Une stagnation d'autant plus inacceptable que cette industrie ne cesse de se développer en Ontario et en Colombie-

Britannique. On cherche donc une formule qui permettrait de lutter contre ce qui empêche les producteurs québécois d'occuper le marché.

Plusieurs raisons ont été avancées : une industrie hétérogène avec très peu de gros joueurs et plusieurs petites entreprises souvent isolées, des coûts de chauffage et de construction plus élevés que dans les autres provinces, un manque de services-conseils, un manque d'information sur les marchés, des programmes moins généreux en sécurité du revenu, etc.

C'est en tenant compte de ces facteurs que le comité a donc, dans un premier temps, proposé une formule générale de plan conjoint qui pourrait mettre l'accent sur la représentation, l'information des marchés et la traçabilité. La représentation permettrait notamment de revendiquer plus vigoureusement l'équité avec les concurrents. Avec une meilleure information, les producteurs pourraient tirer le maximum du marché et enfin avec le volet traçabilité, il serait possible de mettre en place un système efficace pour identifier les produits à toutes les étapes et protéger ainsi l'industrie. Si les producteurs décidaient d'inclure ces trois volets dans un éventuel plan conjoint, cela nécessiterait des fonds de l'ordre de 250 000 \$.

Certains parmi les producteurs présents à l'assemblée ont donné leur appui au comité pour poursuivre sa démarche tout en signalant qu'ils n'étaient pas encore convaincus des avantages qui pourraient se rattacher à un plan conjoint.

Mais le porte-parole du comité, Gabriel Beauregard, a tenu à préciser à l'assemblée que les membres du comité s'étaient entendus pour ne pas pousser « la vente » du projet et de bien prendre le temps de clarifier tous les enjeux.

Les 27 producteurs qui ont voté en faveur de la poursuite du projet se sont engagés par écrit à fournir une aide financière au comité, variant de 1,6 à 5 cents le mètre carré selon le type de production.

Tirage

La Fédération des producteurs de porcs du Québec a le plaisir d'offrir aux lecteurs de *La Terre de chez nous* quatre exemplaires de son nouveau livre de recettes «Le porc en toutes saisons». *La Terre de chez nous* fera le tirage d'un exemplaire par semaine pour les quatre prochaines semaines (6-13-20 et 27 décembre 2001). Pour participer à ce tirage, écrire à : **La Terre de chez nous, Concours le porc, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc J4H 3Y9**, ou par courriel: tcn@upa.qc.ca

La Régie des marchés agricoles accorde l'autorisation

ENCANS

SUITE DE LA PAGE 1

provisionnement en petits veaux laitiers, les problèmes reliés à la mise en marché des veaux d'embouche, la dispersion des sites de vente sur l'ensemble du territoire ainsi que la diminution du nombre d'acheteurs et leur éloignement.

Présence en région

Secrétaire de la Fédération, Gaëtan Bélanger précise que la première phase du projet prévoyant la création de la société en commandite et l'achat de l'encan de Saint-Hyacinthe pourrait être complétée d'ici la mi-décembre. Dans un deuxième temps, Réseau Encans Québec analysera la pertinence d'acheter d'autres encans d'animaux en province.

Déjà, les propriétaires des encans d'animaux de Lac-à-la-Croix au Lac-Saint-Jean, de Gatineau et de Saint-Stanislas ont indiqué leur intention de vendre. Des discussions ont également été amorcées avec ceux de La Guadeloupe, de Sawyerville et de Saint-Chrysostome et du Bic.

Michel Dessureault précise d'ailleurs que le maintien de services en région constitue l'un des éléments qui a motivé la Fédération à s'impliquer directement dans la mise en

marché. Le président indique également que le projet vise avant tout à fournir aux producteurs les conditions leur permettant d'obtenir le meilleur prix possible. Le nouveau groupe pourrait également aller de l'avant avec le projet de construction d'un encan ultramoderne à Saint-Isidore de Beauce-Nord, un investissement de quelques millions de dollars.

Financement

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec confirme dans sa décision que la Fédération des producteurs de bovins du Québec ne pourra utiliser les contributions perçues auprès de ses membres pour financer la mise en place ou les activités courantes de Réseau Encans Québec. La Fédération a déjà indiqué que le financement de l'acquisition sera assuré par des emprunts remboursables sur cinq ans à même les commissions récoltées aux encans.

La Régie stipule également que les membres des comités de négociation ainsi que des comités de mise en marché des bovins de réforme, des veaux laitiers et d'embouche ne pourront siéger au conseil d'administration de la société. Enfin, la Régie exige que les états financiers du Réseau Encans Québec soient distincts de ceux de la Fédération soumis aux membres.

SOMMAIRE

Éditorial	6
Opinion rurale	7
Territoire	11
Culture	12,13
Élevage	14,15
Chroniques	16 à 18
Classées	23 à 27
Carrières	28
Forêt	29
Chez nous	30 à 32
Économie	33
Marché - Productions	34,35

À partir de 4,95\$

«Père Noël...
je voudrais
un tracteur Case
pour Noël.»

Votre concessionnaire Case IH en a pour les jeunes de tous âges à des prix qui rendraient le Père Noël jaloux!



Échelles: 1/87, 1/64, 1/50, 1/32, 1/16 et 1/8

Visitez notre site Internet <http://www.caseih.com>
Case IH est une marque déposée de la Corporation Case.

CASE IH

Agriculture familiale pressée par la mondialisation

Jean-Charles Gagné

MONTRÉAL – L'agriculture n'a pas bonne presse par les temps qui courent. Aussi le président de l'UPA, Laurent Pellerin, a-t-il profité de la tribune offerte par l'Université du Québec à Montréal pour dégonfler, devant une soixantaine d'étudiants en géographie, des mythes touchant l'agriculture québécoise et parler des efforts pour résister à la mondialisation. Le temps était propice, quelques jours après la projection du film *Bacon*.

Sans l'expérience du passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture commerciale, les agriculteurs seraient fort dépourvus face aux forces du marché en action à l'ère de la mondialisation, a déclaré M. Pellerin. Les mécanismes de mise en marché alors créés assurent une péréquation des revenus et la survie de petites fermes. Un producteur reçoit le même prix pour son lait et paie le même coût de transport, où qu'il réside au Québec.

M. Pellerin n'est pas étonné que 10 ans après les États généraux du monde rural, l'agriculture et la forêt demeurent le moteur de l'économie de très nombreux villages du Québec. Et la plus grande part de la transformation alimentaire se fait en région, pas à Montréal, a-t-il dit.

L'autarcie n'est plus possible à l'heure où des entreprises comme Loblaw's entrent au Québec des produits de partout. L'UPA veut à la fois développer les produits de créneaux, comme le biologique, et fournir des produits de masse aux grandes chaînes. Sinon, ils viendront d'ailleurs, a précisé M. Pellerin.

Certes, la concentration des fermes s'accroît. Mais la taille des fermes demeure modeste au Québec comparativement aux autres provinces canadiennes et aux États-Unis. « Environ 95 % des fermes sont de propriété familiale et la majorité des membres de l'UPA ont un chiffre d'affaires inférieur à 50 000 \$ par an », a noté M. Pellerin. « L'UPA privilégie certains modes de production, mais doit représenter tous les agriculteurs. La majorité d'entre eux pratiquent une agriculture raisonnée et se situent entre les deux pôles que sont l'agriculture biologique et l'agriculture plus industrielle. Bon an, mal an, environ 90 % des agriculteurs adhèrent volontairement à l'UPA. »

Attention !

Pour Pierre Gaudet, président de la Fédération d'agriculture biologique du Québec, « il ne faut pas s'embarquer à tout prix dans le modèle de concurrence de prix promu par la mondialisation. Pas au prix de *scraper* la terre, en tout cas ».

« Je suis un producteur biologique, pas un granola. Je cultive 600 hectares pour gagner ma vie, pas pour faire vœu de pauvreté perpétuelle. Je veux recevoir mon revenu du marché, pas un chèque de l'État. » Pas étonnant que les fermes grossissent dans un contexte où les agriculteurs reçoivent moins pour leur maïs en 2001 qu'en 1986 alors que le prix des intrants n'a cessé de croître, a-t-il illustré.



PHOTO: JEAN-CHARLES GAGNÉ
Laurent Pellerin, président de l'Union des producteurs agricoles



PHOTO: JEAN-CHARLES GAGNÉ
Pierre Gaudet, président de la Fédération d'agriculture biologique

Les mécanismes de mise en marché alors créés assurent une péréquation des revenus et la survie de petites fermes

Selon M. Gaudet, l'agriculture comporte deux factures cachées, soit celle de l'environnement et de la santé. «

Même s'il reste des pas à faire, l'agriculture du Québec est en avance sur d'autres pays au chapitre de l'environnement. » Choisir la façon la plus économique d'alimenter le bétail ou pousser une vache laitière à bout peut selon lui avoir des incidences sur la qualité des produits. « La vie ne se calcule pas seulement en signes de piastres », a dit M. Gaudet, évoquant les crises vécues en Europe, la vache folle et la tremblante du mouton, notamment.

Faut-il une taxe sur les aliments re-

tournée aux fermes qui produisent de façon verte ? « La taxe est déjà là, selon M. Pellerin. Une tomate biologique coûte plus cher qu'une tomate conventionnelle. Par ailleurs, le marché ne me donne pas la prime appropriée pour mes bœufs élevés sans antibiotiques et sans hormones, plus longs à élever. Le prix constitue le déclencheur d'achat pour deux consommateurs québécois sur trois. « Ça prend des acheteurs pour nos produits, a renchéri M. Gaudet. L'agriculture verte, nous allons la vendre à ceux qui veulent l'acheter, où qu'ils se trouvent sur la planète. Si ce n'est pas au Québec, ce sera ailleurs. »

Guerre commerciale

Les États-Unis et l'Europe se livrent à une guerre commerciale agricole, a dit M. Pellerin. « Les États-Unis mettent plus d'argent qu'en 1986 dans le Farm Bill 2002. En parallèle, le Canada réduit son soutien à l'agriculture. L'UPA favorise une entente internationale sur l'agriculture établissant des règles équitables de commerce. Sinon, c'est la guerre. »

« Une politique agricole versant plus d'aide à ceux qui produisent peu ne tiendrait pas la route longtemps, selon M. Pellerin. Mieux vaut apporter des ajustements au régime de sécurité du revenu avec une protection accessible à tous les agriculteurs et des plafonds selon la taille des entreprises. Cela bénéficie aux fermes diversifiées et plus petites. »

Les OGM en perte de vitesse

Thierry Larivière

tlariviere@laterre.qc.ca

La chaîne d'alimentation américaine Trader Joe's annonçait récemment qu'elle bannissait les OGM des milliers de produits de sa marque privée. Pendant ce temps, l'Australie forcera dès le 7 décembre l'étiquetage de tous les produits contenant des OGM. Le marché de l'alimentation force de plus en plus à remettre en question l'utilisation des OGM.

Trader Joe's possède 200 supermarchés dans 15 États américains. La marque maison de cette chaîne, contrairement à d'autres, représente près de 70 % des produits disponibles. La conversion de Trader Joe's devrait prendre un an. L'épisode du maïs StarLink de l'an dernier et les pressions constantes de Greenpeace devant les magasins ont convaincu les dirigeants de l'entreprise. Trader Joe's est une première en Amérique du Nord, mais pas en Europe où de grandes chaînes comme Delhaize en Belgique et Carrefour en France adoptent déjà des politiques semblables depuis quelques années.

Les nouvelles règles d'étiquetage obligatoire des OGM en Australie devraient avoir un impact significatif puisque 93 % des Australiens le sou-

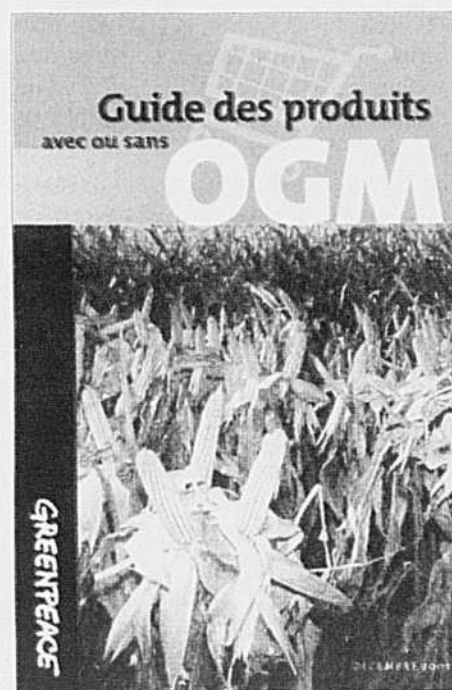


PHOTO: GREENPEACE
Guide des produits avec ou sans OGM

haitaient. Une mention OGM devra aussi être affichée à côté des aliments qui ne sont pas emballés. Même les restaurants ou les traiteurs seront dans l'obligation de fournir aux consommateurs l'information relative aux OGM utilisés. Les transformateurs alimentaires australiens se sont adaptés et ont changé de fournisseurs lorsque nécessaire. Le nombre

de produits touchés est toutefois moindre que prévu. « Les clients ont toujours raison et les clients sont concernés par les effets des OGM. Les grands détaillants ne veulent donc pas de produits contenant des OGM », affirmait Robert Hadler, directeur corporatif du plus grand conglomérat agroalimentaire d'Australie au Sydney Morning Herald.

La France remet aussi en question la place des OGM. Le ministère de l'Agriculture et celui de l'Environnement lancent conjointement un débat sur les recherches de nouveaux OGM menées au champ. La destruction de parcelles d'essais de maïs génétiquement modifié par des activistes l'été dernier avait déjà lancé les discussions dans l'opinion publique. Le débat organisé par le gouvernement se conclura en janvier 2002. La France se basera sur les conclusions de la consultation en matière de priorités de recherche sur les OGM.

Au Canada, le gouvernement rejette pour l'instant l'étiquetage obligatoire des OGM. Néanmoins, le groupe environnementaliste Greenpeace lance ces jours-ci un guide des produits avec ou sans OGM pour tenter d'influencer le choix des consommateurs.

UNE NOUVELLE MALADIE MENACE

Le Japon abattra 5100 bovins

Pierre-Yvon Bégin

Le gouvernement du Japon ne rigole pas avec la vache folle. Après la découverte la semaine dernière d'un second cas d'encéphalopathie spongiforme bovine, les autorités nippones ont aussitôt ordonné l'abattage et l'incinération de 5100 bovins.

Le ministère de l'Agriculture du Japon a des raisons de croire que ces 5100 bovins ont été nourris avec des farines animales. L'abattage des animaux pourrait être effectué dès cette semaine.

Le deuxième cas de la maladie de la vache folle a été découvert chez une vache de race Holstein sur l'île d'Hokkaido dans le nord du pays. En septembre dernier, les autorités nippones ont trouvé un premier cas d'encéphalopathie chez une vache laitière âgée de cinq ans.

L'abattage des animaux pourrait être effectué dès cette semaine

Devant la possibilité qu'une bonne partie du troupeau soit atteinte, le gouvernement japonais a interdit l'importation et l'usage de farines animales. Les bovins qui entrent dans la chaîne alimentaire doivent également être soumis à une inspection obligatoire. De plus, le gouvernement a demandé à certaines entreprises agroalimentaires de rappeler certains produits contenant des extraits bovins.

À la suite de ces cas de maladie de la vache folle, la panique s'est emparée des consommateurs japonais qui bouddent carrément la viande de bœuf. Les ventes de bœuf ont chuté de 70 % depuis le 10 septembre, date de la découverte du premier cas.

En Angleterre

Les auteurs d'une nouvelle étude scientifique confirment que l'ampleur de l'épidémie de la maladie de Creutzfeld-Jakob, la forme humaine de l'encéphalopathie spongiforme bovine, devrait être moindre que prévu en Angleterre. Les chercheurs estiment qu'entre 200 et 400 nouveaux cas de la maladie pourraient être découverts au Royaume-Uni au cours des prochains mois.

Les premières estimations étaient beaucoup plus alarmistes, alors que l'on prévoyait que 136 000 personnes seraient touchées. Les chercheurs pensent que le pic de l'épidémie a été atteint. Depuis l'apparition d'une nouvelle variante de la maladie en Grande-Bretagne au printemps de 1996, un total de 111 cas ont été diagnostiqués chez des humains.

L'industrie porcine de Grande-Bretagne sur les dents

Loïc Hamon

L'industrie porcine de Grande-Bretagne est sur les dents, pour ne pas dire sur les genoux. Même pas certaine d'être sortie de l'épidémie de fièvre aphteuse qui a forcé jusqu'ici l'abattage de 250 000 porcs, quelques mois à peine après avoir combattu une épidémie de peste porcine, voilà qu'elle fait face à une nouvelle menace d'épidémie.

Il s'agit cette fois-ci du Syndrome de dépérissement en post-sevrage (SDPS), ou *Post-weaning multi-systemic Wasting Syndrome* en anglais. Une « nouvelle » maladie qui aurait affecté jusqu'ici 40 % du cheptel porcin et qui pourrait, selon les experts, causer la mort de 300 000 porcelets. La maladie ne s'attaque pas aux humains mais tuerait de 25 % à 30 % des animaux atteints.

« Même si l'épidémie ne progresse pas aussi rapidement que celle de la fièvre aphteuse, je crois qu'on pourrait techniquement appeler ça une épidémie. Je crois que tout le cheptel est à risque », a indiqué à l'agence Reuters, Roger Harvey, un spécialiste de l'industrie porcine de l'est de l'Angleterre.

Mise en garde de la FAO

Alimentant les craintes des producteurs britanniques, un expert de l'agence des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Peter Roeder, a adressé une mise en garde la semaine dernière contre les risques d'une nouvelle épidémie. « La maladie pourrait s'étendre aux régions d'élevages intensifs, comme l'Asie et l'Amérique latine. Les autorités sanitaires des pays devraient être extrêmement prudentes face à l'importation de porcs, peu importe leur provenance, et devraient s'assurer de bien évaluer les risques. »

Connue au Canada

Les premiers cas significatifs sont apparus en Saskatchewan au début des années 1990. Vers le milieu de la décennie, une première vague de cas a frappé presque en même temps les élevages de l'Ouest canadien et de Bretagne, en France, où on l'appelait la maladie d'amaigrissement du porcelet.

C'est une maladie qui n'est pas à déclaration obligatoire devenue courante dans plusieurs pays où se retrouvent des élevages intensifs, en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Les poussées de la maladie n'atteignent cependant pas à une échelle épidémique comme ça semble être le cas en Angleterre. Au Japon en l'an 2000, seulement 4357 cas ont été rapportés sur un cheptel de 10 M de têtes. Au Québec, 33 cas seulement étaient rapportés en 2000, quatre fois plus qu'en 1999.

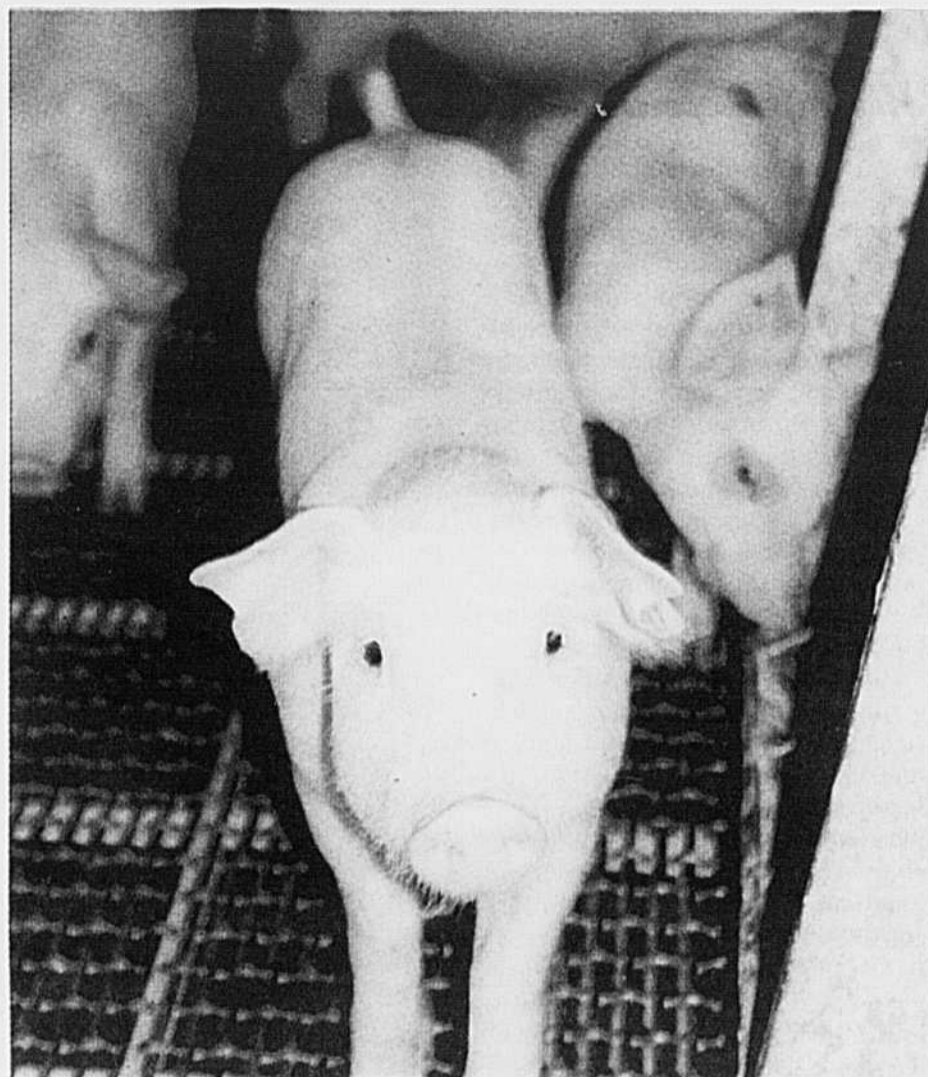


Photo: P. VINCIGI / ITCN

Les producteurs britanniques auraient déjà essuyé des pertes de 47,5 MS CA cette année en raison de la maladie.

« Le virus à l'origine de la maladie est sans doute présent depuis longtemps dans le cheptel porcin mondial sans nécessairement avoir causé de tort, pense François Madec, spécialiste des maladies porcines à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA). Ce qui est surprenant, c'est qu'elle est apparue à peu près en même temps à travers le monde. »

Multiplés causes

On ne sait pas pourquoi la maladie s'attaque à un élevage plutôt qu'à un autre. Les autorités sanitaires ont observé qu'une grande proportion des cas est associée avec une production continue et le mélange de porcs de différentes origines. Des résultats de recherche laissent supposer que certains vaccins « prépareraient » le terrain à la maladie. Ce n'est cependant qu'une hypothèse parmi d'autres.

« La fièvre aphteuse et la peste porcine ont certainement désorganisé la production en Angleterre, commente le Dr André Broes, du Centre de développement du porc du Québec. Il n'y avait pas de cas de rapporté il y a deux ans en Angleterre et tout à coup c'est la catastrophe ! Il n'est pas impossible que des symptômes d'une autre maladie parfois associée au SDPS et à la peste porcine (*porcine dermatitis nephropathy syndrome*) aient induit les gens en erreur. »

Pas de traitement connu

Les experts croient que le syndrome de dépérissement post-sevrage est une maladie multifactorielle. Ce qui veut dire qu'elle est causée par la combinaison d'un virus, un circovirus de type 2, et d'autres facteurs. « Ce n'est pas une maladie contagieuse comme la fièvre aphteuse causée par la seule présence du virus, il faut les conditions idéales au virus pour se multiplier », précise M. Madec.

La maladie s'attaque aux porcelets dans la phase de croissance entre la sortie de la pouponnière et le début de l'engraissement. Les porcelets atteints dépérissent très rapidement. Les animaux atteints souffrent de troubles respiratoires, de perte de poids et de vigueur, de diarrhée, parfois même de lésions cutanées. Dans les pires cas, le SDPS atteint de 20 à 30 % du troupeau et pas nécessairement toutes les portées. La maladie s'estompe au bout de quelques semaines mais un taux de 5 à 10 % peut persister.

Il n'existe pas de vaccin efficace ni de traitement connu. « En France, des gens ont essayé le Tylenol avec un certain succès, d'autres ont obtenu des résultats spectaculaires en injectant du sérum d'animaux convalescents, mais ce ne sont pas des procédés validés », souligne M. Broes.

CONGRÈS PROVINCIAL DE L'UPA

Défendre sa vision de l'agriculture

L'Union des producteurs agricoles tiendra son congrès annuel dans un contexte très particulier cette année, du 4 au 7 décembre, au Centre des congrès, à Québec. Malgré l'obtention du droit de produire, en juin dernier, l'UPA n'a pas eu une année très facile en 2001.

Jean-Charles Gagné

Les agriculteurs ont continué d'être sur la sellette au chapitre de l'environnement. Le lancement du film *Bacon*, cet automne, est venu raviver les débats entourant la construction de porcheries. La naissance d'une autre organisation syndicale agricole, l'Union paysanne, soulève bien des questions au sujet du mode de production agricole.

L'UPA profitera de son congrès annuel pour faire valoir sa vision de l'agriculture, les outils qu'elle a mis en place pour protéger le revenu des agriculteurs et assurer le développement de leurs entreprises.

À dimension humaine

Les délégués seront invités à adopter une déclaration de principe « pour assurer la pérennité de la ferme à dimension humaine au Québec ». Cette déclaration signale que « le caractère familial et la dimension humaine des fermes font partie du patrimoine québécois ». L'UPA s'engage notamment à exiger une meilleure adaptation des programmes agricoles pour favoriser le maintien et le développement de fermes à dimension humaine. Elle compte aussi développer la mise en marché collective pour mieux répartir la richesse et fournir une juste rémunération aux agriculteurs. Rappelons que le membership de l'UPA est majoritairement composé de fermes déclarant moins de 50 000 \$ de chiffre d'affaires par an.

Les délégués devront se prononcer sur une stratégie de communication visant à donner une image juste et positive de l'agriculture québécoise. Il s'agit en fait de faire contrepoids à la vision de l'agriculture habituellement véhiculée dans les médias, jugée loin de la réalité.

Le congrès décidera des grands axes à défendre dans l'actuel processus de modernisation du Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole. On statuera notamment sur la pertinence de remplacer les municipalités en surplus par une gestion des fumiers à l'échelle de la ferme. Il y sera aussi question d'épandages de fumiers après le 1er octobre et des

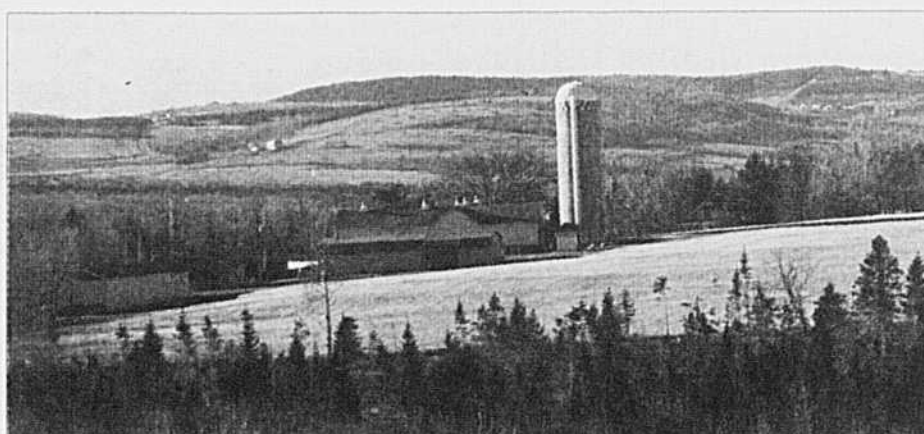


PHOTO: Y. CHARLEBOIS / TCN

modalités d'application de l'écoconditionnalité. L'écoconditionnalité vise à limiter le versement de l'aide gouvernementale aux fermes qui respectent l'environnement.

Après avoir adopté les grandes orientations l'an dernier, les délégués seront appelés à entériner la création de La Financière agricole du Québec et la modernisation des programmes de sécuri-

té du revenu. Il sera notamment question du plafonnement des contributions de la Financière agricole au compte de stabilisation du revenu agricole (CSRA) en fonction de la taille de l'entreprise agricole. L'actualisation du salaire de l'ouvrier spécialisé sera aussi débattue. Le nouveau régime de sécurité du revenu entrera en vigueur à partir de l'année fiscale 2002.

Fiscalité

Les agriculteurs réclament toujours une révision en profondeur de la fiscalité municipale touchant les fermes. Ils estiment assumer une part inéquitable du financement de certains services comme la police, calculée sur la totalité de la valeur foncière de l'exploitation agricole plutôt que sur l'unité résidentielle. Les congressistes devront voter sur une proposition réclamant les budgets supplémentaires nécessaires au maintien du programme de remboursement de taxes aux agriculteurs, dont les coûts grimpent en flèche. Ces budgets supplémentaires devraient être assumés par d'autres ministères que le MAPAQ.

Le congrès se penchera sur une multitude de sujets comme le financement à long terme du système d'identification permanente et la traçabilité des animaux. On discutera aussi du bannissement des farines animales sur le territoire du Québec.

VERS LE CONGRÈS 2001

Y aura-t-il des élections ?



PHOTO: TCN

Laurent Pellerin

Loïc Hamon

Y aura-t-il ou n'y aura-t-il pas d'élections à la direction de l'Union des producteurs agricoles lors du congrès de la semaine prochaine à Québec ? La question se pose à tous les deux congrès généraux.

La publicité et les dépenses électorales sont interdites en vertu du règlement général de l'UPA. Il est toutefois de coutume, pour les intéressés et les dirigeants en poste, de faire part de leurs intentions à l'ensemble des présidents de fédérations affiliées au cours de la réunion du conseil général de novembre. Selon les échos qui nous en sont parvenus, le président général Laurent Pellerin, en poste depuis 1993, le 1er vice-



PHOTO: TCN

Christian Lacasse

président Christian Lacasse, élu en 1997, et le 2e vice-président Gratien D'Amours, lui aussi en poste depuis huit ans, ont tous l'intention de solliciter un autre mandat.

Des élections sont cependant toujours théoriquement possibles puisque la période de mise en candidature ne s'ouvre que mardi matin prochain au congrès pour se terminer le jeudi 6 décembre à midi. S'il y a des élections, elles auront lieu le lendemain, vendredi.

Rappelons, pour la forme, que tout producteur agricole au sens de la Loi sur les producteurs agricoles, qui est membre d'un syndicat affilié, peut se présenter aux élections avec les signatures de vingt délégués au congrès.

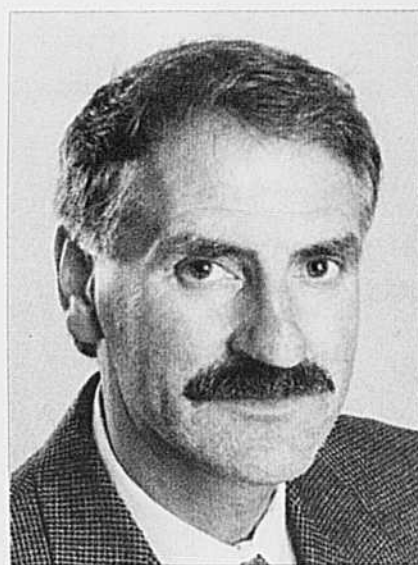


PHOTO: TCN

Gratien D'Amours

Élections ou pas, le premier conseil général qui se réunira à la suite du congrès aura à choisir les quatre autres membres du conseil exécutif, deux représentants des fédérations régionales et deux représentants des fédérations spécialisées. Rappelons que Benoît Harvey, président sortant de la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et François Simon, président sortant de la Fédération de l'UPA Saint-Jean-Valleyfield, devront être remplacés. Les autres postes sont actuellement occupés par Martine Mercier, présidente du Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation et Denis Couture, président de la Fédération des producteurs de cultures commerciales.

ÉDITORIAL

La mise en marché, oui. Mais pas dans ma cour!

Le ministère des Ressources naturelles (MRN) récidive. Après s'être refusé, en décembre de l'an passé, à reconnaître le plan conjoint des producteurs de plants forestiers entériné par la Régie des marchés agricoles et alimentaires, voilà que le Ministère vient de déposer devant la Régie une demande d'abrogation de ce plan conjoint, s'entêtant à se soustraire à la mise en marché collective.



LAURENT PELLERIN
Président
général de l'UPA

Ce faisant, le gouvernement continue contre tout bon sens à se dérober à une loi dont il se devrait pourtant d'être le gardien.

À première vue, on pourrait croire que cette nouvelle « tuile » plonge les producteurs de plants forestiers dans le désespoir. Au contraire, tout bien pesé, ils sont plutôt contents de cette demande. Sont-ils à ce point résignés? Pas du tout! En contestant

ainsi le plan conjoint, le Ministère s'oblige à un débat sur le fond qu'il n'avait jamais voulu faire auparavant. Jusque là, en effet, le MRN, qui est le seul acheteur de plants, avait toujours ignoré et écarté du revers de la main les prétentions des producteurs et le rôle de l'Office des producteurs de plants forestiers du Québec.

Un seul acheteur, pas de concurrence, situation typique où les règles du marché ne s'appliquent pas. Voilà justement pourquoi a été prévue la Loi sur la mise en marché, pour contrer ce genre de situation, pour rétablir un juste équilibre des rapports de force afin que les producteurs puissent obtenir une rétribution équitable de leurs coûts de production. En fait, le MRN tire parti d'une situation qui joue à son avantage... pour l'instant. Il n'a pas reconnu le nouveau plan conjoint. Il persiste à vouloir procéder par appels d'offres (ce que les producteurs de plants dénoncent vigoureusement depuis longtemps). Et, en plus, il n'a pas daigné se présenter aux audiences de

Faut-il s'étonner alors d'en être rendu à une telle extrémité après un an et demi de dérobades et de faux-fuyants de sa part? Comment, en effet, ne pas déplorer l'attitude du MRN quand le gouvernement, par la voie de son ministre de l'Agriculture et par la voie même de son premier ministre, se targue des vertus et des bienfaits de la mise en marché collective pour le secteur agroalimentaire québécois? La lettre de la loi ne fait aucun doute, la Régie l'a confirmé une fois déjà. Le choix démocratique et légitime des producteurs non plus. Il appartient à nouveau à la Régie de trancher la question, cette fois sur le fond. Et si le MRN se fait dire que la mise en marché, c'est aussi dans sa cour, il se devra de vivre avec cette décision.

médiation convoquées par le conciliateur. Son attitude côtoie la mauvaise foi, penseront certains.

Les arguments de sa demande d'abrogation sont d'ailleurs très clairs et vont exactement dans le même sens. Il n'y a qu'un seul acheteur, dit-il, et les producteurs n'ont pas à se préoccuper de mise en marché. De fait, le MRN s'en charge pour eux et on voit avec quel résultat... Les producteurs, poursuit-il, sont sous intégration, le MRN étant en fait le vrai producteur, même s'il réalise « sa » production par l'entremise de pépinières privées. Et le clou est bien enfoncé, à ses yeux, quand il tranche sans détour qu'il n'est pas nécessaire de structurer la mise en marché sous prétexte que les programmes dont il a la charge y pourvoient. « Pas de mise en marché dans ma cour! » voilà ce que signifie le Ministère et, à travers lui, le gouvernement.

Un seul acheteur, pas de concurrence, situation typique où les règles du marché ne s'appliquent pas



LA TERRE DE CHEZ NOUS

FONDÉE EN 1929

ÉDITEUR: L'Union des producteurs agricoles
555 boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9

FAX: (450) 670-4788
SITE WEB: www.laterre.qc.ca

RÉDACTION: (450) 679-8483 poste 7578

Courrier électronique: tcn@laterre.qc.ca

PUBLICITÉ: (450) 679-8483 poste 7275

Courrier électronique: pub@tcn.upa.qc.ca

ABONNEMENTS: (450) 679-8483 poste 7290

Courrier électronique: tirage@tcn.upa.qc.ca

ANNONCES CLASSÉES: (450) 679-7809

Courrier électronique:

petitesannonces@tcn.upa.qc.ca

DIRECTEUR: Hugues Belzile

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT,
RESPONSABLE DES PUBLICATIONS SPÉCIALISÉES:
Victor Larivière

RESPONSABLE DE LA PRODUCTION:
Carole Lalancette

RESPONSABLE DU TIRAGE: Micheline Courchesne

ADMINISTRATION: Jocelyne Gareau

DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ: Réal Loiseau
REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES:
Robert Bissonnette, Christian Guinard,
Sylvain Joubert, Sylvain Lalonde, Bernard Nadeau
REPRÉSENTANT HORS QUÉBEC:
Jacques Long

Tél. Toronto: (905) 335-5700 Fax: (905) 335-5001

Courrier électronique: jlong@idirect.com

IMPRESSION: Imprimerie Transmag



ABONNEMENT:
Québec 1 an: 39,11 \$ 2 ans: 67,30 \$ 3 ans: 93,17 \$
Abonnement hors Canada: 1 an: 100 \$
Chèque ou mandat à l'ordre de
La Terre de chez nous

Depuis légal:
Bibliothèque nationale du Québec - 1992
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040-3830
États-Unis deuxième classe payé Champlain N.Y.
Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par
l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP),
pour nos dépenses d'envoi postal.

CSRA et foin de commerce

Comme tous les producteurs agricoles du Québec, les membres du Conseil Québécois des plantes fourragères (CQPF) ont reçu récemment le programme du CSRA. Nous avons pu constater que le foin a été utilisé à bon escient dans la publicité de la Financière; le foin qui a toujours été un symbole de prospérité de l'agriculture québécoise. Toutefois, c'est avec grande stupéfaction que nous avons constaté que toutes les productions agricoles du Québec sont couvertes par le nouveau programme à l'exception... du foin.

Pourquoi avoir exclu le foin de commerce du nouveau programme? Nous comprenons qu'il se produit beaucoup de foin au Québec et qu'il existe des surplus, mais il manque de foin de commerce, appelez vos commerçants de foin!

Comment dans un contexte d'agriculture durable peut-on ignorer les cultures fourragères? N'a-t-on pas des problèmes de compaction des

sols, d'érosion et de pollution diffuse?

Sommes-nous les seuls producteurs qui trouvent aberrant que le foin se retrouve dans la même catégorie de produits non admissibles que les fumiers alors que le nouveau programme supporte les noix, les chinchillas et les autres oiseaux?

Actuellement nous avons des transformateurs et il y a même des projets en voie de se concrétiser qui tous deux se butent à une difficulté d'approvisionnement causée par les programmes de support existants. Cette situation sera empirée avec le nouveau programme car le foin de commerce sera la seule production exclue.

Dans tout le reste du Canada, le foin est inclus dans les programmes de support, il serait peut-être temps que le Québec reconnaisse le foin de commerce comme une culture commerciale à part entière.

Réal Michaud
Conseil québécois des plantes fourragères

La «cabane à Méo» n'est pas partie au vent!

Aux dernières nouvelles, ma cabane à sucre, qui figure effectivement dans *Bacon le film*, était toujours debout. Cependant l'article que *La Terre de Chez Nous* lui a «gentiment» consacré pouvait porter le lecteur à la confondre avec cette cabane de pêcheurs culbutée par le vent (bien sûr), que le journaliste de *La Semaine verte* avait montrée dans l'image de la fin (très belle d'ailleurs), dans un reportage récent où j'avais effectivement parlé de l'impact de l'agriculture industrielle sur la désertification des campagnes. Je ne voudrais pas qu'on pense que ma cabane à sucre a été vandalisée!

La suite de l'article m'a cependant un peu étonné.

Que les intégrateurs qui font disparaître les fermes familiales, que les coopératives qui jouent le jeu de l'intégration et de la concentration, que les décideurs qui cautionnent les prix prohibitifs des quotas et des terres et un système de subventions qui favorise

les gros, se sentent agressés par les propos de l'Union paysanne, je le comprends.

Mais que mes confrères agriculteurs du Kamouraska, qui comme bien d'autres sont pour la plupart eux-mêmes menacés et piégés dans ce système qui les pousse malgré eux souvent à grossir ou à abandonner, se sentent agressés par mes propos (et ceux du film *Bacon*), je le comprends d'autant moins qu'eux-mêmes, dans la suite de l'article, et plusieurs fédérations régionales ces derniers temps, ont aussi sonné l'alarme sur les dangers de l'intégration, la flambée du prix des quotas et des terres, l'avenir de la ferme familiale, le type de ferme à privilégier et à soutenir, les difficultés de la relève, etc. Pour ma part, je vais continuer à répéter que c'est avant tout un modèle agricole que nous attaquons et non les agriculteurs, qui n'ont souvent pas le choix de suivre.

Roméo Bouchard
Saint-Germain-de-Kamouraska

Votre opinion S.V.P.

Dans le but d'offrir la chance au plus grand nombre de lecteurs possible d'exprimer leurs opinions dans le journal, nous vous demandons de vous en tenir à un maximum d'une page de texte à interligne double. Nous accordons la priorité aux questions traitées dans le journal et nous nous réservons le droit de couper les textes trop longs.

1-800-LA TERRE

Nous mettons à votre disposition un numéro téléphonique sans frais. Ce numéro est exclusivement réservé pour recueillir sur boîte vocale vos commentaires sur le contenu du journal ou encore pour nous communiquer des nouvelles qui seraient d'intérêt général. La Terre, faites-en votre affaire!

1-800-528-3773

LE MONDE AGRICOLE Calendrier des activités

DÉCEMBRE

DATE	ÉVÈNEMENT	ENDROIT	RENSEIGNEMENTS
30 nov - 1 ^{er} , 2, 3 déc	Salon de l'étalon de Montréal (Hippodrome)	Montréal	514-739-2741
1 ^{er}	Journée régionale en production bovine	Saint-Chrysostome	MAPAQ
4 au 7	77 ^e congrès UPA	Québec	450-679-0530
5	Journées horticoles régionales	Saint-Rémi	MAPAQ
6	Journée d'information sur le transfert de ferme au Belgo	Sabrevois	
8	18 h 30, souper retrouvailles des finissants de l'ITA de Saint-Hyacinthe (GEE-ZOO-TPA) de 1990 à 2001	Upton	450-774-2734
8	Finale du concours Jeunes producteurs Élite du Canada	St-Hyacinthe	450-774-3810
11 au 13	Agri-Vision 2001-2002	St-Hyacinthe	450-774-3810

MACHINERIE C. & H.

COCHEZ L'OPTION DE VOTRE CHOIX:

- Payer plus d'impôts.
OU
 Investir dans la performance et économiser 15,000\$.

RÉSERVEZ MAINTENANT la MOISSONNEUSE-BATTEUSE qui vous convient...



CX

3 modèles

La **CONVENTIONNELLE** qui continue de révolutionner l'industrie.



TR

2 modèles

La **PREMIÈRE** batteuse rotative au monde.

DATE LIMITE
31 DÉCEMBRE

SPÉCIAL BATTEUSES PRESQUE NEUVE :
0% d'intérêt jusqu'en septembre 2002



Machinerie C. & H. Inc.

La vraie force des agriculteurs
12, route 122, St-Guillaume (Québec) J0C 1L0
Sortie 170 Nord, Transcanadienne
(819) 396-2185
1-800-268-3088 (service partout au Québec)



NEW HOLLAND
Les équipements agricoles les plus vendus sur la planète!

L'Union paysanne est née

Jean-Charles Gagné

SAINTE-CROIX-DE-LOTBINIÈRE - Il y a six mois à peine, l'Union paysanne n'existait pas. Au moment de lire ces lignes, ce sera son congrès de fondation, à Saint-Germain-de-Kamouraska, dans le Bas-du-Fleuve. Elle comptera alors 1000 membres, dont les deux tiers sont « des agriculteurs de tout acabit », a confié à *la Terre* l'agronome Maxime Laplante, le secrétaire général, le 22 novembre.

Pas table rase

« L'Union paysanne s'attaque à la politique agricole qui oblige les fermes à grossir, pas les agriculteurs, pas même ceux qui ont les pires pratiques agricoles (déboisement, monocultures, etc.) parce qu'ils sont coincés dans ce système. Elle frappe l'État, le MAPAQ plus particulièrement, qui maintient ce système qui profite largement aux intégrateurs alors que 35 % des fermes ont de la misère à survivre », a précisé M. Laplante.

L'Union paysanne prône des change-

ments majeurs « sans jeter à terre les structures en place », y compris l'UPA. « Nous ne voulons pas remplacer un monopole par un autre », a dit M.



PHOTO: JEAN-CHARLES GAGNÉ
Maxime Laplante

Laplante. Il n'est pas question d'abolir les quotas, mais d'en redéfinir les modalités. « C'est pas normal que la relève soit obligée de payer à fort prix des quotas accordés gratuitement au départ. » Pas question d'éliminer l'assurance stabilisation, mais de rendre ses programmes accessibles à tous les agriculteurs. « Les normes actuelles (poids, etc.) empêchent des milliers d'agriculteurs d'en bénéficier alors qu'un petit groupe accapare la majeure partie de l'aide. » M. Laplante estime qu'environ 7500 fermes ont été laissées pour compte dans les réformes touchant le statut de producteur et le

remboursement de taxes. Il n'y a pas de remise en question de la mise en marché collective des produits agricoles. « Qu'ils paient leur cotisation à l'Union paysanne ou à l'UPA, les agriculteurs seront couverts par un plan conjoint dès qu'ils mettent en marché une certaine quantité de produits visés. »

La Commission de protection du territoire agricole autoriserait des maisons sur de petits lopins de terre afin d'aider la relève à démarrer sans contracter des prêts dépassant le million de dollars. « C'est l'agriculture à dimension humaine qui tonifie le tissu social, qui crée des emplois et qui protège les ressources, pas les intégrateurs. »

Union différente

« Nous avons essayé de faire triompher cette vision au sein de l'UPA. L'UPA a participé au colloque « Repenser l'agriculture » que nous avons organisé le printemps dernier. Mais nous avons vite compris que la position adoptée par la direction de l'UPA rendait impossible les discussions sur le fond des questions. »

Nous avons par ailleurs opté pour un

autre type de syndicalisme, formé de syndicats-citoyens, regroupant des agriculteurs et des citoyens de toutes professions qui partagent une autre vision de l'agriculture. « Nous ne voulions pas du modèle de regroupement d'agriculteurs qui défend ses seuls intérêts sans égard à l'impact global de ses choix, y compris à l'égard d'autres producteurs. » Selon M. Laplante, le modèle de production ne peut plus être une chasse gardée des agriculteurs. « La population a un mot à dire parce qu'elle finance la moitié du revenu net des fermes, habite le territoire et mange les produits. »

Subventions

L'Union paysanne dénonce les subventions à l'agriculture basées sur le volume de production. « Dans ce modèle, il faut produire toujours plus pour survivre parce que le prix des produits baisse alors que celui des intrants augmente. Or, il faut un frein à cette approche qui réduit sans cesse le nombre de fermes. »

« L'État soutient de façon intentionnelle les 12 % de fermes qui ont un chiffre d'affaires dépassant 250 000 \$ par an en leur allouant la moitié de son aide. À l'opposé, le tiers des fermes dont les recettes jouent entre 10 000 \$ et 50 000 \$ n'ont droit qu'à 8 % de l'aide. »

VOIR UNION EN PAGE 10

Kverneland

offre un

BONI SPECIAL

«Pré-saison» payable à l'acheteur d'outils neufs de fenaison
KVERNELAND-TAARUP & ENROBEUSES KVERNELAND



- FIABILITÉ
- PERFORMANCE
- ROBUSTESSE
- DURABILITÉ



Exemples d'application du BONI, pour achat et règlement selon les mois suivants:

	Sept. 2001	Oct. 2001	Nov. 2001	Déc. 2001
• Faucheuses-conditionneuses (selon modèle)	1150 @ 2150 \$	1025 @ 1930 \$	900 @ 1720 \$	800 @ 1500 \$
• Faucheuses à disques (3-Pts.)	470 \$	420 \$	375 \$	325 \$
• Râteaux andaineurs (selon modèle)	460 @ 1150 \$	415 @ 1045 \$	370 @ 925 \$	325 @ 800 \$
• Faneuses	415 \$	375 \$	330 \$	290 \$
• Enrobeuses (selon modèle)	615 @ 3200 \$	550 @ 2900 \$	500 @ 2550 \$	430 @ 2225 \$

IMPORTANT: Offre limitée aux inventaires disponibles seulement.
Voyez votre concessionnaire d'outils de fenaison KVERNELAND
sans tarder pour réaliser une excellente affaire

Kverneland inc., Drummondville (QC) - Tél.: (819) 477-2055

Séminaire de traite robotisée

TOUTE L'INFORMATION
QUE VOUS VOULEZ
SAVOIR AU SUJET DES
ROBOTS DE TRAITE.

Le 6 décembre 2001

à l'Hôtel Universel (Best Western) à Drummondville
915 rue Hains, sortie 177 (en bordure de l'autoroute 20)



Horaire

- 8h30 inscription
- 9h00 présentation des conférences
- 11h45 dîner
- 13h00 présentation des conférences
- 15h00 visite de la Ferme Rhéaise à Nicolet (1 robot de traite en fonction)

Frais d'inscription de 30 \$, repas inclus.

Places limitées.

Faites votre réservation avant le 30 novembre et épargnez 10 \$.

Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de notre programme de la matinée, nous vous rembourserons votre inscription avant le dîner.

Appelez nous au 1-877-535-9269 ou visitez notre site Web www.leyl.ca.

Un événement à ne pas manquer!



LELY CANADA INC.
196-A, rue Sylvestre
C.P. 810
St-Germain-de-Grantham
(Québec) J0C 1K0
Tél.: (819) 395-4664
Fax: (819) 395-1133

L'avenir du monde rural entre les mains des urbains

Jean-Charles Gagné

MONTREAL – Dire que les urbains possèdent la clé du développement du monde rural risque de choquer profondément les ruraux. Mais c'est d'abord l'interdépendance entre le rural et l'urbain qu'a voulu souligner Bruno Jean, un spécialiste de la ruralité d'ici et d'ailleurs, lors d'une conférence au Rendez-vous de la Géographie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) portant sur « Le rural géographiquement modifié : quelles alternatives de développement ? »

« Le monde rural est devenu un sujet de préoccupation de toute la société, et c'est bien ainsi. Les urbains ont le droit de se sentir concernés par la manière dont les ruraux utilisent les ressources », a dit M. Jean. Pour l'heure, les ruraux reçoivent plutôt mal ce message, inquiets d'être dépossédés de ce qui les concerne au premier chef. Ils soulignent qu'ils n'ont pas de droit de regard sur ce qui se passe en ville. Le dialogue entre urbains et ruraux doit reprendre afin d'aboutir à une coconstruction du monde rural.

Car il y a fort à parier qu'à l'avenir, les urbains rechercheront de plus en plus la campagne, comme au Japon où elle jouit maintenant d'une forte sympathie. Une taxe sur l'eau potable prélevée en ville est retournée en milieu rural où s'effectue le cycle de l'eau. Les autobus jaunes circulent dans les deux sens, a noté M. Jean. Ils amènent des jeunes ruraux étudier en ville et de jeunes urbains qui vont étudier en campagne, pour une journée, ou durant un an ou deux, en pensionnat. Intéressant pour les écoles rurales.

Au Québec, par exemple, les urbains doivent réaliser que l'électricité qu'ils consomment vient des territoires ruraux. « Le prélèvement de redevances sur l'électricité remises aux collectivités rurales est une avenue intéressante. Mais ce n'est pas une panacée, car avoir plus d'argent, sans



PHOTO: JEAN-CHARLES GAGNÉ
Bruno Jean

stratégie de développement, peut créer des chicanes interminables. D'où la nécessité de mettre en place des outils de recherche et de développement adaptés à chaque région pour créer des produits spécifiques », a dit M. Jean.

Par ailleurs, les ruraux doivent mettre au plus vite la « multifonctionnalité » dans leur vocabulaire. Elle signifie qu'en plus de produire des denrées alimentaires, l'agriculture accomplit d'autres fonctions comme l'occupation du territoire, la protection de paysages et la création d'emplois. « Il faut rappeler l'État à ses propres devoirs » pour qu'il rétribue l'ensemble de ces fonctions.

Mondialisation

La ruralité, est-ce un concept dépassé à l'heure de la mondialisation ? Chose certaine, les universités lui accordent peu d'attention en termes de ressources et de programme, a constaté Laurent Deshaies, ex-professeur à l'UQTR. « Mais elle ne disparaît pas, même dans le Québec post-moderne », selon M. Jean. Il y a un phénomène de métropolisation en cours sur la planète. « Mais les deux tiers des habitants de la Terre vivent toujours en milieu rural », a-t-il noté. « Leur mise en réseau pourrait donner des résultats insoupçonnés », selon Carole Tardif, chargée de cours en géographie à l'UQAM.

La mondialisation implique que les pays renoncent à leur droit de se nourrir eux-mêmes. Mais elle offre des opportunités au chapitre de la protection de l'environnement ainsi que des forêts et de l'agriculture,

selon M. Jean. Le visage de l'agriculture risque toutefois de changer profondément. « L'agriculture québécoise va devoir délaisser la production de masse pour aller vers une production mieux ciblée, selon M. Deshaies. La mondialisation ne veut pas dire automatiquement méga-entreprises. » Une de ses études révèle que des PME rurales se débrouillent très bien sur le plan international.

On peut critiquer le type d'agriculture québécois qui assure une sécurité alimentaire en prélevant seulement 15 % des dépenses des ménages. Il faut savoir que les agriculteurs ont une formidable capacité de changement et peuvent produire autrement. « Mais si on veut autre chose, il va falloir payer pour », a dit M. Jean.

VOIR AVENIR EN PAGE 10

LES FAITS™ No 100

Q. Qu'est-ce que les producteurs d'ici apportent à notre pays et au reste du monde ?

R. Ils créent des emplois, stimulent l'économie et nous assurent un approvisionnement abondant en aliments sains et nutritifs.

À l'occasion de la centième rubrique *Les Faits* de NK™, nous souhaitons vous rendre hommage, producteurs agricoles de chez nous. Vous produisez nos aliments et répondez aux besoins de la population mondiale en appliquant les technologies de pointe et en adoptant les meilleurs outils de production disponibles, tels les semences obtenues par le biais de la biotechnologie agricole.

Les données d'Agriculture et Agroalimentaire Canada confirment les faits suivants :

- Au Canada, l'industrie de l'agriculture et de l'agroalimentaire se situe parmi les cinq plus dynamiques et technologiquement avancées.
- Le secteur agroalimentaire est le troisième employeur en importance au pays : un emploi sur sept en dépend.
- La technologie améliore la qualité de vie des Canadiens, et c'est dans la chaîne de production alimentaire que cela est le plus évident.
- Le secteur agricole et agroalimentaire canadien compte parmi les plus concurrentiels dans le monde et est reconnu comme une source fiable de produits sains et de haute qualité.

Chez NK, nous sommes fiers de contribuer à cette industrie dynamique et de mettre nos ressources mondiales à contribution pour développer des solutions locales. Chaque semaine, c'est pour nous un grand plaisir de vous fournir de l'information fiable et pertinente dans notre rubrique *Les Faits*. Merci à vous, productrices et producteurs agricoles!

Pour plus d'information, communiquez avec votre détaillant NK dès aujourd'hui! Ou composez le 1 888 300-0147.

www.nkcanada.com

Courriel : nkseeds.canada@syngenta.com

Tous les produits sont des marques de commerce de leur titulaire respectif.



NK. Une nouvelle façon de penser.™

EXPULSEUR ULTRASONIQUE

RÉVOLUTIONNAIRE! ULTRA-EFFICACE CONTRE RATS, SOURIS... élimine sans Aucune odeur ni cadavre.
Correction une fois pour toute
Prévention discrète et durable

X-PULSOR Protège 365 jours
Par année depuis 1991

Homologué. Permis fédéral
Recommandé pour résidences, fermes, commerces
NOS CLIENTS SONT SATISFAITS... ET VOUS!

Continental Services Intégrés Inc.
1-800-265-9145

Union paysanne et l'agriculture

UNION

SUITE DE LA PAGE 8

Les subventions doivent aider les fermes de petite taille qui respectent un cahier de charges (rotation des cultures, brise-vent, niveau d'unités animales à l'hectare, etc.) à vivre décemment, a dit M. Laplante. L'aide doit tenir compte de leur contribution sociale (emplois) et environnementale (souvent appelée multifonctionnalité) et aller directement aux agriculteurs au lieu de profiter aux intervenants qui gravitent autour d'eux. Selon l'Union paysanne, un agriculteur peut vivre décemment sur une ferme ne dépassant pas en moyenne 100 unités animales (500 porcs), 100 hectares ou

200 000 \$ de chiffre d'affaires. « Notre objectif n'est pas d'éliminer les fermes plus grosses, mais elles n'obtiendraient pas de subvention sur la partie qui excède cette moyenne. »

La taille des fermes est un enjeu essentiel. « De plus en plus, seuls des intégrateurs, des voisins devenant plus gros ou des transformateurs et des distributeurs intégrés verticalement peuvent reprendre des fermes qui valent plusieurs millions de dollars. Avec toujours moins de fermes, qui va payer pour les routes, les écoles, la police et occuper le territoire ? »

Prix et qualité

Selon M. Laplante, l'agriculture paysanne peut fournir, au même prix, la

quantité et la qualité de nourriture requises par la société québécoise. Un résultat rendu possible notamment par la réorientation des subventions et l'accentuation de la transformation à la ferme. « L'Union paysanne ne veut pas d'un modèle qui se limite à fournir des produits plus chers pour une faible partie de la population. »

« Il y a des trucs à rétablir au chapitre de la qualité des aliments, selon M. Laplante. Mais on ne mourra pas empoisonné demain matin et la longévité n'est pas vraiment réduite. On peut toutefois améliorer la qualité des produits sans hausser leur prix et sans saccager les ressources, tout en repeuplant le territoire. »

« L'Union paysanne n'a pas été surprise, mais déçue », de voir les producteurs biologiques s'affilier à l'UPA cette année. L'arrimage était impossible vu le modèle de production à grande échelle retenu par les producteurs bio, selon M. Laplante.

Odeurs et pollution

L'Union paysanne prétend que les distances séparatrices, qui bloquent le développement rural, ne seraient plus utiles dans son approche où les élevages gèrent leurs fumiers de façon solide, avec très peu d'odeurs.

Les problèmes environnementaux causés par les élevages sont loin d'être réglés, selon M. Laplante. « La norme actuelle permet quatre unités animales à l'hectare de maïs parce qu'il absorbe plus de phosphore. Or, en Chaudière-Appalaches, avec une moyenne de 1,5 unité animale à l'hectare, il y a déjà deux fois plus de phosphore que ce que peu-

vent prélever les cultures. » M. Laplante craint que le fait de tout axer sur la réduction du phosphore, sans égard aux autres composantes du fumier, occulte d'autres problèmes de pollution. Or, il y a déjà 166 municipalités qui enregistrent un surplus en phosphore de 20 kg à l'hectare et 428 municipalités sont tout juste en équilibre.

L'Union paysanne ne croit pas à une écoconditionnalité (aide de l'État moyennant le respect de l'environnement) gérée par La Financière agricole, un organisme présidé par l'UPA qui y détient la moitié des sièges. Cette tâche revient, selon M. Laplante, au ministère de l'Environnement. La solution à la pollution ne réside pas non plus dans le renforcement des normes environnementales, « déjà trop complexes, emmerdantes pour les producteurs et décriées par la société ».

AVENIR

SUITE DE LA PAGE 9

Résistance

Selon Mme Tardif, l'Union paysanne reprend à son heure un discours de résistance qui a été porté par d'autres mouvements comme Les Opérations Dignité, Coalition Urgence rurale, les États généraux du monde rural ou l'Action des Patriotes gaspésiens.

« Le film « Bacon » souligne le refus de fonder le développement uniquement sur le profit et la productivité, a-t-elle précisé. Mais il engendre une confrontation stérile et inefficace pour un développement constructif. Il faut dépasser la mise au banc des accusés, cibler plusieurs enjeux, donner la parole à plus d'intervenants pour aider à régler les problèmes. »

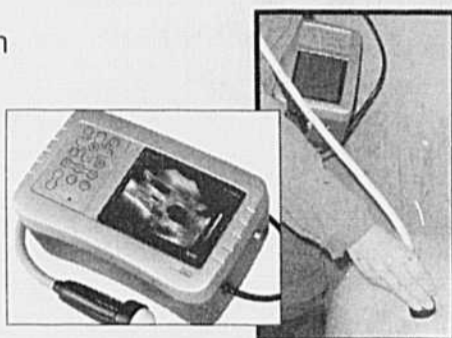
Échographes portables



- Détection de la gestation dès 18 jours
- 1,8 kg incluant une batterie interne de 3 heures.
- * Qualité d'image exceptionnelle

AgroScan A-8

- Détection de la gestation
- Mesure du gras dorsal des truies et cochettes en mode manuel ou automatique
- Sonde sectorielle Bi-fréquence 3.5 / 5 MHz



AgroScan A-16

Garantie et service après vente à nos bureaux
Nous rachetons et réparons des UltraScan 45 et 50

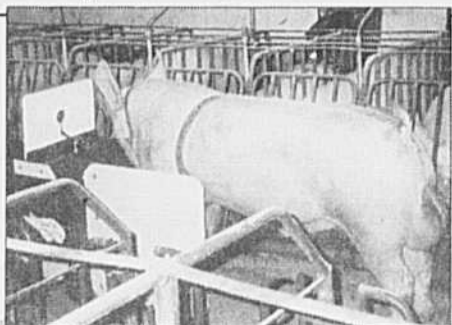
Démonstration à la ferme

Vidéo et littérature

150 \$ à 200 \$ par mois pendant 60 mois

Inséminez avec une seule personne.

Utilisez le **Robot Promeneur** téléguidé pesant 500 lbs tirant le verrat attaché d'un harnais



Robot promeneur



Visitez notre site Web

Ange-Gardien-de-Rouville
(Québec), Canada J0E 1E0
Téléphone : 1.888.446.4647
Télécopieur : (450) 293.0157
Site internet : www.secrepro.com

À vous tous, productrices et producteurs agricoles
Aux intervenants des milieux ministériel et municipal
Aux partenaires du monde de l'agroalimentaire

J'ai le plaisir de vous convier à la tenue du 77^e congrès général annuel (congrès d'orientation) de l'Union des producteurs agricoles, lequel aura lieu les 4, 5, 6 et 7 décembre 2001, au Centre des congrès de Québec, 900 boulevard René-Lévesque Est, à Québec. C'est sous la thématique « **Des hommes et des femmes de passion** » que se tiendront ces assises régulières.

L'inscription des délégués se fera le 4 décembre 2001, à compter de 8 h 30 ; la première séance de travail, quant à elle, débutera à 10 h le même jour.

Prenez note également que des modifications sont à prévoir au Règlement sur les contributions des fédérations et des syndicats spécialisés à l'UPA.

En espérant vous y rencontrer en grand nombre, agréez l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur général,

Jean Larose

Jean Larose



L'Oregon rentabilise ses fumiers par l'électricité

Thierry Larivière

La production d'électricité avec des biogaz permet de rentabiliser en quelques années l'installation d'un « digesteur » de fumier en Oregon aux États-Unis. Le projet MEAD (Methane Energy & Agricultural Development) consiste à transformer les fumiers en méthane, en compost et en eau propre à l'irrigation.

Le procédé de digestion anaérobie est relativement simple. Il faut un silo étanche en ciment, une pompe et des tuyaux et un moteur à explosion modifié pour le méthane. Les bactéries font le reste du travail en décomposant la matière première en sucre, puis en acides organiques et finalement en gaz dégagé par la digestion des acides par d'autres micro-organismes.

Le traitement permet d'éliminer la majeure partie du phosphore et de l'azote de l'eau. La partie solide compostée et inodore devient un excellent terreau de jardinage. Un autre avantage environnemental réside dans le fait que les biogaz sont captés et injectés dans un moteur de six cylindres. Les émissions de gaz à effet de serre sont ainsi comparables à celles d'un engin au gaz



PHOTO: TCN

naturel. Il faut savoir que le potentiel de réchauffement climatique du méthane est 21 fois plus élevé que la CO₂.

Les coûts

La ferme laitière de Bernie Fuber, près de Salem en Oregon, compte 400 vaches et produit plusieurs tonnes de fumier par jour. Fuber devait trouver un moyen de disposer des déjections animales en respectant les nouvelles normes environnementales. La Portland General Electric, associée au projet, génère depuis cet été 100 kilowatts d'électricité en continu sur la ferme

Fuber. C'est assez pour fournir le courant à 74 maisons de la côte Ouest. Des représentants de l'industrie laitière de l'Oregon affirment que des installations pouvant traiter le fumier de 500 vaches coûtent environ 300 000 \$ US. Les coûts sont moindres si le producteur possède déjà un silo approprié. Les revenus d'électricité et d'engrais permettent de rentabiliser cet investissement en moins de cinq ans. Un projet de plus grande envergure verra le jour en 2002 dans l'est de l'Oregon qui traitera le fumier de 20 000 vaches. Notons que la pénurie d'électricité en

Oregon et en Californie permet des prix nettement plus élevés qu'au Québec.

Le département américain de l'Énergie évalue les coûts de production de l'énergie éolienne à 6 cents américains du kilowatt/heure et la cogénération d'électricité par biogaz à 9 cents. Ces deux sources d'énergie alternatives doivent cependant concurrencer les centrales thermiques au gaz naturel. Plus ce combustible est cher, plus les projets novateurs deviennent intéressants. La Portland General Electric estime tout de même que les biogaz deviendront bientôt compétitifs avec les autres formes d'énergie renouvelables (éolien, solaire).

Au Québec, même l'énergie éolienne revient plus cher que l'hydroélectricité. L'abondance d'énergie bon marché ne facilite donc pas les projets au biogaz. Par contre, le méthane peut aussi servir au chauffage de bâtiments ou de serres.

Des projets de production d'énergie à l'aide de biogaz existent déjà depuis 20 ans au Danemark. Le Canada, les États-Unis et la Grande-Bretagne s'intéressent aussi à ces procédés depuis quelques années pour des raisons environnementales.

Rendement. Technologie. Performance.



Cultivar de Pioneer 90B43 2650 ut

Marque/Cultivar	Nbre de comp.	Rend. (kg/ha)	Avantage Rendement	Adv. revenu à l'hectare
Pioneer 90B43	4	2 687,6	127,7	32,12 \$
Pride KG 41		2 559,9		
Pioneer 90B43	6	2 654,0	94,1	24,71 \$
Pride PS 36		2 559,9		
Pioneer 90B43	5	2 667,4	228,4	59,30 \$
Prograin OHGATA		2 439,0		
Pioneer 90B43	104	2 714,5	87,3	22,24 \$
Tous les concurrents		2 627,1		

Cultivar de Pioneer 90B73 2700 ut

Marque/Cultivar	Nbre de comp.	Rend. (kg/ha)	Avantage Rendement	Adv. revenu à l'hectare
Pioneer 90B73	16	2 452,4	786,1	29,65 \$
DeKalb DKB00-99		1 666,3		
Pioneer 90B73	34	2 076,2	20,2	4,94 \$
First Line 2702R		2 056,0		
Pioneer 90B73	4	1 632,7	201,6	51,89 \$
Hyland RR Robust		1 431,1		
Pioneer 90B73	4	2 392,0	154,5	39,54 \$
NK Brand S02-G2		2 237,4		

Cultivar de Pioneer 91B12 2775 ut

Marque/Cultivar	Nbre de comp.	Rend. (kg/ha)	Avantage Rendement	Adv. revenu à l'hectare
Pioneer 91B12	22	2 089,6	161,3	42,01 \$
First Line 2702R		1 928,4		
Pioneer 91B12	7	2 593,5	174,7	46,95 \$
NK Brand S09-Y9		2 418,8		
Pioneer 91B12	12	1 874,6	208,3	54,36 \$
First Line 2601R		1 666,3		
Pioneer 91B12	91	2 392,0	53,8	14,83 \$
Tous les concurrents		2 338,2		

Cultivar de Pioneer 91B33 2800 ut

Marque/Cultivar	Nbre de comp.	Rend. (kg/ha)	Avantage Rendement	Adv. revenu à l'hectare
Pioneer 91B33	14	1 914,9	201,6	51,89 \$
First Line 2702R		1 713,3		
Pioneer 91B33	5	3 829,8	645,0	168,03 \$
NK Brand S09-Y9		3 184,8		
Pioneer 91B33	4	4 112,0	705,5	180,38 \$
NK Brand S10-T1		3 406,5		
Pioneer 91B33	74	2 815,3	315,8	81,54 \$
Tous les concurrents		2 499,5		

Résultats de parcelles pour le Canada au 19 novembre 2001. L'avantage de revenus à l'hectare est calculé avec le prix du soja à 267,21 \$ la tonne métrique.

Pour des mises à jour régulières sur le rendement dans les champs, consultez cette analyse chaque semaine ou rendez-vous à notre site web : www.pioneer.com/canada.



SOYBEAN SEED
SEMENCE DE SOJA

La technologie qui produit.

PIONEER HI-BRED LIMITÉE, Une Société DuPont
Tout achat est soumis aux conditions décrites sur les étiquettes et documents d'achat.
© Marque déposée dont l'usage autorisé est Pioneer Hi-Bred limitée, Chatham (Ontario). © 2001 PHL.
Roundup Ready est une marque de commerce de Monsanto Company, Monsanto Canada Inc. licenciée.

Une combinaison exceptionnelle dans chaque variété de soja Pioneer dotée du gène Roundup Ready.



PIONEER
UNE SOCIÉTÉ DUPONT

MAINTENANT À L'AFFICHE

DEKALB 2001-2002

GÈNES COMBINÉS



YIELDGARD[®](Bt)+
ROUNDUP READY[™]



**Ferme C.D. L'Ecuyer,
Denis, Charles & Naya
Napierville**

**Roundup Ready^{MD}... des
champs impeccables!**

Notre entreprise agricole compte 700 acres et de plus, nous effectuons du battage à forfait. En 2001, nous avons battu plus de 1000 acres à contrat. Lors de ses travaux, nous avons remarqué que les maïs DEKALB se sont distingués par leur résistance à la sécheresse. Les épis étaient complets et en général plus gros. Chez nos clients, nous avons aussi constaté que le DKC44-41 Roundup Ready s'est démarqué de ses concurrents par sa bonne tenue. Le pourcentage d'humidité était équivalent au maïs de la compétition. Sur notre ferme, nous avons semé du DKC42-21 Roundup Ready^{MD} dans un champ où nous avons des problèmes avec l'abutilon. Avec la technologie Roundup Ready^{MD} l'abutilon fait maintenant partie du passé....



Dekalb est une marque de commerce de Dekalb Genetics. Roundup Ready et YieldGard sont des marques de commerces de Monsanto Company. Monsanto Canada Inc. Licenciée.

CULTURES

Garantir l'intégrité de l'étiquette bio

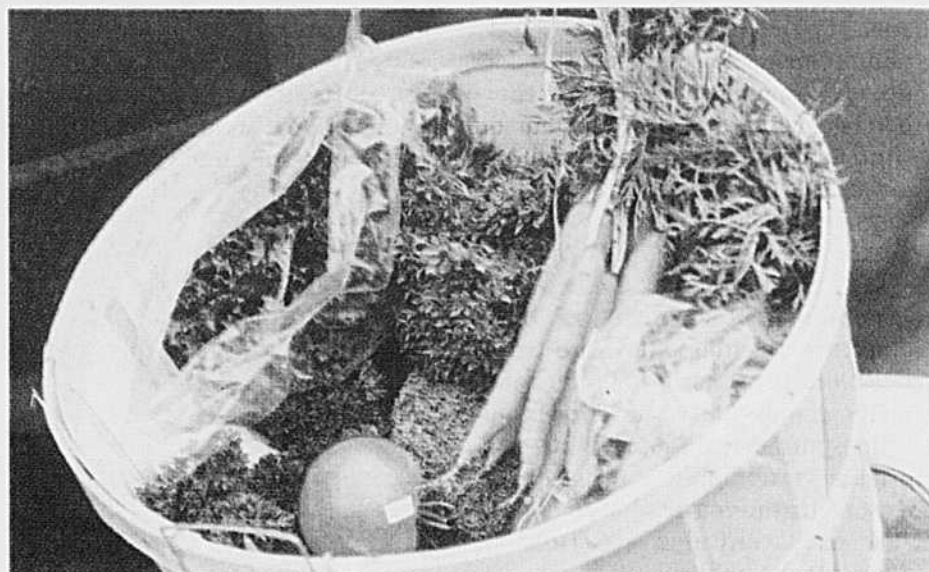


PHOTO: THIERRY LARIVIÈRE

Isabelle Paradis

Les producteurs bio sont prêts. Mais le ministère de l'Agriculture l'est-il? Verbalement tout va bien. Mais dans les faits, se plaignent les producteurs, rien ne bouge de ce côté-là. Le ministre Maxime Arseneau a pourtant réaffirmé publiquement, en octobre dernier, qu'il soutenait ce secteur en pleine expansion partout dans le monde. Il a accueilli favorablement la plan d'action détaillé soumis en juin dernier par un comité de travail spécial sur le sujet. Le Québec possède depuis 1996 une loi qui protège l'appellation du mot biologique. Mais le Conseil d'accréditation qui est responsable est loin de posséder les ressources pour appliquer la loi et répondre aux besoins de contrôle et de surveillance de l'appellation.

Car si on veut vraiment garantir l'intégrité de l'étiquette bio pour le consommateur, il faut s'assurer non seulement de la valeur des certifications québécoises mais être en mesure de surveiller les produits importés. « Pour fonctionner minimalement, explique Denis Paul Bouffard, directeur du Centre d'accréditation, il nous faut absolument un budget récurrent. Le travail des inspecteurs demande une

formation à long terme. On ne peut donc pas engager des ressources humaines à moyen terme. »

Mais les besoins du secteur ne se limitent pas à la question de la surveillance de l'appellation. La reconnaissance des normes biologiques québécoises est déterminante pour les producteurs et transformateurs qui exportent aux États-Unis et en Europe. À partir de l'automne 2002, signale Lucie Gionet, de la Fédération des producteurs biologiques, cette reconnaissance est essentielle pour pouvoir continuer d'exporter, sinon les producteurs devront aller chercher d'autres certifications américaines.

La Filière avait également identifié plusieurs autres éléments d'importance pour le développement de ce secteur qui anticipe une croissance annuelle de 25 %, dont l'encadrement technique pour les fermes en transition. La Fédération des producteurs biologiques a reçu l'appui de l'UPA dans ce dossier. Les deux organisations ont sollicité conjointement une rencontre avec le ministre afin de concrétiser la mise en œuvre et le soutien financier d'une première politique visant le développement de l'agriculture biologique.

POMMES DE TERRE

Indemnisation à l'Île-du-Prince-Édouard

Les producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard qui ont été victimes de la galle verruqueuse recevront une indemnisation du fédéral. Le montant des indemnités sera établi d'après le degré d'infestation et la valeur des pertes financières encourues. Le régime s'applique aux pertes subies entre le 24 octobre 2000 et le 4 juillet 2001. Il prévoit aussi une compensation à long terme pour les producteurs qui se voient dans l'impossibilité d'exploiter certain-

nes superficies au-delà de l'année 2001.

L'indemnisation se limite à l'impossibilité d'utiliser des terres, aux coûts reliés à la destruction des pommes de terre ainsi qu'au nettoyage et à la désinfection de l'équipement et des installations de transformation et d'entreposage des pommes de terre. Le régime ne prévoit pas de compensation pour la perte de marchés, la diminution des prix, la perte de revenus et la baisse de la valeur des terres. **I.P.**

La carotte témiscabitiennienne est née

Camille Beaulieu

COLLABORATION SPÉCIALE

SAINT-EUGÈNE-DE-GUIGUES - L'Abitibi-Témiscamingue n'avait jamais produit de carottes sur une base commerciale. Voilà qu'un producteur de Saint-Eugène-de-Guigues, la ferme Valjack, récolte un million de livres en 2001, première année de production, et prévoit assurer l'autosuffisance de la région d'ici trois ans. Pour ensuite, alimenter graduellement la Baie-James, les Territoires du Nord-Ouest et le Nord-Est ontarien. Producteurs laitiers depuis 1981, Laurier et Diane Jacques auraient pu jouir d'une confortable et tranquille conclusion de carrière. Une ferme de 1500 acres dont 1000 acres cultivables, 80 Holstein affichant une moyenne annuelle de 10 000 kilos, 470 acres de blé pour consommation humaine, 130 acres de maïs grain, et surtout des investissements déjà amortis. Ils ont plutôt choisi de céder aux attraits d'une nouvelle culture, maraîchère cette fois. Histoire de faire de l'espace pour la relève : Monia 20 ans et Christian 18 ans, tout en créant cinq emplois saisonniers dans leur village.

Un sacrifice? « On a l'impression, après 20 ans de production, de repartir en démarrage, raconte Diane Jacques. Mais ça nous donne des ailes. Un jeune n'aurait pas pu partir ça. On prépare tout ça pour eux, sans quoi ils ne reviendraient pas ici! » Les projets familiaux prévoient en effet que l'entreprise laitière sera reprise par Christian et la production de carottes par Monia qui termine dans trois ans à l'ITA de Saint-Hyacinthe.

Investissements d'un demi-million de dollars

L'expansion maraîchère de Valjack a nécessité des investissements de 500 000 \$, pour la construction d'un vaste entrepôt et l'achat d'équipements : essentiellement semoir et arracheuse. Les Jacques, heureusement, étaient déjà solidement établis. C'est que la première saison de carottes s'est révélée difficile. Le temps en Abitibi-Témiscamingue leur a joué un vilain tour : « On a semé 45 acres, mais 20 acres sont gaspillées parce qu'il a trop plu cet été. Ça fait mal au cœur, rapporte madame Jacques. On n'avait jamais vu ça en 20 ans, un produit comestible gaspillé dans les champs. Les drains ont beau fonctionner aux trois quarts, on est incapables de récolter. » Outre les carottes, la ferme Valjack s'est aussi lancée cet été dans la production de betteraves, un acre. Et projette d'en cultiver cinq acres l'an prochain. « On veut aussi embarquer dans la production en champs. On va regarder les fèves, mais notre semoir permet 28 productions différentes.»

Un producteur ambitieux

Valjack a produit suffisamment de carottes cet été, un million de livres, pour alimenter les trois distributeurs

alimentaires régionaux : A. de la Chevrotière (ADL), Provigo et Ben Deshaies. Sa production couvre la consommation d'août à mars 2001 et l'entreprise vise les 12 mois d'ici trois ans. Pour s'étendre ensuite à d'autres régions où ADL assure la distribution alimentaire. Au cours de cette première année la ferme Valjack a produit cinq variétés différentes de carottes, mais trois n'ont pas donné un rendement satisfaisant.

On testera donc d'autres variétés l'an prochain. Ce n'est pas le choix qui manque; on trouve, paraît-il, au Québec une vingtaine de variétés dif-

férentes de ce légume racine. Approvisionnés depuis le 20 août dernier, les consommateurs témiscabitiens s'avouent satisfaits des carottes régionales. Même les Holstein de la ferme Valjack ont droit à l'occasion à cette récompense, mais en quantité limitée : « Elles aiment ça presque sans bon sens! Elle grignotent avec leurs dents et il n'en reste plus. Parfois j'ai même peur qu'elles s'étouffent, avoue madame Jacques. Mais ça fait diminuer les taux de gras et de protéines, donc je ne leur en donne pas trop. C'est sucré comme du bonbon!



PHOTO: DIANE V. JACQUES/TCN



L'excellence

en rendement et en poids spécifique

Hybrides de maïs provenant d'un des plus importants programmes en Amérique du Nord

ÉQUIPE 2450 UTM

K108
* 2400 UTM

 **K105Bt**
* 2475 UTM

K110
* 2475 UTM

ÉQUIPE 2600 UTM

 **K118**
K118LL
* 2550 UTM

K157
* 2600 UTM

K177
* 2650 UTM

- Excellent rendement
- Floraison précoce et dessiccation rapide
- Très bons rendements et tenue
- Poids spécifique exceptionnel
- Excellents résultats dans les différents milieux
- Remarquable vigueur de départ
- Très bon rendement en grain et ensilage
- Disponible en version conventionnelle ou Liberty Link
- Excellent en rendement et poids spécifique
- Bonne adaptabilité en régie intensive
- Potentiel de rendement très élevé
- Bonne tolérance à la sécheresse

Semences Pride appartient à AgReliant Genetics, qui gère l'un des principaux programmes de sélection maïs en Amérique du Nord. Cette nouvelle compagnie a été créée en juillet 2000 suite à la fusion des opérations nord-américaines de maïs et de soya du Groupe Limagrain (France) et de KWS Saat AG (Allemagne).

Propriété d'agriculteurs | Groupe Limagrain est la plus importante société semencière autonome au monde et elle est la propriété d'agriculteurs.

Indépendance | Nos priorités en recherche et en commercialisation sont établies pour répondre aux besoins du marché et des producteurs plutôt qu'à ceux d'une compagnie particulière de produits chimiques.

Service | Nos conseillers techniques vous aideront dans la sélection des hybrides convenant le mieux à votre exploitation agricole.

Commandez et payez avant le 20 décembre, **épargnez 7%**

Semences Pride
☎ 1 800 265 5280
www.prideseed.com



Liberty et Liberty Link sont des marques enregistrées de Aventis CropScience Canada Co. • YieldGard est une marque enregistrée de, et est utilisée sous licence de Monsanto Company.

La varroase arrive dans la région de Rimouski

L'acarien parasite des abeilles, *Varroa destructor*, a été détecté, cet automne, dans plusieurs ruchers de la région de Rimouski. C'est dans le cadre de la surveillance des ruchers par le Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale du ministère de l'Agriculture qu'on a découvert la présence de la varroase.

Le parasite a été détecté pour la première fois au Québec en 1991 en Montérégie. Il s'est par la suite répandu dans la province pour atteindre le Bas-Saint-Laurent cette année. La Gaspésie

est la seule région encore exempte de la maladie.

Le Varroa a été découvert aux États-Unis en 1988. L'acarien se transmet facilement d'une ruche à l'autre et d'un rucher à l'autre par l'action des abeilles et par l'activité humaine, comme le transport et le commerce des abeilles. On peut ainsi faire franchir des distances importantes en peu de temps.

Non contrôlée, la maladie peut provoquer la mort d'une ruche en deux ou trois ans. Les apiculteurs de la région de Rimouski sont donc invités à faire

un échantillonnage représentatif de 10 % de leurs ruches au printemps ou à l'automne. Le laboratoire de pathologie animale du centre au 335, rue Moreault à Rimouski peut confirmer la présence de la maladie gratuitement.

Il n'existe que deux produits homologués au Canada pour traiter la varroase: l'acide formique et le fluvalinate. Le traitement doit s'effectuer au printemps ou à l'automne, en l'absence de miel. Lorsque bien appliqués, les traitements sont efficaces à 95 % et ne laissent pas de résidus. **R. B.**

Sur la piste de l'E. coli

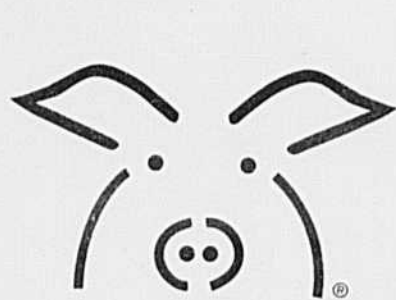
(La recherche agro-alimentaire) - Une équipe de chercheurs de l'université ontarienne de Guelph, dirigée par le professeur Mike Goss, en collaboration avec le Scottish Agricultural College d'Aberdeen, étudie les facteurs qui influencent la pénétration de la bactérie *Escherichia coli* (E. coli) dans le sol et l'exposition éventuelle des réserves d'eau potable.

La bactérie E. coli est responsable de la maladie du hamburger qui peut s'avérer mortelle comme ce fut le cas l'an dernier dans la municipalité de Walkerton. Le professeur Goss espère que ce projet de recherche permettra de mieux comprendre la situation et d'élaborer des techniques plus sûres d'épandage du fumier sur les exploitations agricoles.

L'équipe de chercheurs tentera notamment de déterminer si la bactérie a plus de chances de se retrouver dans le ruissellement direct superficiel, par suite de la contamination des eaux de surface, ou dans le ruissellement souterrain, par suite de contamination du réseau de drainage souterrain. On compare les applications de fumiers solide et liquide afin de déterminer quel type influe le plus sur la pénétration de la bactérie dans le sol.

Les chercheurs essaient aussi de déterminer si la teneur en sels du fumier et la charge superficielle de bactéries ont une incidence quelconque sur la capacité de l'E. coli de pénétrer dans le sol. La recherche est subventionnée par le ministère ontarien de l'Agriculture. **L.H.**

SOYEZ DES GAGNANTS DE 2002



au *Concours fermes porcines*

Catégories :

naisseur • finisseur • naisseur-finisseur

VOUS AVEZ JUSQU'AU 11 FÉVRIER 2002 POUR VOUS INSCRIRE

LES GAGNANTS 2001



Catégorie Naisseur
Sanipor Ltée
M. Régnald Roy, M^{me} Annie Roy
et M. Pierre Roy



Catégorie Naisseur-finisseur
Ferme G.E.C. inc.
M. Carl Lessard, M. Maurice Lessard,
M^{me} Marielle Lessard et M. Enrico Lessard



Catégorie Finisseur
Élevages Gosford inc.
M. Gilles St-Pierre, M. Charles McCrea
et M^{me} Ghislaine Dion

Médias officiels :



Vous pouvez nous rejoindre ou vous inscrire par :
Téléphone : (418) 877-1919 • Télécopieur : (418) 877-9292
Courriel : expocongresduporc@proexpo.qc.ca • Site Internet : www.congresduporc.qc.ca

L'Expo-Congrès
du porc 2002
du Québec

en partenariat avec la Fédération des producteurs de porcs du Québec

10 ET 11 AVRIL
HÔTEL DES SEIGNEURS,
SAINT-HYACINTHE

BRÈVE

Une nouvelle thérapie contre la mammite bovine

La mammite bovine est un problème extrêmement sérieux qui entraîne un manque à gagner d'environ deux milliards de dollars par année pour l'industrie laitière nord-américaine. En raison d'une résistance aux antibiotiques, les traitements jusqu'alors utilisés sont moins efficaces. Des scientifiques du Programme de recherches sur les aliments d'AAC à Guelph travaillent présentement sur de nouvelles façons de traiter la maladie en n'utilisant pas d'antibiotiques. Par leurs travaux, ils visent à combattre les agents pathogènes responsables de la mammite bovine au moyen de bactériophages, qui sont des parasites inframicroscopiques des bactéries. Les bactériophages ont le potentiel de «pirater» l'activité métabolique d'une cellule bactérienne de façon à mettre la totalité de son énergie au service de la production de nouveaux bactériophages. Lorsque les réserves en énergie de la cellule sont épuisées, celle-ci éclate et libère jusqu'à des centaines de nouveaux bactériophages.

Source : La Puce à l'oreille, Agriculture et agroalimentaire Canada

ŒUFS DE CONSOMMATION

À l'œuvre sur plusieurs fronts

Jean-Charles Gagné

Sans coup d'éclat, les négociations sur le renouvellement de l'entente fédérale provinciale sur les œufs de consommation progressent bien. Si tout se déroule comme prévu, la signature pourrait avoir lieu en 2003. Le scénario actuel veut que le Québec reçoive environ la moitié des allocations liées à la croissance enregistrée au cours des dernières années. Cela s'explique par le fait que le Québec est la moins autosuffisante des provinces. Le Québec fournit en effet 17,6 % de la production canadienne d'œufs de consommation alors qu'il représente 26 % de la population du pays.

Le secteur des œufs de consommation est en progression après une stabilité d'un quart de siècle. On parle d'une hausse de 13 % depuis 1998, ce qui aiguise les appétits. D'autres provinces, comme la Saskatchewan, réclament en effet une meilleure part de la croissance. Les faibles prix des grains l'incitent à transformer les céréales produites sur son territoire. Le partage de la croissance s'effectue notamment sur la base des parts de marché détenues par chaque province.

À la Fédération des producteurs d'œufs de consommation, on ne craint pas que cette divergence dégénère en conflit. « Les producteurs sont conscients qu'ils n'ont pas intérêt à bouleverser le système de gestion de l'offre en place depuis 1972. Ils savent qu'ils paient pour les surplus d'œufs et ont compris au fil des ans qu'il vaut mieux produire là où c'est le plus avantageux, ne serait-ce que pour éviter des frais de transport », a précisé en entrevue Sylvain Maher, secrétaire de la Fédération.

Produit industriel

Des changements se profilent aussi au chapitre des œufs de transformation. Dans les années 1970, les producteurs encaissaient une baisse de prix immédiate en situation de surplus de production. Ils ont donc institué un système de rachat des surplus (œufs trop gros, fêlés, etc.) qu'ils vendent à des transformateurs. Les transformateurs paient ces œufs (le « produit industriel ») moins cher que les consommateurs. Les producteurs absorbent la différence d'environ 0,70 \$ la douzaine. Vu les coûts importants qui en résultent, les producteurs ont décidé de limiter la quantité du produit industriel à 30 % du volume total des œufs de consommation.

Le Manitoba, qui produit déjà beaucoup d'œufs pour la transformation, voudrait encore en hausser le volume. « Les producteurs du Québec évaluent actuellement la pertinence de cette opportunité avec la collaboration du MAPAQ, a noté M. Maher.

« Ils veulent vérifier les retombées ac-

tuelles de l'industrie de l'œuf sur l'économie du Québec et l'incidence d'investir pour hausser le volume d'œufs voués à la transformation notamment sur les emplois ainsi que sur les profits et leur partage. »

Les producteurs du Québec tentent par ailleurs d'obtenir un meilleur revenu pour les œufs de transformation. Ils estiment que les transformateurs devraient payer cette matière première en

fonction de son utilisation, comme c'est le cas pour le lait. Les transformateurs paient le lait à un prix différent selon qu'il sert à produire du beurre, du fromage ou du yogourt. Une approche que les producteurs d'œufs jugent plus proche de la réalité du marché.

Traitement collectif

Plus de pondeuses génèrent plus de rejets en phosphore. Bien que 68 % des producteurs d'œufs de consommation possèdent des terres pour épandre, le traitement collectif du fumier de pondeuses leur apparaît comme une voie prometteuse. « C'est un fumier riche en phosphore et pur, c'est-à-dire sans litière. Il se sèche facilement vu sa teneur de 35 % de matière sèche. En regroupant le fumier de plusieurs poulaillers, on pourrait constituer un immense tas

de phosphore qui, conditionné, pourrait être intégré aux engrais chimiques ou dans l'alimentation animale », a illustré M. Maher. Cette approche aurait le mérite de libérer de vastes superficies pour l'épandage.

Les producteurs d'œufs favorisent l'élimination du concept de municipalités en surplus de fumier où existent des normes de gestion des fumiers très contraignantes. Ces normes empêchent à toutes fins utiles des producteurs, non en surplus sur leur propre ferme, d'agrandir leurs installations pour profiter de la croissance actuelle et future. Les producteurs d'œufs cherchent par ailleurs à réduire les quantités de phosphore issues des élevages. Ils ont notamment créé le club agroenvironnemental spécialisé Enviro-Œuf.



Notre relation d'affaires
avec notre clientèle

Le partenariat, dans toute la force du mot

Nous le croyons, de toutes nos forces!
Nous le concrétisons solidement.

La Financière
agricole

Québec

www.financiereagricole.qc.ca

GÈNES +

Isabelle Paradis

GMO en croissance au Brésil

Bien qu'illégal, la culture du soja génétiquement modifié au Brésil continue à prendre de l'expansion. On estime que plus de 300 000 hectares de soja modifié ont été ensemencés au cours de la saison 2001. Le Brésil est le seul gros producteur de soja où les variétés génétiquement modifiées sont encore interdites. Mais il est de notoriété publique qu'elles sont cultivées depuis trois ans dans le sud du pays. Il semble toutefois que les autorités brésiliennes s'apprentent à présenter une loi pour assouplir cette interdiction.

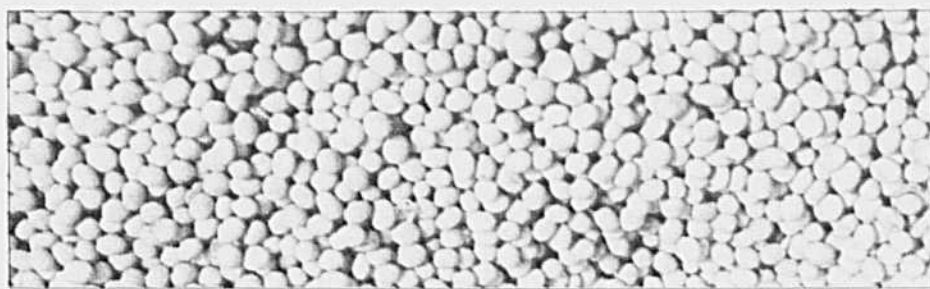


PHOTO: TCN

Tests pour la pomme de terre

Les ventes américaines de pommes de terre déshydratées au Japon ont diminué de 37 % depuis le mois de mai. Des inspections ont permis de déceler la présence de pommes de terre modifiées génétiquement dans des grignotines en provenance du Canada et des États-Unis. Le National Potato

Promotion Board américain a décidé d'investir 600 000 \$ dans des procédures d'inspection permettant de vérifier la présence d'OGM afin de regagner les marchés perdus. L'organisme incite les producteurs de pommes de terre destinées à la transformation à tester aussi leurs semences au cours de l'hiver. Plusieurs transformateurs américains s'apprentent à exiger ces tests de la part des producteurs com-

merciaux. Les États-Unis souhaitent augmenter leurs exportations de produits déshydratés et congelés et profiter des baisses de production anticipées en Europe.

D'abord l'argent

C'est d'abord la perspective de rentabilité qui motive ou non les agriculteurs à planter des variétés génétiquement modifiées. C'est du moins ce que confirment certaines statistiques américaines. Environ 63 % des fèves soja cultivées aux États-Unis sont modifiées parce que c'est payant pour les producteurs et que cela leur permet souvent d'utiliser moins d'herbicide, de réduire le travail du sol et par conséquent les quantités de combustible. Selon une étude du National Center on Food and Agricultural Policy, le soja Roundup Ready permet de réduire les coûts d'environ 15 \$ US l'acre. Par contre, en raison de la réticence européenne, certains acheteurs américains offriraient jusqu'à 20 cents de plus le boisseau pour du soja non modifié. Alors c'est au producteur de faire ses calculs. Plusieurs misent sur la pression des autorités américaines pour convaincre éventuellement l'Europe d'assouplir sa réglementation à ce sujet, quitte à présenter une plainte à l'Organisation mondiale du commerce.

Agriculture moléculaire

Les groupes environnementaux s'attendent à ce que l'agriculture moléculaire suscite éventuellement encore plus de remous dans la population que les OGM. L'agriculture moléculaire c'est, en gros, la modification génétique des plantes en vue de produire des vaccins, des protéines thérapeutiques, des enzymes industrielles et d'autres produits. L'Agence canadienne d'inspection des aliments sollicitait récemment l'opinion du public sur ce sujet. Ces produits ne sont pas encore sur le marché et l'Agence souhaite élaborer une réglementation avant de les autoriser. Au cœur des préoccupations : éviter le mélange accidentel des produits issus de l'agriculture moléculaire et de produits de grande culture, trouver la meilleure façon d'assurer que les produits ne présentent pas une menace pour la santé des humains et des animaux ni pour l'environnement. C'est à suivre.

Nouveau fongicide

BASF a mis au point un nouveau fongicide unique destiné à la protection d'un vaste éventail de cultures. Ce nouvel ingrédient actif cible le marché des cultures spécialisées, comme les raisins, les fruits, les légumes et le gazon, en plus du colza oléagineux et d'autres grandes cultures. Le fongicide sera commercialisé dans le monde entier dès qu'il aura obtenu les autorisations des agences de réglementation gouvernementales en 2002 et 2003. Ce nouvel ingrédient actif, combiné à d'autres composés exclusifs, créer une famille de produits à très large spectre d'action qui permettront de protéger plusieurs cultures. **R.B.**

MARQUE

SeCan

De bien bonnes choses à l'intérieur du sac!

NOUVELLE VARIÉTÉ **OAC Prudence**

- haut rendement
- maturité très précoce
- hile jaune
- gros grains

Mise au point par l'Université de Guelph

NOUVELLE VARIÉTÉ **Altesse**

- très haut rendement
- plus précoce que Maple Glen
- très bonne résistance à la verve
- hile brun foncé

Mise au point par le CÉROM et le MAPAQ.

NOUVELLE VARIÉTÉ **AC Glengarry**

- haut rendement
- hile jaune imparfait
- maturité semblable à celle de Maple Glen
- ascendance issue de Maple Glen

Mise au point par Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa. Certificat d'obtention demandé.

OAC Bayfield

- haut rendement
- pleine saison
- très bonne résistance à la verve
- hile brun

Mise au point par l'Université de Guelph

DE FAIBLES COÛTS DE DÉVELOPPEMENT
 Vous récoltez les fruits de programmes de recherche financés à même les deniers publics. Pas de programmes de recherche privés qui coûtent cher avec des structures de commercialisation, des équipes de vente ou des campagnes de publicité onéreuses souvent associées aux marques privées.

DES VARIÉTÉS À HAUT RENDEMENT, MISES AU POINT LOCALEMENT
 Créées et sélectionnées ici même, les variétés de soja de SeCan offrent des rendements toujours élevés.

DES CHERCHEURS RÉPUTÉS
 Nos variétés sont mises au point par des sélectionneurs publics réputés du CÉROM, du MAPAQ, de l'Université de Guelph et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

DES OPTIONS DE COMMERCIALISATION AVANTAGEUSES
 SeCan mise sur les variétés à hile jaune qui sont en forte demande sur les marchés mondiaux.

Telle est notre devise : des variétés de qualité sans compromis. **Insistez** donc sur les variétés de soja de SeCan partout où l'on vend des semences.

Voyez-y!
Du soja à seulement **17 \$ le sac!**

Seulement 17 \$ le sac de 50 lb. (22,7 kg).
Le commerçant peut vendre pour moins.

Pour en savoir plus long sur la performance de ces variétés, veuillez consulter le Guide des semences de SeCan.

Pour plus de renseignements :
seed@secan.com

La traçabilité, le coussin gonflable de l'agroalimentaire

Pierre-Yvon Bégin

pybegin@laterre.qc.ca

Les délais sont ultra-courts, mais elles ont la ferme conviction de livrer la marchandise à temps. Linda Marchand et Martine Mercier sont plongées dans une course folle : mettre en place le système québécois de traçabilité et d'identification des bovins laitiers et de boucherie. Si elles ont le sentiment de marquer l'histoire de l'agriculture au Québec, elles espèrent que le système n'aura jamais à être utilisé, exactement comme le coussin gonflable.

« C'est une des belles choses qui arrivent en agriculture depuis longtemps. Ça vient un peu comme un complément à tout ce qui se vit. Ce n'est pas juste contraignant, il y a un aspect très positif », affirme Martine Mercier, première présidente de l'organisme chargé de mettre en place et d'administrer le projet, Agri-Traçabilité Québec. Responsable du Comité de la qualité à l'Union des producteurs agricoles et présidente depuis quatre ans du Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec, Martine connaît bien la traçabilité. Dans le secteur des œufs, ce système existe depuis longtemps...sur papier. Le nouveau système profitera du support informatique.

« Mon intérêt, c'est de peser sur un bouton et de voir le portrait global », illustre-t-elle en appuyant sur le clavier fictif d'un ordinateur.

En effervescence

Linda Marchand connaît bien l'effervescence et l'euphorie entourant le lancement de nouveaux projets. Elle vient de l'équipe qui a mis sur pied l'encan électronique dans le porc il y a douze ans. Elle est entrée en poste à la direction d'Agri-Traçabilité le 2 août dernier. Elle dirige une équipe d'une quinzaine de personnes, sans compter les sept ou huit informaticiens qui travaillent à contrat pour concevoir une banque de données, la mémoire vivante du système.

Importée du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, cette banque de données est toujours en développement. Elle devra inclure tous les sites ou pâturages où sont parqués les animaux. Rappelons qu'au démarrage de la traçabilité, seuls les mouvements d'animaux seront compilés dans cette banque. Les mouvements seront notés à différents points de contrôle comme les encans ou les expositions agricoles ou encore par différents témoins tels les vétérinaires, inséminateurs ou agents du PATLQ. Des lecteurs optiques devraient simplifier cette tâche.

Innovateur

Dans une phase d'expansion, la traçabilité sera étendue à d'autres espèces comme l'agneau et le porc. En Belgique par exemple où la traçabilité existe depuis 94, les intrants dans l'alimentation sont répertoriés par le système depuis la crise des dioxines.

L'expansion permettra éventuelle-



Linda Marchand, directrice générale, et Martine Mercier, présidente, ont pour mission d'implanter la traçabilité au Québec. Le projet sera livré à temps, promettent-elles.



ment les échanges de données, les maillages entre les différents intervenants comme les vétérinaires ou centres d'insémination. Les questions de sécurité de l'information devront obligatoirement avoir été analysées auparavant.

« Il est important aujourd'hui dans les marchés de protéger nos troupeaux et de garantir notre qualité. Les producteurs doivent y voir cette valeur, car nous sommes bien conscients que

l'implantation de la traçabilité va leur demander du travail. Notre système va être innovateur, à l'image des producteurs », affirme Linda Marchand avec conviction.

Déjà la semaine dernière, les 17 000 producteurs visés ont reçu une lettre accompagnée de deux formulaires. Ceux-ci permettront à chaque producteur de s'enregistrer et de commander ses identifiants; il est ici question d'un million de paires de boucles! Tout doit être compilé pour le 15 janvier prochain.

Remboursement

Rappelons que le producteur doit joindre un chèque à sa commande - 2 \$ par paire - et que le gouvernement du Québec lui fera parvenir un rembour-

sement une fois les identifiants activés, c'est-à-dire installés et enregistrés dans la banque de données. Les producteurs doivent éviter de commander inutilement, car seules les boucles activées durant la campagne massive d'identification seront remboursées de façon automatique sans avoir à le réclamer.

Cette semaine, une deuxième lettre sera expédiée, cette fois aux seuls éleveurs de race. Elle comprendra une liste préencodée de tous les animaux inscrits au livre généalogique de chaque race de façon à faciliter la prise d'inventaire. Les propriétaires pourront obtenir un jeu de boucles de transition portant les mêmes numéros que ceux de l'enregistrement actuel de leurs animaux. Une entente a été conclue à cet effet avec le Conseil québécois des races laitières représenté par sa directrice générale, Michelle Giasson.

« Nous les producteurs, on n'aime pas trop les papiers. Notre objectif c'est aussi de se simplifier la vie. Une fois les données inscrites au fichier, tous les intervenants auront accès à leur section », fait valoir Martine Mercier. Elle rappelle toutefois que le but premier de la traçabilité demeure l'aspect sanitaire. En cas d'alerte, les autorités pourront réagir rapidement et intervenir de manière chirurgicale.

Rappelons que les bovins de boucherie et veaux de lait déjà identifiés par une boucle rose en vertu des programmes d'assurance-stabilisation n'auront pas à être réidentifiés. Aucune boucle rose ne doit donc être retirée des oreilles d'un bovin avant son abattage. La Financière précisera d'ailleurs tous les détails dans une prochaine lettre.

Bulletin d'abonnement

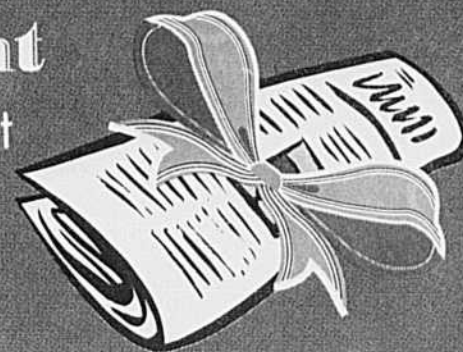
Offrez à un(e) ami(e) un abonnement cadeau à La Terre de chez nous

VEUILLEZ ENVOYER L'ABONNEMENT-CADEAU À:

Nom: _____
 Adresse: _____ App: _____
 Ville: _____
 Prov. _____ Code postal: _____
 Téléphone: (____) _____

DE LA PART DE:

Nom: _____
 Adresse: _____ App: _____
 Ville: _____
 Prov. _____ Code postal: _____
 Téléphone: (____) _____



MODE DE PAIEMENT

Chèque Master Card
 Mandat postal Visa

N° de carte: _____

Date d'expiration: ____/____

Signature: _____

1 an	39,11\$	taxes
2 ans	67,30\$	incluses
3 ans	93,17\$	

Veillez nous retourner ce coupon avec votre paiement à l'adresse ci-dessous:

La Terre de chez nous
 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Québec J4H 3Y9

LA TERRE
 DE CHEZ NOUS

MAINTENANT À L'AFFICHE

DEKALB 2001-2002

GÈNES COMBINÉS



YIELDGARD[®] (Bt)+
ROUNDUP READY[™]



Ferme NORAC inc.
Normand Caron

St-Timothée

**Le futur passe par... le
Roundup Ready^{MD}**

*J'ai bien aimé les maïs
Roundup Ready^{MD} pour le
rendement et l'aspect pratique
et simple de cette technologie.
Le contrôle des mauvaises
herbes est facile. J'en ai profité
pour éliminer les mauvaises
herbes aux pourtours de mes
champs. Avec cette
technologie, on peut dormir
en paix. Peu importe la
température on peut toujours
retourner arroser en cas de
besoin avec le Roundup
Transorb^{MD}. Les hybrides ont
un bon potentiel de rendement
et leurs tenues sont excellentes.
Selon moi, le futur passe par la
technologie Roundup Ready^{MD}.*



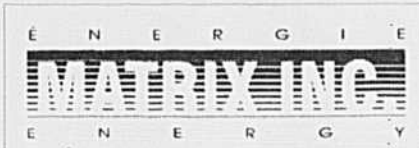
Dekalb est une marque de commerce de Dekalb Genetics. Roundup Ready, Roundup Transorb et YieldGard sont des marques de commerces de Monsanto Company. Monsanto Canada Inc. Licencié.

CHRONIQUE

QUOI DE NEUF

Régnald Bourgeois

Mur pour récupérer l'énergie solaire



Matrix de Kirkland au Québec propose son mur solaire pour récupérer l'énergie pour le chauffage et la ventilation. Cette technologie simple à installer sert autant aux bâtiments commerciaux, industriels, publics qu'agricoles.

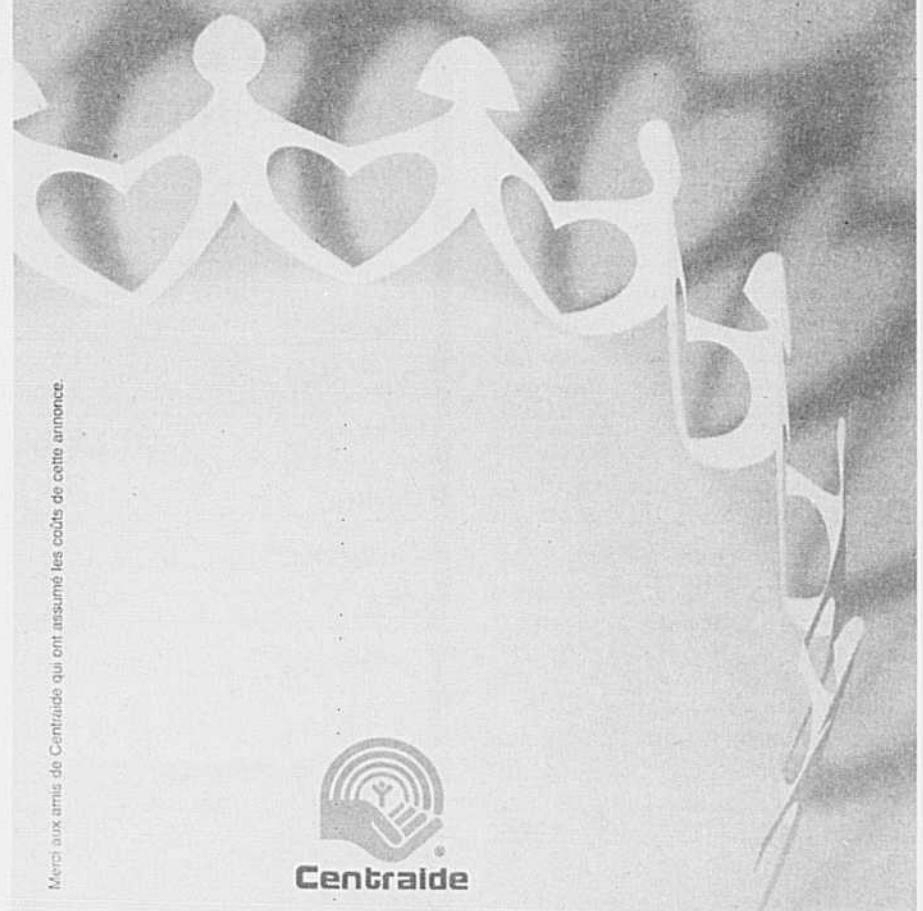
Le système est composé d'un revêtement doté d'une multitude de petites ouvertures qui s'installe à quelques pouces du mur d'un bâtiment, idéalement du côté sud. La finition cuite du revêtement est spécialement conçue pour ses propriétés d'absorption. Le soleil réchauffe l'air qui passe au travers. Un ventilateur situé en haut de la cavité tire l'air et le distribue dans le bâtiment par des conduits perforés. Déjà quelque murs solaires ont été installés près des bâtiments d'élevage de porcs et de volailles et les constructeurs connaissent de plus en plus ce système qui permet des économies

d'énergie. Devant la nécessité de réduire les coûts d'énergie et les émissions de gaz carbonique, les systèmes solaires représentent une alternative à considérer.

Trouver une aiguille dans une botte de foin

Schering-Plough santé animale commercialise une nouvelle gamme d'aiguilles hypodermiques destinées au bétail. Ce qui les distingue : un taux de détection par les principaux détecteurs de métal utilisés dans les usines de transformation de la viande qui s'élève pratiquement à 100 %. Les aiguilles sont faites d'un alliage d'acier inoxydable unique en son genre et facilement détectable. Ce fait a été confirmé par des essais indépendants menés par Canada porc international et le Conseil canadien du porc. Ces aiguilles ne se distinguent pas visuellement des aiguilles conventionnelles. C'est l'alliage qui sert à leur fabrication qui les distingue. Son taux de détection est dix fois supérieur à celui des aiguilles en acier inoxydable. Ces aiguilles plient au joint de jonction de la garde et de l'aiguille et elles brisent si on essaie de les redresser. Leur coût est supérieur aux aiguilles conventionnelles car elles coûtent plus cher à produire.

Donnez à des gens
qui aident des gens
qui aident des gens

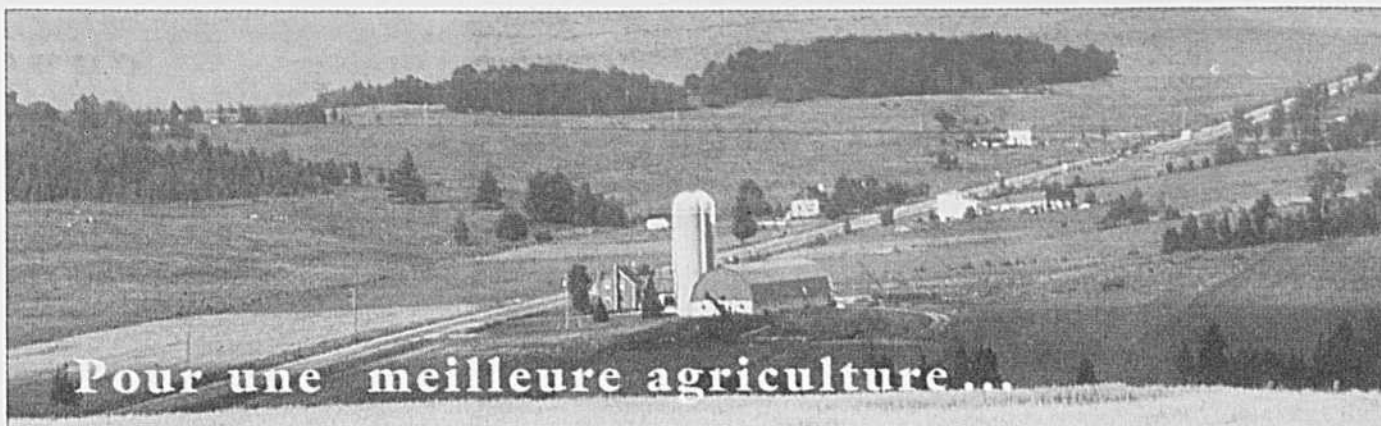


Merci aux amis de Centraide qui ont assumé les coûts de cette annonce.





INSTITUT DE RECHERCHE
ET DE DÉVELOPPEMENT EN
AGROENVIRONNEMENT



La recherche au service de la collectivité

L'IRDA ACCENTUE SES EFFORTS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT (R-D) EN AGROENVIRONNEMENT POUR MIEUX RÉPONDRE AUX ATTENTES DU MILIEU AGRICOLE ET DE LA POPULATION. À SA CRÉATION EN 1998, ON DÉNOMBRAIT 86 PROJETS, DONT 66 % RELIÉS À L'AGROENVIRONNEMENT. AUJOURD'HUI, PRESQUE LA TOTALITÉ DES PROJETS, SOIT PLUS DE 90 % DES 130 PROJETS EN COURS, ONT PRIS LE VIRAGE AGROENVIRONNEMENTAL.

Dans son plan stratégique triennal, déposé en mars dernier, l'Institut énonce sa vision :

En 2004, l'IRDA sera reconnu comme un leader en agroenvironnement pour ses solutions novatrices favorisant une agriculture durable et en harmonie avec son milieu, pour l'expertise de très haut niveau de son personnel et pour la force de son partenariat. Plus important encore, il annonce sa participation active dans certains secteurs primordiaux : l'élevage des animaux (alimentation animale, régie du troupeau, traitement des fumiers, etc.), la protection des ressources eau, air et sol, et l'innocuité et la qualité des produits.

Déjà, plusieurs des projets conduits à l'IRDA, en collaboration avec ses nombreux partenaires, s'inscrivent dans l'un ou l'autre des six axes prioritaires identifiés dans le Cadre d'intervention en agroenvironnement 2001-2003 de l'UPA. À titre d'exemple, l'Institut procède à des analyses de sols, propose des solutions telles que les bandes herbacées et établit des grilles de fertilisation rationnelles. Il expérimente et propose également des moyens alternatifs à l'utilisation de pesticides suivant l'objectif de réduction de la pollution diffuse. D'autres recherches sont aussi réalisées pour gérer les déjections animales de manière à réduire la pollution localisée et à diminuer les rejets d'azote et de phosphore.

La problématique entourant le traitement des lisiers est largement étudiée par l'Institut et ses partenaires. Ceux-ci redoublent d'efforts pour développer des technologies permettant de réduire les émissions en provenance de toute production animale. Le concept ORVERMD, qui signifie 0 rejet par la valorisation économique des résidus, fait partie des approches novatrices qui intègrent différentes techniques destinées à la valorisation des résidus de ferme, et ce, à



M. Gilles Desaulniers, ing., M. Sc.
Directeur général de l'IRDA

des coûts abordables pour le producteur.

Enfin, l'IRDA soutient les producteurs agricoles en leur fournissant directement, ou par le biais d'autres intervenants du milieu, tels les clubs agroenvironnementaux et les conseillers régionaux du MAPAQ, les connaissances nécessaires à la mise en place d'une agriculture durable tout en assurant la compétitivité et la rentabilité de leurs entreprises. L'an passé, les chercheurs de l'Institut ont participé à 270 activités de transfert dans le but de partager le fruit de leurs recherches.

Et c'est dans cette perspective que sept d'entre eux, spécialistes en fertilisation des sols, phytopathologie, conservation des sols et de l'eau et régie des productions animales, présentent dans ce dossier de La Terre de chez nous des résultats concrets de quelques projets réalisés à l'IRDA et de nouvelles pistes de recherche.

Un maillon indispensable à l'agriculture

QUAND ILS SE SONT ENTENDUS, IL Y A TROIS ANS, À LA CONFÉRENCE DE SAINT-HYACINTHE POUR CRÉER L'INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN ENVIRONNEMENT (IRDA), LES PARTENAIRES DU MONDE AGROALIMENTAIRE ONT VU JUSTE. IL NE FAIT AUCUN DOUTE QUE L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT MIS ENSEMBLE JUSTIFIENT TOUT UN PAN DE RECHERCHE QUI EST ABSOLUMENT INDISPENSABLE AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DURABLE.



M. Christian Lacasse
Vice-président de l'UPA

Le présent cahier donne un aperçu des fruits que cette recherche peut produire. Qu'il s'agisse d'améliorer la gestion des fumiers et lisiers, de techniques pour la réduction des rejets en azote et en phosphore, de programmes de fertilisation intégrée, etc., les pistes de recherche touchent de près les problématiques auxquelles les agriculteurs agricultrices font face au quotidien.

Sensibles à la nécessité d'améliorer leurs pratiques, les producteurs et les productrices agricoles comptent en effet beaucoup sur ces nouvelles solutions. En ce sens, le travail de l'IRDA répond à leurs préoccupations. Il est en effet très important pour eux que ce savoir et ce transfert des connaissances débouchent sur de réelles applications pratiques dans leurs champs et sur leurs fermes.

Il est heureux, à cet égard, que de nom-

breux projets de recherches de l'IRDA convergent vers les axes d'intervention prioritaires du plan d'action environnemental que les agriculteurs du Québec se sont donné. Compte tenu du grand défi que pose, pour les prochaines années, la problématique de la pollution diffuse, il convient d'apprécier que l'IRDA travaille ainsi à définir des avenues de solution qui rendront possible ce qui, techniquement, est inaccessible aujourd'hui.

L'IRDA s'implique aussi, en partenariat, avec les Fédérations affiliées de l'UPA. Ce faisant, c'est la meilleure façon de contribuer à l'amélioration des services-conseils offerts aux agriculteurs. Pour nous et nos partenaires en ce domaine, c'est de toute première importance. Nous travaillons ardemment, depuis trois ans, au développement stratégique de ces services qui, selon nous, doivent servir de canaux privilégiés de communication entre ceux qui ont des besoins et ceux qui mettent au point les solutions.

**C'est la
meilleure façon
de contribuer
à l'amélioration
des services-
conseils offerts
aux agriculteurs**

L'agriculture québécoise a pris le virage de l'agriculture durable depuis plusieurs années déjà. Sur cette route, les producteurs et les productrices agricoles favorisent, ainsi qu'ils l'ont toujours fait avec leur syndicalisme, une approche de partenariat et de concertation, ce qu'ils appellent avec cœur l'action collective. Par rapport à cette préoccupation, l'IRDA apparaît de plus en plus comme un acteur complémentaire indispensable dont le rôle est indissociable d'une agriculture qui se veut tournée vers l'avenir et le respect de l'environnement.



L'Union des
producteurs
agricoles

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec

Recherche, Science
et Technologie

Québec

Environnement

Québec

Une idée qui flotte dans l'air...

Vincent Phillon *

DEPUIS TOUJOURS, LES AGRICULTEURS PRENNENT TOUS LES MOYENS POSSIBLES POUR PROTÉGER LEURS CULTURES CONTRE LES MALADIES DES PLANTES. OR, UN BON NOMBRE DE CES MALADIES SONT CAUSÉES PAR LES SPORES DE CHAMPIGNON ET LES BACTÉRIES QUI FLOTTENT NATURELLEMENT DANS L'AIR. CES ORGANISMES SONT EMPORTÉS PAR LE VENT ET TRAVERSÉNT PARFOIS DES DISTANCES CONSIDÉRABLES AVANT DE S'ABATTRE SUR UNE CULTURE. CE GENRE D'ATTAQUE NATURELLE EST TRÈS SORNOIS, CAR CES ORGANISMES SONT INVISIBLES À L'ŒIL NU ET LORSQUE LES DÉGÂTS APPARAISSENT, IL EST SOUVENT TROP TARD POUR RÉAGIR.

Des applications de fongicides injustifiées?

La solution la plus facile pour assurer la « sécurité des cultures » consiste à appliquer des fongicides à intervalles réguliers ou lorsque les conditions météorologiques semblent favorables au développement des maladies. Cette approche est rassurante pour le producteur, mais trop souvent des traitements inutiles sont appliqués. Le nombre de traitements injustifiés varie considérablement selon les localités, les cultures, les différentes maladies et les conditions atmosphériques.

Par exemple, on constate que lors d'années pluvieuses, le nombre d'applications de fongicides non nécessaires est faible, alors qu'au cours d'années sèches, comme en 2001, une forte proportion des traitements n'est pas utile. De même, dans les régions où la pression de la maladie est faible, le nombre de traitements est souvent trop élevé si on le compare à celui des régions aux prises de façon sérieuse avec la maladie. Bref, la perception du risque ne correspond pas toujours au risque réel.

La disponibilité et le coût relativement abordable des produits sont à l'origine de cette utilisation injustifiable, rendant systématique l'intégration des fongicides dans les pratiques culturales. Heureusement, de plus en plus de producteurs sont sensibles aux préoccupations environnementales et aux inquiétudes du public face à l'utilisation abusive de pesticides de synthèse. Divers projets sont mis en place pour réduire leur usage. L'une des voies envisagées pour y arriver consiste à mieux cibler les traitements.

De la suggestion au moyen

Dans le cas des maladies propagées par des spores aériennes, il serait intéressant de traiter les champs seulement lorsque les spores sont présentes dans l'air ou lorsque leur concentration dépasse un seuil d'impact économique ou un seuil de risque. C'est exactement l'approche préconisée actuellement pour lutter contre de nombreux insectes. Lorsque le nombre d'insectes piégés dépasse le seuil d'intervention, un traitement est réalisé.

Le problème avec ce type d'approche est que les spores responsables des maladies ne peuvent être détectées facilement. Bien que certains pièges soient conçus pour mesurer la concentration des spores dans l'air, jusqu'à tout récemment, les spores devaient être dénombrées au microscope. Cette tâche laborieuse a limité considérablement les applications pratiques et bien peu de chercheurs ont suggéré d'utiliser les capteurs de spores dans un contexte agricole commercial pour cibler les applications de fongicides.

Plusieurs équipes de recherche de différentes organisations tentent toutefois de mettre au point des capteurs qui permettraient de déterminer la concentration et la nature des particules dans l'air sans que l'utilisation d'un microscope soit nécessaire. Di-

verses disciplines voient de nombreux avantages à ce genre de technologie. Entre autres, les aérobiologistes qui s'intéressent aux pollens responsables des allergies, aux poussières à l'origine du syndrome des édifices à bureaux et aux polluants atmosphériques pourraient tous bénéficier d'une meilleure technologie de détection.

Selon la nature des particules et l'application visée, différentes technologies sont explorées. La place de l'agriculture dans ce secteur est modeste, mais certaines équipes s'intéressent tout de même aux applications possibles de ces technologies en milieu agricole. Malheureusement, celles-ci s'avèrent généralement sophistiquées et coûteuses. L'IRDA et ses partenaires, Agriculture et Agroalimentaire Canada et l'Université de Sherbrooke, ont lancé un projet dans le cadre de l'Action concertée Fonds FCAR-IRDA qui consiste à développer un appareil peu



Captures de sporanges de *Phytophthora infestans*, l'agent responsable du mildiou de la pomme de terre. Un exemple d'application pour un outil de détection.

coûteux de détection, destiné directement aux producteurs agricoles ou à leurs conseillers techniques.

Cette technologie n'est certes pas pour demain, car de nombreux facteurs doivent être étudiés, dont la facilité d'utilisation de l'équipement, sa fiabilité et son coût. De plus, la mesure des spores à un seul endroit ne suffira peut-être pas à établir le risque d'attaques à l'échelle d'un champ ou d'une

région. De même, on devra déterminer le seuil de risque ou d'intervention pour chacune des maladies.

Malgré tout, cette approche semble prometteuse. Trouverons-nous enfin un outil de détection des microorganismes qui permettra de mieux cibler les interventions de fongicides et de vivre dans un environnement plus sain?

* Agronome, M. Sc., chercheur à l'IRDA



Pertes d'éléments nutritifs dans les drains

Marcel Giroux * et Raynald Royer **

les sols et les cultures. Sur le plan chimique et microbiologique, la qualité de l'eau est grandement affectée par les systèmes culturaux, les pratiques de fertilisation et les types de sols. Les problèmes fréquemment soulevés sont liés à l'enrichissement en azote nitrique et ammoniacal, en phosphore, en sédiments, en pathogènes et en pesticides. Il est donc essentiel de connaître l'impact des pratiques agricoles sur la qualité des eaux de ruissellement et celles des drains souterrains.

La présence d'éléments nutritifs

Le lessivage des nitrates constitue la principale source des pertes d'azote en agriculture. L'azote ammoniacal, faible dans les sols mais abondant dans les fertilisants minéraux et organiques, est quant à lui un élément intéressant pour mesurer les risques d'écoulement préférentiel à la suite de la fertilisation. Le phosphore, pour sa part, sert d'indicateur du risque d'eutrophisation (développement des algues dans l'eau).

Il existe une norme de qualité de l'eau relative à chacun de ces éléments : 10 mg/l pour l'azote nitrique (N-NO₃), 0,5 mg/l pour l'azote ammoniacal (N-NH₄), et 0,03 mg ou 30 mg/l pour le phosphore (P total dissous). C'est à partir de ces différentes données que la présente étude a été réalisée.

Mise en place de l'étude

Amorcé en 1999 par l'IRDA, le projet a été mené sur les sites de l'Observatoire de la qualité des sols du Québec, situés à Saint-Lambert-de-Lauzon. Des parcelles préalablement munies de systèmes de captage des eaux de surface et de drains souterrains ont été utilisées. Grâce à ces systèmes, il est possible à la fois de mesurer le volume d'eau drainée ou ruisselée, la concentration des polluants dans ces eaux et la charge cumulative par hectare.

Chaque parcelle de prairie et de maïs étudiée possède une superficie drainée de 1900 m² et de 1200 m² respectivement. Comme l'indique le Tableau 1, diverses doses d'engrais organique et minéral ont été testées en relation avec les pertes des éléments nutritifs aux drains.

L'échantillonnage et la mesure des volumes d'eau des drains agricoles ont été effectués tous les mois. Pour mesurer le débit d'eau de drainage, on a utilisé un auger à bascule jumelé à un compteur électronique autonome.

Analyse des eaux en azote nitrique

Sous prairies, le volume moyen d'eau drainée est de 30,5 cm/ha. Les concentrations aux drains et les charges d'azote nitrique perdues ont été faibles. La concentration

moyenne annuelle de nitrates (N-NO₃) varie entre 2,0 et 3,81 mg/l. Ces concentrations se traduisent par des charges perdues se situant, selon les modes de fertilisation, entre 5,6 et 12,0 kg/ha.

Pour le maïs-grain, le volume moyen d'eau drainée a été de 33,6 cm/ha. La concentration moyenne en N-NO₃ est plus élevée que sous prairie. Elle varie de 10,3 à 16,8 mg/l. La charge perdue est elle aussi plus importante, se situant entre 19,5 et 33,3 kg/ha selon les modes de fertilisation.

Écoulement préférentiel de l'azote ammoniacal

Pour l'azote ammoniacal (N-NH₄), les concentrations moyennes annuelles sont faibles, tant pour les prairies que pour le maïs, se situant généralement entre 0,01 et 0,10 mg/l. Les pertes annuelles varient entre 2,11 et 39,2 g/ha pour les prairies et 65 à 566 g/ha pour le maïs. Cependant, on observe des concentrations plus élevées dans certains cas, particulièrement pendant les jours qui ont suivi les épandages d'engrais de ferme lorsque les précipitations ont été abondantes. Il y a donc un risque d'écoulement préférentiel pour l'azote ammoniacal.

Pertes modérées en phosphore

Pour le phosphore, la concentration en P total dissous varie de 19,5 à 45,7 mg/l pour les prairies et de 19,3 à 26,6 mg/l pour le maïs-grain. Les charges de phosphore perdues sont cependant faibles, se situant entre 54 à 142 g/ha pour les prairies et 123 à 177 g/ha pour les cultures commerciales. Pour fins de comparaison, les pertes de phosphore par ruissellement superficiel sont typiquement de l'ordre du kilogramme par hectare.

Ces résultats démontrent que les pertes de P au niveau des drains sont assez modérées bien que les concentrations en P peuvent excéder le critère de 30 mg/l établi pour l'eutrophisation des milieux aquatiques. Environ 10 % des échantillons d'eau analysés dans le cadre de cette étude s'écartent fortement des moyennes annuelles. Des écoulements préférentiels de phosphore peuvent donc survenir en direction des drains.

À ces pertes de phosphore dissous peuvent s'ajouter des pertes associées aux particules de sol.

En résumé...

Cette étude précise l'influence du système de drainage souterrain sur les pertes d'éléments nutritifs.

Les drains souterrains représentent une voie d'évacuation importante pour l'azote nitrique, spécialement pour le maïs-grain, mais beaucoup plus limitée pour l'azote ammoniacal et le phosphore. Toutefois, les écoulements préférentiels font en sorte que dans certaines situations impliquant des interactions entre les conditions climatiques, les propriétés des sols et les épandages d'engrais, on peut mesurer des pertes accrues en N-NH₄ et P total dissous. Si on compare ces résultats avec ceux rapportés pour les eaux de ruissellement en surface, on trouve que les pertes aux drains ne représentent qu'environ 10 % des pertes annuelles pour le phosphore, mais environ 90 % des pertes de nitrates.

* Agronome, M. Sc., chercheur à l'IRDA
** Technologiste agricole à l'IRDA

Les engrais verts pour nos

sols, de temps en temps!

LES SOLS CULTIVÉS INTENSÈMENT ONT TENDANCE À SE COMPACTER. LEUR POROSITÉ EST AMOINDRIE, CONDUISANT À DES CONDITIONS DE MAUVAIS DRAINAGE, À L'ASPHYXIE DES RACINES, À UNE PAUVRE ABSORPTION DES ÉLÉMENTS NUTRITIFS DU SOL OU DES ENGRAIS, ET PAR CONSÉQUENT, À UNE MAUVAISE CROISSANCE DES CULTURES ET À DE FAIBLES RENDEMENTS. EN PRÉVENANT CES EFFETS NÉGATIFS, LES ENGRAIS VERTS REPOSENT LE SOL ET LUI REDONNENT LA SANTÉ EN RÉDUISANT L'INCIDENCE DES MALADIES. LEUR EFFICACITÉ DÉPEND TOUTEFOIS DES ESPÈCES AINSI QUE DE LA QUANTITÉ ET DE LA QUALITÉ DES RÉSIDUS ENFOUIS AU SOL.

Adrien N'Dayegamiye *

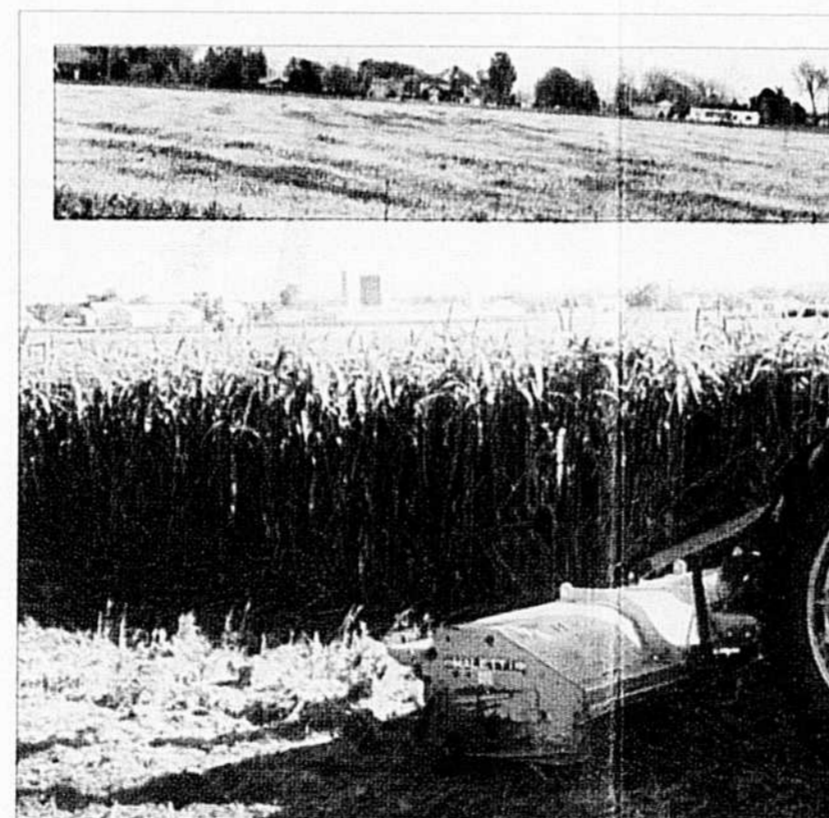
L'engrais vert est une culture qu'on sème soit au printemps (juin) sur jachère, comme culture principale de rotation, soit en automne (fin août) pour protéger le sol à la suite des récoltes hâtives. Les engrais verts sont enfouis au stade de la floraison, encore jeunes et donc verts. À cette étape, ils se minéralisent rapidement, stimulant fortement la microflore et la structuration du sol. Au contraire, les engrais verts trop mûrs perdent partiellement ces propriétés.

Les résultats de l'étude conduite à l'IRDA avec le millet japonais, le sarrasin, le colza et la moutarde blanche confirment les avan-

tages des engrais verts sur la fertilité et la qualité des sols.

Les effets agronomiques

L'utilisation d'engrais verts est une bonne pratique qui, en plus d'être économique, comporte des avantages agronomique et environnemental non négligeables. Une fois enfouie, la matière organique jeune et fraîche de l'engrais vert se décompose très rapidement et devient une source importante de nourriture pour les microorganismes du sol. Elle stimule la microflore et l'activité biologique du sol, ce qui est très positif pour plusieurs aspects de la fertilité du sol, comme la stabilité structurale et la disponibilité



Les engrais verts comportent des avantages environnementaux.

des éléments nutritifs pour les cultures. De plus, l'action mécanique des racines de ces cultures améliore l'aération du sol, sa perméabilité et sa cohésion. Enfin, l'effet positif de l'engrais vert sur la qualité du sol augmente le rendement pendant au moins trois ans après son enfouissement, permettant ainsi au producteur de récupérer son investissement.

Au point de vue environnemental, l'engrais vert permet de valoriser les quantités résiduelles d'engrais laissés par les récoltes, diminuant ainsi les risques de pollution du milieu. Enfoui dans un champ après une récolte de maïs, de pomme de terre ou de culture maraîchère, l'engrais vert valorise les engrais résiduels que ces cultures n'ont pas

utilisés. De plus, l'introduction des engrais verts dans la rotation favorise directement la diversification des systèmes de production. Elle permet de combattre certaines maladies, de diminuer la quantité de mauvaises herbes et de reposer les sols. On réalise ainsi de belles économies en pesticides! Les sols ainsi amendés sont également moins vulnérables à l'érosion, ce qui se traduit par une pollution réduite des cours d'eau par les sédiments et les polluants associés (nutriments, pesticides, etc.).

Les avantages économiques

Les engrais verts n'améliorent pas seulement la structure et l'activité biologique des sols, mais ils contiennent également des élé-

	Quantité d'azote capté par différents engrais verts et pourcentage de cet azote utilisé par la culture suivante (maïs et blé)			
	Millet japonais	Sarrasin	Colza	Moutarde blanche
Production moyenne de biomasse (t MS/ha)	7,0	2,9	3,5	3,0
Quantité d'azote fixé dans le sol par l'engrais vert (kg N/ha)	102,0	58,0	79,0	80,0
Azote de l'engrais vert récupéré par la culture l'année suivante (%)	Blé : 21 % Maïs : 28 %	Blé : 27 % Maïs : 31 %	Blé : 35 % Maïs : 39 %	Blé : 27 % Maïs : 30 %

Note : La biomasse qu'on enfouit et la quantité d'azote rendue disponible dépendent des conditions climatiques.

Ajustements de la nutrition minérale du maïs-grain au Québec

Simon-P. Guertin *

LE CONTEXTE DE CONCURRENCE ÉCONOMIQUE ET DE SENSIBILISATION POUR LA PROTECTION ET LA CONSERVATION DES RESSOURCES ONT AMENÉ LA RÉVISION DE PRATIQUES CULTURALES, NOTAMMENT CELLES CONCERNANT L'UTILISATION DES ENGRAIS MINÉRAUX DANS LES SYSTÈMES DE CULTURES.

Une enquête menée en Estrie et en Montérégie a démontré que plus de la moitié des producteurs de maïs appliquent des doses trop élevées de fumures azotées sur leurs cultures. Afin de limiter l'utilisation injustifiée des engrais minéraux dans le maïs, les recommandations en azote (N), phosphore (P) et potassium (K) ont été ajustées à la baisse, passant parfois dans le cas de l'azote de 180 kg/ha à 120 kg/ha. Ces ajustements se sont fait à partir d'études américaines et ontariennes. Mais est-ce que celles-ci conviennent aux conditions agronomiques québécoises?

Pour répondre à cette interrogation, une étude a été conduite entre 1994 et 1996 à Saint-Hyacinthe, dans les Cantons de l'Est et à l'Assomption. Financée par la Fédération des producteurs de cultures commerciales et le Syndicat des producteurs de cultures commerciales de Saint-Hyacinthe et de l'Estrie, cette étude avait pour objectif de mieux connaître les besoins réels du maïs en N, P et K en fonction des conditions du Québec et d'aider ainsi les agriculteurs québécois dans l'établissement de leurs programmes de fertilisation.

Actions posées

On a donc déterminé les doses optimales d'engrais minéral nécessaires à la production du maïs en tenant compte des apports en N, P et K pour des sols de textures différentes; des précédents culturels (orge, soya, maïs) et du mode d'apport de l'engrais minéral (à la volée, localisé) en lien avec différents travaux primaires du sol (semis direct, chisel).

On a aussi mesuré les quantités de N et de P échappées des systèmes de production dans les eaux de ruissellement et de drainage afin d'identifier la pratique culturale présentant le moins de risques de pollution pour l'environnement.

Dans les sols sableux, particulièrement dans les cas où le contenu en matière organique est supérieur à 4 %, le besoin agronomique du maïs en azote est comblé avec un apport de 100 kg de N/ha. Au-delà de cette dose, le risque de perte de nitrates par la voie souterraine est élevé. En sol argileux, la dose optimale de 150 kg N/ha est adéquate tant sur le plan agronomique qu'environnemental. Ces deux doses permettraient donc d'obtenir un bon rendement en grain tout en limitant les risques de pertes de nitrate dans l'environnement.

Au-delà de ces doses, les sols à texture sableuse montrent des risques élevés d'échappement de nitrates, qui surviennent pendant et après la saison de végétation. Dans les sols à texture argileuse, les nitrates se déplacent plus lentement au cours de la saison de production. Conséquemment, ils s'accumulent dans les couches de sol situées entre 40 et 100 cm. Ces nitrates pourront éventuellement s'échapper du système, à la saison de végétation subséquente, ou être absorbés par la culture suivante, si elle dispose de racines profondes.

Dans le cas du maïs, celui-ci n'a pas répondu aux doses croissantes de P et de K dans les démarreurs par rapport au témoin sans P et sans K puisque les sols montraient déjà un niveau élevé en ces éléments. Ainsi, il serait possible, dans de telles conditions de ferti-



Photo: TCN

On peut réduire les applications de P et de K pour les sols riches en ces éléments à une fois l'an ou aux deux ans.

lité de sol, de laisser passer une ou deux années d'application de démarreurs contenant du P et du K avant de revenir avec une dose normale de ceux-ci la deuxième ou la troisième année respectivement.

Précédents culturels

Les résultats de l'étude n'ont démontré aucun effet du précédent, que ce soit pour l'orge, le maïs ou le soya. Dans tous les cas, les rendements en maïs-grain s'accroissent avec l'augmentation progressive des doses de N, jusqu'à 150 kg de N/ha en sol argileux et jusqu'à 100 kg N/ha en sol sableux. Au-delà de ces doses, le besoin agronomique en N du maïs est comblé. Le rendement n'augmente pas et l'excédent de N non utilisé par la plante est sujet à s'échapper du système et à se retrouver dans l'environnement.

Cet effet est plus marqué sous les retours de soya et de maïs. Ces deux cultures disposent d'un système racinaire plus profond qui peut créer des voies préférentielles dans le profil d'où peut s'échapper le nitrate lors d'événements pluvieux importants. En général, on retrouve plus de N résiduel, et encore davantage à de plus grandes profondeurs suivant une culture de maïs ou de soya qu'après une culture d'orge.

Selon les résultats obtenus, les travaux primaires du sol étudiés n'influencent pas les rendements en maïs-grain. Cependant, ils affecteraient le contenu du sol en nitrates. Des doses élevées de N, appliquées à la volée, provoquent une élévation des teneurs en nitrates dans toutes les couches du sol, particulièrement sous semis direct. Par ailleurs, l'application localisée de l'engrais azoté près du rang de la culture (15 cm) permet au maïs de mieux l'utiliser, laissant moins de N résiduel dans le profil du sol.

Qualité de l'eau

Les volumes d'eau de drainage sont généralement supérieurs à ceux de l'eau de ruissellement. C'est d'ailleurs dans l'eau de drainage que les pertes en nitrates sont les plus

importantes avec 27 kg/ha comparativement à 0,7 kg/ha dans l'eau de ruissellement. L'importance et la fréquence des événements pluvieux jouent un rôle clé dans la dynamique des pertes de nitrates du système cultural.

Quant aux pertes en P, elles sont plus susceptibles de se produire via les eaux de ruissellement et les processus d'érosion que dans les eaux de drainage. Une application des engrais localisée près du rang de maïs contribue à limiter les pertes de cet élément du système.

Enfin, le type de travail du sol et l'importance des événements pluvieux affectent de façon déterminante les pertes en P. Par conséquent, toute pratique culturale, comme celles du semis direct ou du labour automnal avec chisel, offrant une protection physique ou favorisant une infiltration rapide de l'eau de pluie, contribue à limiter les risques environnementaux provenant principalement du P particulier.

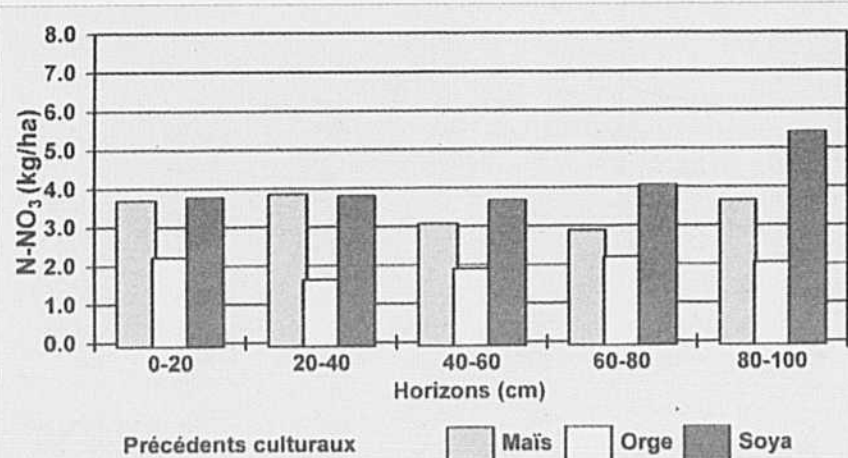
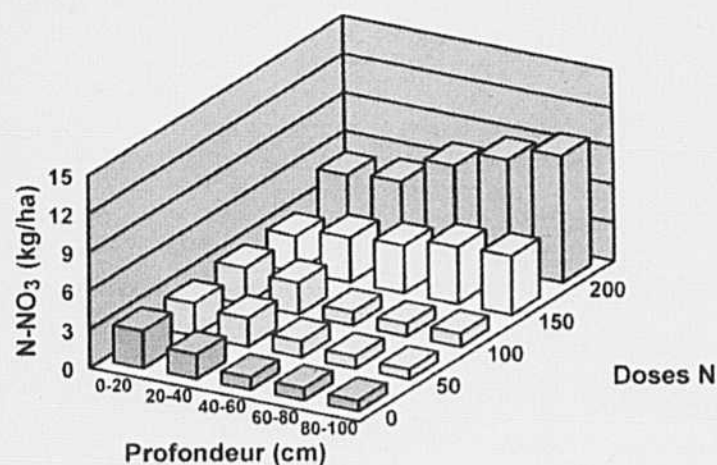
Besoins réels en éléments nutritifs

Des ajustements aux apports en N, P et K seraient appropriés dans une optique économique et environnementale. On peut réduire les applications de P et de K pour les sols riches en ces éléments à une fois l'an ou aux deux ans.

Pour ce qui est de N, les apports devraient être ajustés de façon à rencontrer les besoins agronomiques du maïs en tenant compte, entre autres, de la texture du sol. Enfin, l'application localisée de N et de P près du rang de maïs assure une meilleure utilisation des éléments nutritifs par la plante, limitant de ce fait les risques de fuites dans l'environnement.

Le labour automnal avec le chisel et le semis direct constituent des travaux primaires du sol pouvant réduire les pertes de nitrates et de phosphates du système par les eaux de ruissellement.

* Agronome, Ph. D., chercheur à l'IRDA



ANNONCES CLASSÉES • (450) 679-7809

PRENEZ NOTE QU'UNE TAXE DE 7 % (TPS) et une autre de 7,5 % (TVQ) sont applicables à tous les prix ci-dessous mentionnés.

COÛT DE L'INSERTION

- 1 à 4 insertions ou insertions non consécutives
- Prix minimum (20 mots et moins): 12,60\$ la parution
- Annonce sans cadre: 0,63\$ le mot.
- Titre en capitales et caractère gras: supplément de 5,40\$ plus 0,63\$ le mot, la parution.
- Annonces encadrées et encans: 4,20\$ la ligne agate (14 lignes=1 pouce; 2,5 cm).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 9,45\$ la parution
- 5 insertions consécutives et plus, d'un même texte
- RABAIS DE 20%
- Prix minimum (20 mots et moins): 10,20\$ la parution.
- Annonce sans cadre: 0,51\$ le mot.
- Titre en capitales et caractère gras: supplément de 4,32\$ plus 0,51\$ le mot, la parution.
- Annonces encadrées et encans: 3,35\$ la ligne agate (14 lignes=1 pouce; 2,5 cm).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 7,65\$ la parution

Annonces classées commerciales: 4,60\$ la ligne agate

Représentants: Robert Bissonnette, Christian Guinard, Sylvain Joubert et Sylvain Lalonde

Indiquer CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE



Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **jeudi avant 12h00 (midi)** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
Maison de l'UPA
555, Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél.: (450) 679-7809 Ligne directe Montréal: 521-4850
Fax: (450) 670-4788 (entre 8h45 et 16h30 seulement)
Courrier électronique: sdeveault@tcn.upa.qc.ca mmarcil@tcn.upa.qc.ca

AVIS IMPORTANT * AVIS IMPORTANT * AVIS IMPORTANT

Tous nos annonceurs sont priés de prendre note que la date de tombée pour les classées et classées commerciales pour le journal du 27 décembre 2001 sera:

Le 18 décembre 2001 à midi

Pour la publicité

La réservation d'espace sera le 18 décembre 2001 à midi.

Il n'y aura pas de publication le 3 janvier 2002.

La direction de la TCN

••• Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés du 21 décembre 2001 au 2 janvier 2002 inclusivement •••

ANIMAUX A VENDRE

AGNELLES croisées Arcott-Rideau 8 mois et plus; aussi brebis croisées 1,1/2 à 2 ans. Tél.: (418) 475-6279 après 18h00

AGNELLES et brebis Romanov, 41 agnelles F1 (Dorset/Romanov), troupeau fermé, testé Maedi-Visna. Bergerie de l'Estrie. Tél.: (819)849-3221

AGNELLES Romanov et F1; BÉLIERS Romanov, Texel; BÉLIERS Romanov vasectomisés; BÉLIERS Texel super viande. Informations, tél.: soir (819) 849-6496

ARCOTT RIDEAU, Romanov, F1 Dorset/Romanov, agnelles, brebis et béliers. Régie et qualité génétique excellentes. Tél.: demandez Louis (450) 922-1678

ASSOCIATION ANGUS DU QUÉBEC, Trudy Beaton, 3 North Hill Rd, Gould, Qc, J0B 2Z0. Téléphone: (819) 877-5461, fax (819) 877-3845, beaton@netrevolution.com

VEAUX DE GRAIN SEVRES
Garantis 200 lbs, Holstein seulement
2 implants, vermifugés, vaccinés, tag certifié.
Réservez à l'avance
PRIX TRÈS TRÈS COMPÉTITIFS
(819) 367-3641 • (819) 397-4926

ASSOCIATION BLONDE D'AQUITAINE, Inf.: Gaëtan Hinse, 2587, rang 6, Tingwick, JOA 1L0, Tél.: (819) 359-2397, fax (819) 359-2910

ASSOCIATION CHAROLAIS DU QUÉBEC
Brigitte Bergeron, Tél./fax: (450) 469-2775
Assemblée générale annuelle, samedi 8 décembre 13h30, hôtel Le Dauphin, Drummondville

ASSOCIATION DES ÉLÈVEURS LIMOUSIN DU QUÉBEC, Jérôme Poirier, Téléphone: (450) 799-4073, télécopieur: (450) 799-4007

ASSOCIATION DES ÉLÈVEURS PIEMONTAIS DU QUÉBEC, Info: Hélène Blais, sec., 920 chemin Ste-Anne, Stukely-Sud (Québec), JOE 2J0, Tél.: (450) 539-1014

ASSOCIATION HEREFORD du Québec, Inf.: André Beaumont, (418)875-3031, Jean Tétrault vice-prés., (450) 535-6606, Chantal Castonguay sec. trés., (819) 876-7852

ASSOCIATION Salers du Québec, Information: Martin Forget, 598 3e rang, Sud, Iberville, J2X 4J2, (450)357-1866

BÉLIERS Dorset et Arcott canadien pur sang (bon choix), aussi AGNELLES F2 et Arcott canadien. Mireille ou Michel (819)364-2940

BERGERS DES PYRENNÉES
Chiens nés 1er octobre 2001. Prix 325\$. Tél.: jour (450) 264-3626, soir (450)264-5470

BLONDE D'AQUITAINE: vaches et taures gestantes domestique et "full blood", aussi jeunes TAUREAUX "fullblood" éligibles à l'ASRA. Après 17h00 (819)358-5495

BREBIS: 175 croisées Suffolk, 240 Finnish Rambouillet Dorset, dues en janvier. Tél.: anglais (519)368-7691, français: M Rompré (819)371-7585

BREBIS (30) Polypay 1 an et 60 brebis croisées, avec béliers, très belles. Michelle. Tél.: (819)225-4475

ANIMAUX A VENDRE

BREBIS (55) troupeau complet: 46 croisées, 9 pur sang Arcott Outaouais, bélier Suffolk avec papier, Outaouais. Tél.: (819) 983-2929

BREBIS (65) et agnelles (35) Romanov p.s., troupeau complet ou petits groupes. Toute offre raisonnable acceptée. Tél.: soir (418) 642-2192, (418)386-2648 bureau

BREBIS gestantes: 41 p.s., 33 croisées, 2 béliers Dorset p.s., assurance stabilisation transférable à partir janvier 2002, 22.000\$. Informations: (450)372-0924

BREBIS Polypay enregistrées 2 ans, vermifugées, agnelage au printemps 2002, réduction troupeau. Informations, tél.: (819) 281-5300

CANARDS, caillies, dindes sauvages, perdrix, pigeonneaux, pintades, oies, cochons de lait. Nourris au grain, Ile d'Orléans. Pour informations, tél.: (819)828-2823

CERFS ROUGES (20) à vendre à 475\$ chacun. Pour informations, téléphone: (905) 987-5488

CERFS ROUGES et WAPITIS: 35 femelles cerfs rouges, 78 femelles wapitis H, 50-90%, 15 mâles cerfs rouges 4-5 mois, 2 mâles cerfs rouges reproducteurs pur. Téléphone: (819)395-4557

CERFS ROUGES: femelles et mâles à très bon prix. Informations, tél.: après 17h00 (819) 362-6594

CERFS ROUGES (testés déc. 99): 24 femelles 1997 exposées mâle 50% pur youg, rendement 2001 100%, prix au lot 700\$ ch.; 24 femelles 1999 exposées mâle 1er prix Canada, pur sang anglais 2e prix NADEFA, bois dur; 18 femelles 1999 exposées mâle 1er prix NADEFA, velours, prix au lot 650\$ ch.; 25 femelles 2001: 450\$ ch. Animaux de qualité. Gaston Lauzon. Info: jour (450)430-7064, soir (450)478-6943

CHAROLAIS 100 têtes et plus, pur sang enregistrés et commerciaux. Admissibles à l'ASRA. Très bon rapport qualité-prix. RANCH CHAROLAIS GILLES ROBIN. Téléphone (418)248-4517

CHAROLAIS
À vendre 50 vaches croisées Charolais vêlage janvier, février, mars. Informations, tél.: (819) 397-2972

CHEVAL Belge pur sang, 2.200 lb, très belle conformation, 10 ans, élevé par les Amish, 3.500\$. Rawdon. Tél.: (450)834-2501, (450)834-6343

CHEVRES BOER, Abandon d'élevage: chèvres et chevrettes pure race et pourcentage. Tél.: (450) 562-4451 après 18h00

CHEVRES miniatures et agnelles demi-sang East Friesian, 150\$, aussi CAGES à lapins, et lapines. Téléphone: (450) 460-2206 laissez le message

CHEVRETTES: 15 Boer, 10 Nubienne, saillies pour fin janvier. Pour informations, tél.: (819) 353-2390

CHEVRETTES (40) de 5 mois et Nubienne, Saanen, Alpine, Toggenbourg, Lamancha, croisées et pur sang, bonne production de lait. Téléphone: (819)838-5085

CHÈVRE: un BOUC Alpin pur sang enregistré né en décembre 1999. Informations, tél.: (819) 358-2808

ANIMAUX A VENDRE

CHIOTS Border-collie croisés Berger allemand, prêts pour adoption fin décembre, 75\$. Informations, tél.: (450) 248-0965 Charles

CHIOTS Montagnes des Pyrénées nés 16 octobre; aussi SET DE CUISINE et VAISSELIER en orme; METIER à tisser Leclerc. Informations: (450)826-3786

ÉTALON Percheron gris 16 ans enregistré (reproducteur), dompté, prix 1.500\$. Secteur Mirabel. Informations, tél.: (514) 336-1891

HAFLINGER à vendre: 3 juments, 1 étalon, 5 pouliches. Tous enregistrés. Informations: (450) 438-8182, (450) 565-7883

HAFLINGER / CANADIEN 6 ans, hongre, noir, 14,1 mains, dompté selle, 1.600\$ négociable. Informations, tél.: (418) 354-1346

HAFLINGER: juments gestantes, 4 poulains de 6 mois, enregistrés, à vendre. Pour informations, tél.: (418) 733-4553.

HEREFORD
2 Taureaux 20 mois et un 3 ans avec papier (PATBQ supervisé). Choix sur 10 taures gestantes. Tél.: (418)596-2260, (418)596-2270

HOLSTEIN: 21 belles taures Holstein de 8 à 15 mois. Pour informations, tél.: (418) 453-2836

HOLSTEIN
Jeunes vaches 1er ou 2e veau, fraîches vélées ou vêlant en janvier, février, classifiées BP ou TB, avec mère TB ou EX, haute production, contrôle officiel, négatives leucose. Pierre Caron, Plessisville. Téléphone: (819)362-7682

HOLSTEIN ROCHALAIN: Taures, vaches fraîches vélées. Taureaux prêts pour service. Mères T.B. à plus 10.000 kg. Alain Laroche, St-Albert. (819)353-2910

HOLSTEIN
Taures et vaches fraîches vélées ou vêlant sous peu. ACHAT - VENTE. Tél.: (418) 833-6563

JUMENT Arabes 11 ans 2.000\$. Thoroughbred 10 ans, 1.500\$. Jument française 6 ans, domptée, 6.000\$. Jument trottéeuse "ship speed" 5 ans, 5.000\$. (450)569-8112

JUMENT: belle grosse jument CLY-DESDALE p.s.e. F68125, bai foncé, bien domptée au travail et parade, 10 ans, 1.800 lb, 17,2 mains. Téléphone: (819)344-2227

JUMENTS (2) Percheron noires 6 ans, une gestante poulinant le 25 mars, prix à discuter. S'adresser à Carlo: (450) 588-7389

LAMAS
À vendre lama jeune mâle et femelle et 2 adultes, très belle couleur. Informations, tél.: (819) 397-2972

LIMOUSIN
Taureau Limousin 18 mois, 2 ans, 3 ans, éprouvés, des meilleures lignées de la race, 5 vaches 2e veau vêlant en février, mars. Ferme Huronne, Lotbinière. (418)796-2987

LIMOUSIN: vaches, taures, génisses, taureaux Limousin "fullblood" 4 ans avec papier bleu; HACHE-PAILLE Idéale moteur Honda 5 hp. Ferme Betail (819)428-9204

ÂNES; LAMAS 400\$; MOUTONS Barbados; chèvres et moutons miniatures; pouliche blanche miniature, poulain 250\$; pigeons; canards, oies, faisans, lapins. (819)336-3817

ANIMAUX A VENDRE

PLUSIEURS CROISEMENTS Ara-Percheron enr., Arabe enr., sport, loisirs, service d'étalons de sport de notre propre élevage, garantie. Informations, tél.: (819)292-1237

RED ANGUS: 6 taures d'un an et demi (1 1/2) saillies. L'Assomption. Tél.: le soir (450) 588-5792

RENARDS ARGENTÉS reproducteurs à vendre. Pour informations, tél.: (418) 833-3787

SALERS
Taureau p.s. 17 mois avec papier bleu, 2.500\$, 2 taureaux p.s.: 18 mois, 1.700\$, 34 mois: 1.900\$, sans papier bleu. (819)389-2129 après 19h00

SALERS
Taureaux "fullblood" embryons français 2 1/2 ans, avec papier bleu. Vaches, taures et génisses. Téléphone: (418) 328-4171

SIMMENTAL: beau choix de taureaux sans cornes avec influence Fleckvieh de génétique supérieure, à partir de 1.500\$. (418)428-3951, soir (418)428-3290, (418)428-9457

SLEIGH 52 pouces de large pour chevaux pour atelier en double. Informations, tél.: (418) 789-2341

TAUREAU Charolais acéré 4 ans avec papier bleu, prix 2.000\$. Pour informations, tél.: (450) 537-3239

TAUREAU Gelbvieh (4) de 1 an provenant d'insémination artificielle: 2 de Freedom, 2 de High Plain PI avec papier bleu, les mères ont de bons pis et petits trayons, bon E.P.D. (819)382-2679

TAUREAU Highland enregistré, à vendre ou à échanger contre 2 génisses pleines. Tél.: (819) 687-2434

TAUREAUX HOLSTEIN de 2 mois à 2 ans avec haut potentiel génétique. Informations, tél.: (418) 259-7459

TROUPEAU BREBIS et AGNELLES Texel et Arcott Rideau, aussi F1, +5 jeunes mâles Arcott Rideau, 2 mâles adultes. Marc (418)349-8855, après 18h00 (418)349-3693

VACHES à vendre, aussi jeune taureau pur sang mère Ex. BCA 221-227-228. Troupeau pur sang contrôlé exempt de leucose. Téléphone: (450)472-1524

VACHES: bonnes jeunes vaches Holstein p.s., contrôle officiel. Taures élevées en stabulation libre. Et 30 balles rondes de TRITI-CAL 5.000\$; balles pour animaux à boeuf. (819)336-5453, (819)336-2019

VACHES DE BOUCHERIE troupeau vaches croisées Charolais/Simmental saillies Charolais et Limousin et vaches avec veau; 29 taures Charolais p.s. gestantes saillies Limousin. Au choix. Jour (819)843-9362, soir (819)829-9522

VACHES Limousin croisées, 4 véleront bientôt, 6 autres à partir du 25 mai 2002; 2 taures Limousin véleront fin février 2002, 10 autres à partir du 25 mai 2002; 10 génisses de l'année. (450)799-4073

VACHES Limousin croisées, 4 véleront bientôt, 6 autres à partir du 25 mai 2002; 2 taures Limousin véleront fin février 2002, 10 autres à partir du 25 mai 2002; 10 génisses de l'année. (450)799-4073

VACHES Limousin croisées, 4 véleront bientôt, 6 autres à partir du 25 mai 2002; 2 taures Limousin véleront fin février 2002, 10 autres à partir du 25 mai 2002; 10 génisses de l'année. (450)799-4073

ARTISANAT

DÉPOSITAIRE ASHFORD
* Vente de: Rouets, métiers, cardes, laines
ASHFORD
* Chours de filage disponible
* A travers la province *
Abitibi Pure Laine
1, Chemin du Portage La Motte, Qc. JOY 1T0
Tél.: (819) 735-2209

A VENDRE DIVERS

AIRABLO
Tél.: (819) 828-2828

SÉPARATEUR

1 Dominion 1000 gall. 230 volts	8 500,00\$
1 Memtek 1000 gall. 2 mem. 840	6 000,00\$
1 Memtek 500 gall.	4 800,00\$
1 Darveau 500 gall. 6x4"x40"	3 800,00\$
1 Memtek 600 gall. avec poteau	5 250,00\$
1 Airablo Ro 800 500 gall.	5 000,00\$
2 Darveau compact 500 gall.	6 500,00\$
1 Dominion et Grimm 600 gall.	5 900,00\$
2 Séproteck 600 gall.	5 900,00\$
1 Waterloo 600 gall. "1998"	7 500,00\$
1 Darveau 1000 gall.	8 000,00\$
1 Séproteck 600 gall. 550 volts	5 900,00\$
1 Séproteck 1000 gall. 550 volts	7 900,00\$
1 Dominion 1000 gall. 550 volts	12 900,00\$

POMPE VACUUM

2 Pompes Airablo 302 Flood 7 1/2 HP	2000,00\$
1 Pompe Airablo 402 Flood 10 HP	2600,00\$
1 Pompe Airablo 151 3 HP hullier	1400,00\$
1 Pompe Airablo 176 3 HP (demo)	1800,00\$
1 Pompe surge 5.5 HP Direct drive flood	950,00\$
3 Pompes surge 9 HP Direct Drive Flood	1 500,00\$
1 Pompe siph 10HP 230v (demo)	4 200,00\$
1 Pompe vacuum 402 Flood 20 g a gaz	3 900,00\$
1 Hydovac 403 Flood 21 HP diesel	8 200,00\$

AGRICOLE

Plusieurs soigneurs 2 groupes (demo)

ABREUVOIRS de lapins complets avec régulateur d'eau, 75 abreuvoirs en "stainless". Tél.: (450) 431-7419

ABRIS POUR VEAUX

Problèmes de diarrhée, de pneumonie ou manque de place: les huches Agri-Plastic polydômes rectangulaires ou rondes, aussi extra grandes, 9 choix de modèles disponibles. Livraison partout au Québec. Directeur du distributeur pour tout le Québec, maintenant propriétaire des balances P.F.B. Inc. Information, téléphone: (450)263-5829, cellulaire: (450)776-0114.

A VENDRE DIVERS

À BAS PRIX! Matériaux imparfaits... prix parfaits! SPECIAL plancher flottant! 1 million de pieds à liquider; HDF laminé imparfait 0,79\$ pica; tuiles flottantes 1,39\$ pi. On paye la TPS sur tout achat de 1.000 pi. et plus de plancher flottant. Valdez du 25 au 30 novembre. Matériaux à Bas Prix (450)562-8501



A VENDRE DIVERS

BARILS vides pour sirop d'érable 25, 32, 45 gallons, galvanisés, plastique ou métal. Tél.: (819) 344-2054 ou purmapie@hotmail.com

BULK TANK DeLaval Century 800 gallons modèle récent, comme neuf, avec unité de refroidissement 5 hp, laveuse, cadran électronique. Informations: (450)588-5050

L.S. BILODEAU INC.
Fabricant d'équipements d'érablières jusqu'à 35% moins cher
Evaporateur (bois et huile)
Bassin
SPÉCIAL TUBULURE 5/16
Semi-rigide (1^{ère} qualité)
\$49⁹⁵ /rouleau
Beauce sans frais: 1-888-557-4767
Coaticook: 1-819-849-2123
Epiphanie: 1-450-588-5192
Franklin: 1-450-827-2913
St-David (Yamaska): 1-450-799-2921
St-Ludger: 1-819-548-5302

BARRIERE HYDRAULIQUE
Utilisateur de salle de traite, barrière (chien) hydraulique pour aire d'attente, complètement équipée et galvanisée. Aussi RACK pour tailler sa robe. Directement du fabricant, Roger Bischof, Cell.: (819) 352-3744. Tél.: (819) 358-6224.

BULK TANK
Concessionnaire Mueller. Plus de 40 en inventaire usagés de 200 à 6,000 gallons, échange accepté. Réparons les fuites intérieures de fréon. Aussi quelques réserves pour l'eau. Installations partout. LOUISEVILLE REFRIGERATION INC. (819)228-4468.

BULK TANK
Distributeur MUELLER neuf et usagés. Grand choix d'inventaire de toutes marques. Livraison et installation partout en province. Distribution E.P.S. Sainte-Cécile-de-Milton. Tél.: (450)378-9381

BULK TANK
Vente et installation de bulk tank neufs et usagés de toutes marques, 200 à 4,000 gallons. Tous nos bassins sont reconditionnés avant la livraison et sont garantis. Expert en réparation de fuite de gaz intérieure sur bulk tank, travail de professionnel, fait sur place avec garantie. Qualité et service incomparable. Les Entreprises André Leblanc et Fils Inc. (450)792-6291.

CAGES À VOLAILLE
500 cages types 205, 800 roses et grises, 305, 200 jaunes 205. Remorque 683 cages, 15,000\$ complète avec toile et courroies. Remorque 732 cages complète, 13,000\$. Téléphone: (819)392-2307

CAROTTES FRAÎCHES pour chevaux, bovins et bétail, 2,000\$/50 lb. prix spéciaux pour 100 sacs etc. Téléphone: (450)454-4722, cellulaire (514)821-4130

CERCEAUX (238) avec chaudières pour veaux de lait. Pour informations, tél.: (819) 621-0952 laissez le message

Chaîne d'écurie d'étable
Fabriquons 2 modèles, mêmes spécifications que l'écurie ou l'étable, s'adapte à tout écurie existant. Neuf (testée par des ingénieurs), fait d'acier gradé de 1^{ère} qualité, directement de l'usine, 6,65\$/pi., palette 2". Clients très satisfaits. Complant, Granby, 600 Moeller, Parc Industriel. Informations: (450)372-6459, soir (450)372-8664.

CHARIOT DE TRAITE 150\$: SILO à moulée Fort Métal 5 tonnes, 600\$. Informations, tél.: (819) 357-6857

CHARIOTS: 6' et 10' sur 4 roues, robustes, ALLES de tracteur Leyland pour modèles 270-272-345-384; TANK à huile 200 gallons. Téléphone: (514)637-9012

CONTENANTS DE PLASTIQUE
BARILS acier, carton, plastique, de différentes grandeurs; CHAUDIÈRES plastique toute utilité; RÉSERVOIRS 220 gallons, en plastique. Téléphone (450)792-3386.

EQUIPEMENT DE MATERNITÉ
142 Stalles de gestation, 30 cages de mise-bas, soigneur, transmission et grille, 16 parcs de 7x8', 5 ans d'usage. Tél.: (418) 935-3672

EVAPORATEUR 5'x14' à l'huile "stainless" Miroir incluant panne cossée, 2 pannes plates, transfert, valve et boîte à flotte; lot BARILS en "stainless", quantité limitée, 149\$. 1-888-557-4767

EVAPORATEUR à l'huile 3 saisons d'usage 4'x14' Dominion avec finisseur 2'x6', panne soudée à l'argon. Balance de paiement 8,000\$. Téléphone: (450)799-3322

EVAPORATEUR à l'huile Dominion Grimm 3'x10' "stainless", soudé à l'argon, 2 brûleurs Carlin, boiler supplémentaire, détecteur, n'a servi que 4 ans, à l'état neuf, 8,000\$. **EVAPORATEUR 5'x16'** Dominion Grimm au bois transformé à l'huile, 2 brûleurs Carlin 2 ans, 4 boilers de rechange, 3,500\$. **BASSIN** transport d'eau 1,000 gallons pour camion ou trailer avec 2 cerceaux d'ancrage, 1,000\$. (418)268-8193

EVAPORATEUR à l'huile Dominion Grimm 3'x10' avec toute en "stainless steel" 304, 3 ans d'usage. Benoit ou René. Tél.: (450)372-6170

EVAPORATEUR complet (démonteur) 2'x5'8" à l'huile "stainless" soudé à l'argon, 7,995\$. lot de TUBULURES semi rigides 5/16", 500', 29.95\$. 1-888-557-4767

A VENDRE DIVERS

EVAPORATEUR Jutras 3'x10' avec économiseur, tuyau galvanisé, 1 panne en "stainless", deux autres en métal, 500\$. Tél.: (819) 362-6561

FINISSEUR à l'huile 2'x5' Darveau avec dôme et 2 pannes tout "stainless", FINISSEUR à l'huile 30"x36" 2 pannes "stainless"; **EVAPORATEUR** au bois 5'x14' pas de panne; **CHEMINEE** galvanisée 1 an; **DOME** aluminium 10'; **RÉSERVOIR** vitrifié pour eau d'érable 7,000 gallons résistant pour vacuum; **OSMOSE** Darveau 600 gallons usagée. Téléphone: soir (450)826-0349

FOURNAINES (2) au bois à l'eau chaude de 1,500,000 B.T.U. usagées, en parfaite condition. Gilles, Pagette, (819) 751-3307

GÉNÉRATRICE Kohler 85 kW (600 volts), moteur diesel, boîte de transfert, "switch" automatique, seulement 523 heures, en super état. **PRIX RÉVISÉ**. Tél.: (450) 742-7888 8h00-6h00 lundi-vendredi

GÉNÉRATRICES diesel et sur P.T.O. neuves et usagées, de 15 kW à 150 kW. Tél.: (450) 658-7886

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN PLASTIQUE RECYCLÉ
Servant pour bâtiments, murs, planchers lattes, patios, cabanons. Egalement panneaux 2" d'épaisseur en PVC pour portes et parcs d'engraisement, panneaux de différentes épaisseurs et grandeurs, cabanes à veaux, mangeoires à vaches moulées, 10,95\$/pi. **PLASTIQUE RECYCLÉ FLORENT CHAGNON INC.** (déménagement au 416 ch. St-Pie à St-Domique), Pagette (450)261-4273, bureau (450)773-3130. Site web: http://www.ntic.qc.ca/florent

MATÉRIEL apicole neuf. Possibilité de livraison avec hausses assemblées incluant cadres montés, brochés et cirés. François. Téléphone: (450)292-0523

MONTEE de nettoyeur Ray Soudure montée à gauche 90 pi. avec chaîne, en bon état. Tél.: (450) 774-3087

PANNES "stainless" pour évaporateur 6'x15' Waterloo, grande panne 6'x10', 5 pannes de finition 6'x20', HOTTE et préchauffant inclus. En bonne condition. (418)356-3319

POLYBOARD Feuille plastique recyclée 4'x8' tout usage; aussi en planche de 8'x8' ou 12' pour galerie et patio, s'utilise comme le bois mais de durabilité infini. Dessert la rive-nord. (418)328-8254

POMPE à pression Airabla eau et air, idéal pour lavage de tubes pour érablière, moteur électrique 5 hp, 2,500 lb p.s.i., compresseur TA-65, 2,500\$. (450)258-2789

PORTES DE GARAGE
Résidentielles
Commerciales
Industrielles
Opérateurs électriques
Service d'urgence
Entretien
Réparation
Estimation gratuite

LES PORTES ALAIN BOURASSA INC.
3255, rue Marconi
Mascouche (Québec)
Tél.: (450) 474-4924
Pagette: 854-8841

POLYBOARD. Pour des travaux de construction ou de rénovation durables et à très bon prix. Voici les feuilles de plastique POLYBOARD disponibles en plusieurs épaisseurs (1/4, 3/8, 1/2, 5/8, 3/4) et couleurs pour s'adapter à vos besoins. Ne pourrit pas, résiste aux chocs, se cloue, se peinture et les animaux ne le grugent pas. Maintenant disponible en blanc bleu et au même prix que le rose. Escompte de quantité. Le plus gros inventaire au Québec plus de 6,000 feuilles. Entrepôt au 1188, 8e rang, St-Théodore d'Acton. Tél.: (450)546-3411

REMQORQUE à animaux 16 pi. "goose neck" avec une séparation, en très bonne condition. Pour informations, tél.: (819) 363-2025

REMQORQUE à ANIMAUX "goose neck" 22'x7'7" avec 2 séparations, en très bonne condition; **REMQORQUE** à fond plat 3 essieux, 30"x101" "goose neck". Tél.: (450)793-2768.

REMQORQUE LA CHEVAUCHÉE
Achat, vente, échange. Le plus grand inventaire au Canada, neufs ou usagés: animaux, utilitaires, plate-forme, pompe, tapis caoutchouc. Granby. Pour informations: (450) 375-2203, (8177) 375-2203 www.lachevauchee.com

REMQORQUE L.BROUILLETTE
Dépositaire EBY pour aluminium, Corn Pro pour acier. La qualité de notre produit + notre expertise égale votre investissement le plus avisé. Venez comparer la différence. Tél.: (450)539-1499, fax: (450)539-0899.

REMQORQUE LEBLANC INC.
Agriculteurs, commerçants, venez comparer. Dépositaire remorque Jamco tout aluminium garantie 20 ans. Aussi disponible remorque Wilson toute rivetée. La qualité et notre service: voilà notre devise. Soirte 204 autor. 20. Tél.: (819)225-4866 Page web: remorqueleblanc.com

REMQORQUE RICARD
Agriculteurs venez comparer. Remorque à animaux, plates-formes, etc., acier et aluminium Drummondville. Tél.: 1-888-473-3993 www.ricardtrailers.com

RÉSERVOIR cylindrique 1,045 gallons u.s. pour transport d'eau avec 2 cerceaux d'ancrage. 800\$. **POMPE Honda WN20**, 2", 150 gallons/minute, 350\$. **POMPE** vacuum Sili 5 hp, 2,500\$ discutable. (418)277-9100, (418)285-9252

RÉSERVOIRS (2) en fibre de verre 2,300 gallons chacun, sur "rack" de métal, neufs, prix 2,100\$ chacun. Tél.: (819) 288-3462

A VENDRE DIVERS

SÉPARATEUR Lapiere 600 gallons: BOUILLEUSE 3' x 12' au bois avec finisseur 2' x 5'. Informations: (819) 359-3480

SERRE Ovaltec 30'x145', 1,005 le pi.ca, côté ouvrant et ventilateur, fournaise à l'huile, chauffage électrique 90 kW, 80 kW. (450)835-7804

SERRES "LISE WAEGENER"
15 Serres équipées, culture de géraniums vendues d'avance, équipement complet, camions, tracteurs, entrepôts, maison unifamiliale. Vendeur peut assister pour démarrage d'entreprise. Cause: retraite. Saisissez votre chance. Royal Lepage Haut Richelieu, Nadine Reon agent agréé. (450)349-5883

SLEIGH CUTTER année 1885 très propre; **CARIOLE** des années 1900 peinture neuve. Pour informations, tél.: (819) 344-2227

EQUIPEMENTS FORESTIERS

- Treuils (5000 à 20 000 lbs)
- Chargeuses (5 modèles)
- Remorques forestières
- Fendeuses (8 modèles)
- Scierie mobile Norwood
- Banc de scie
- Câbles, élingues, crochets...
- Télécommande sans fils

PRIX SPÉCIAL SUR DÉMONSTRATEURS

Industries
Renau Gravel Inc.
71, chemin St-Gabriel
St-Cleophas-de-Brandon
www.indgravel.com

(450) 889-2794
1-888-299-1748

SPECIAL: 5 SERRES Harnois jumelés: 21'4" x 150', total 16,500 pi.ca., bon prix. Tél.: (450) 454-4119

SUPER POMPE 3 points à double articulation, complet avec tuyaux chargement, CHARLOT Wic 52 minots très propre. Tél.: (819)263-1010

SYSTÈME DE TRAITE
Distributeur robot de traite LELY. Système de traite de toute marque neuf et usagé. Grand choix d'inventaire. Livraison partout en province. Achat et vente de vos équipements. Distribution E.P.S., Sainte-Cécile-de-Milton, (450)378-9381

TRAILER 24' aluminium avec "deck" 6", freins à air ou vacuum, capacité 20,000 lb, 3 ans, prix 9,000\$. Tél.: (450)378-9381

TUBULURES SEMI-RIGIDES 500' 49.50\$. 2 FINISSEURS 2'x6' à l'huile; **EVAPORATEUR** (huile) 2'x5'8" pannes neuves; **EVAPORATEUR** au bois 5'x12' s.s.; **SOLIN** s.s. 1/2 pi.; **POMPE** vacuum DeLaval 74 et Universal 2 hp et 3 hp. Les Équipements d'érablière Dubois Inc. Téléphone: (418)424-3507

TUYAUX NEUFS ET USAGÉS
Ciment, plastique et métal, ponçeurs de ferme 1"-11" diamètre, réservoirs. Téléphone: (450)258-3984, cellulaire: (514)248-5033.

TUYAUX NEUFS ET USAGÉS
Plastique, métal, ciment. Réservoirs de 1" à 12" diam. **SPECIALISTES DU PONCEAU ENR**. Informations, tél.: (819)394-2490

VIDEUR de silo Val-Métal 16', souffleur acier inoxydable; **RÉSERVOIR** à lait Zero 1,000 gallons, 2 unités réfrigérantes; 10 RÉTRAITES automatiques pour salles de traite; **COMPRESSEUR** DeLaval 10 hp. Informations: (819)986-3872

BATIMENTS

STRUCTURE D'ACIER Depuis 28 ans
RPS Heureux d'être LES INNOVATEURS de vos projets
SPÉCIALISTE

- Structures d'acier
- Fabrications: Agricole, Commerciale, Industrielle
- Revêtement métallique, moulures et accessoires
- Sous traitance

Livraison Partout au Québec et Ontario
Tél.: (450) 568-3509
Fax: (450) 568-0492
Sans frais: 1-866-568-3509

STRUCTURE D'ACIER
VER-MET

LES SPÉCIALISTES EN STRUCTURE D'ACIER SUR MESURE

BÂTIMENTS AGRICOLES INDUSTRIELS COMMERCIAUX
Partout au Québec

Nous sommes ouverts à tous vos projets spéciaux...

STRUCTURE D'ACIER VER-MET
Tél.: (450) 796-5170
Fax: (450) 796-5171
Sans frais: 1-888-772-6444
www.vermet.ca

BATIMENTS

AGRICULTEURS
Achetez directement du manufacturier

TÔLE Vigneault
Maximum de Résistance - Imperméable - Beauté durable

Nous fabriquons votre revêtement sur mesure dans un délai de 36 HEURES TÔLE GALVANISÉE OU PRÉPEINTE

Sans frais: 1 888 428-9921 • Téléc.: (418) 428-4545
2470, Route 165, Saint-Ferdinand QC G0N 1N0

Besoin de revêtement métallique?
Lucien Turcotte & Fils Inc.
Vous offre le plus grand choix!

TURCOTTE
Membre de l'Association de la Construction du QC

25, des buttes, Warwick QC J0A 1M0

Achetez directement
Tél.: 1-888-358-6546

Surplus d'inventaire à prix économique

Nous avons tout pour vos bâtiments agricoles - commerciaux industriels - résidentiels

- Revêtement métallique à capacité de charge supérieure
- Système de peinture garantie 25 ans
- Revêtement intérieur de PVC & de vinyle
- Livraison partout au Québec
- Estimation gratuite

Portes de GARAGE CANADIENNES & Provincial
Depuis 1950

VENTE • SERVICE • INSTALLATION • PIÈCES
Pour résidences et bâtiments agricoles

- Estimation gratuite

Garage Experts
Local: (450) 245-1118
Sans frais: 1-877-417-1118

OVERHEAD DOOR
DEPUIS 1921

PORTES DE GARAGE

- ✓ Vente
- ✓ Installation
- ✓ Service
- ✓ Estimation gratuite

(514) 352-9450

PORTES DE GARAGE

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel

PORTES L.D.G.
Tél.: (450) 756-2309

Equipements complets d'érablière

TÔLE INOX
Spécialisée en équipement d'acier inoxydable

819-364-7669

RÉDRESSMENT - LEVAGE
TRANSPORT BATIMENTS
Travaux en toutes saisons. **HILAIRE GAGNE INC.**, Saint-Cyrille, comté Drummond, président Jean-Paul Gagné. Tél.: (819)397-2333.

CAMIONS

CAMION INTERNATIONAL
9670 "cab over" (1984), en très bon état, 10,000\$. **CAMION INTERNATIONAL** 9300 (1987) en excellente condition, 15,000\$. (819)392-2307

BATIMENTS

ACHAT et VENTE de FOIN et paille
Transport inclus Québec et États-Unis. Saint-Ours, comté Richelieu. Raymond Quélet Transport Inc. Téléphone: (450)785-5559

ACHAT et VENTE Foin, paille et ripe en sac, balles carrées et rondes. Livré Québec, USA. R. Gosselin, Bellechasse. Tél.: (418) 883-3608

ACHÈTE et VENDS foin, paille et ripe. **RENÉ NORMANDIN**
Tél.: (450) 347-7714
Fax: (450) 347-5541

ACHÉTEUR SÉRIEUR
De bon foin de 1re et 2e coupe. Informations, tél.: (418) 564-6479

AVIS AUX AGRICULTEURS: achat, vente FOIN, PAILLE, balles rondes, carrées (petites, grosses). Transport inclus Québec/USA. (450)792-3165, cell.: (450)778-4080
TRANSPORT SERGE POTVIN INC.

FOIN 1re coupe région de Québec, balles rondes 4x4 pressées serrées (700 lb) 1ère qualité; PAILLE d'orge balles rondes 4', disponibles balles carrées été 2000. (418)888-5053

FOIN: 800 balles environ 40 lb, 2,75\$, pour vaches à bœuf ou chevau; 2 CHEVAUX Belge p.s.e. lignée Célébration. (450)835-1727

FOIN de très bonne qualité pour chevaux, vaches laitières, bovins, moutons, FOIN ou PAILLE en balles carrées ou rondes; aussi ENSILAGE balles rondes. Livraison si désiré. Donald Caron (418)898-2273.

FOIN SEC à vendre 40 lb balle sans poussière, placé dans la grange, 25' balle. Tél.: (819) 845-2851

GASTON HÉBERT, St-Jean Chrystostôme, comté Lévis. Commerçant de FOIN et PAILLE. Achat et vente. Informations, tél.: (418) 839-1565

MAÏS HUMIDE
Achat et vente de maïs humide et sec, avec possibilité de transport. Informations, tél.: (450) 792-2375

MAÏS HUMIDE
Et maïs sec. **ACHAT et VENTE** à l'année. **P.E.D. Rainville Inc.**, 372 route 137, St-Thomas d'Aquin. Téléphone (450)796-5050.

ORGE, maïs sec, maïs humide, paille d'orge. Transport partout au Québec.

FERME VAL ST-FRANÇOIS
Tél.: (819) 348-6992

PAILLE à vendre. Pour informations, tél.: résidence (450) 469-4894, cellulaire (450) 531-4919

TRANSPORT S. CHAGNON INC.
Achat et vente de FOIN et paille. Informations, tél.: (450) 782-2903

COMMERCER
PÉPINIÈRE de plantes aquatiques avec entreprise agronotultrice, région Sud du Québec, chiffre d'affaires 500,000\$, idéal pour 2 associés; aussi REGION FARNHAM: BATTISE 80'x75', platfonds 14", aire de bureau, terrain 92,820 pi.ca. seulement 140,000\$. Karl Gola (450)346-1822 Trans-Action Immeubles Vendex Inc courtier.

CORRESPONDANCE
AGENCE DE RENCONTRES LE FLIRT. Que vous soyez cultivateur ou simple employé agricole, je peux vous aider à faire de bonnes rencontres. 2290 rue Ste-Anne, suite 22, St-Hyacinthe, J2S 5H6. (450)774-4180

HOMME cultivateur cultivé 48 ans, recherche compagnie ayant comme moi l'amour de la terre, de la ferme et du jardinage écologique. Téléphone: (819)983-2793

SYLVAIN 38 ans bien établi et seul depuis 2 ans, cherche compagnie gentille aimant la nature et les animaux. Si intéressée. (819)597-2818

EMPLOIS DEMANDES
OFFRE MES SERVICES pour la traite des vaches durant la fin de semaine, région de Québec. Informations, tél.: (418) 627-1558

FOIN-GRAIN-PAILLE

A BEAUPORT
Achat, vente de foin, paille, ripe en sac, au Québec, pour tout genre d'animaux, en balles carrées de 40 lb et plus, sans poussière, 1re et 2e coupe; aussi acheteur foin de seconde qualité pour les routes. Payons sur place. Gilles Perron. Téléphone: (418)661-0085

À BON PRIX à St-Eustache: paille différentes qualités, service de livraison. Achat - Vente. Informations, tél.: (450) 472-3665.

ACHAT DE FOIN À CHEVAUX
Bédard Farm
St-Sébastien
Voyages de van
Tél.: (450) 244-5463

ACHAT et VENTE de FOIN: aussi **ACHAT de PAILLE** de blé et de seigle. Payons sur place. Informations, tél.: 1-877-682-5999

ACHAT et VENTE de FOIN balles carrées ou rondes. Pour informations, téléphone: (450) 794-2434.

ACHAT et vente de foin et paille, ripe de bois. La Plaine. Pour informations: tél.: (450)478-1526.

Jacques Villeneuve & Fils

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE: Transport au Québec. Donald Joyal Inc. Tél.: (450) 794-2863.

ACHAT et VENTE de foin et paille. **TRANSPORT D. POTVIN INC.** St-Bernard-de-Michaudville, comté de St-Hyacinthe. Tél.: (450) 792-3155.

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE: Transport au Québec. Blanchard & Bélisle Enr, Saint-Hyacinthe. Tél.: (418) 773-1741, (450) 773-3846.

FOIN-GRAIN-PAILLE

CONVOYEUR nourisseur Val-Métal 47', long avec moteur 2 hp "direct drive", quelques mois d'usage seulement; 3,500\$ ou meilleur offre. Téléphone: (819)949-3148

DEBUSQUEUSE, John Deere 540 turbo (1985), chaînes neuves, excellente condition, prix très intéressant. Toute offre raisonnable sera considérée. Tél.: (450)424-2947

DÉCROCHEURS (2) Stimo Plus MA Westfla complet avec traieuse, un an d'usage, prix à discuter. Informations, tél.: (450) 346-7948

C'est rapide et peu coûteux

Sur Rendez-Vous
ESSAI SUR PLACE DE LA SOLE ET SOUS-SOLEUSE
À St-Hélène, sortie 152 longeant l'autoroute 20

LA SOLE
À 1 ou 2 tracteurs
TÉL.: (450) 794-2070
FAX: (450) 794-2548

Dériveuse de balles rondes
Dynamat, complètement hydraulique, se déplace facilement pour la reprise de la balle ronde, fonctionne comme un lift. Tél.: (819)835-0910, pagette (819)829-3523

ECUREUR Irberville 30' avec transmission, moteur 3 hp, 150' de chaîne (chaîne droite) aussi transmission Duhamel; **VIDEUR** à silo Badger BN2400 16', moteur 5 hp, souffleur acier inoxydable, vis neuve, 2,500\$. **HERBE** à disques White 251, 11'. (450)346-8732

ENROBEUSE Kverneland autochargeuse; aussi **ENROBEUSE** Anderson usagée, en excellente condition. Pour information: (418) 459-3124

ENSILEUSE 4x4 6910, 6810, 5830, rouleau éclateur, "Beck Camper" neuf ou usagé, pick-up 3 mètres ou 4 mètres, 55,000-125,000\$. Information: (450)294-2606

ÉPANDEUR à fumier 679 New Holland, panneau hydraulique en arrière, très propre. Tél.: (418) 428-3628

ÉPANDEUR à fumier New Holland 185 pneus ballons, pont hydraulique. Tél.: (819) 336-6150

ÉPANDEUR Bodco 4300 gallons directionnel sur 4 pneus 28x26, jets 36" du sol, lumières de circulation, n'a servi que 2 semaines; **ÉPAND. DEUR** Sarrazin 3,000 gallons sur 4 pneus 28x26, frein, jets 36" du sol. (819)828-2027

FENDEUSE horizontale 1 an d'usage, fend 26 po. de long, prix 950\$. Informations, tél.: (450) 655-6112

FOURNAINES
Type BOUILLOIRE chauffant au bois pour maison, entrepôt, garage, grange etc.; aussi type AIR CHAUD brûlant l'huile usagée (c'est gratuit) 140,000 B.T.U. à 500,000 B.T.U., fournaise multifonctionnelle. Information: (450)963-8972

J.D. 7800, 4x4, cab, 1995; J.D. 7210, 4x4, cab, 1998; 3,000 hrs; J.D. 7210, 4x4, cab, 1997; 2,800 hrs; J.D. 6400 4x4, cab, 1997; 3,300 heures; J.D. 2555, 4x4, cab; VERSATILE 90,30, 2 P.T.O., 1994; CASE 5220, 4x4, cabine air, 1995; CASE 4230 (4x4), cab; INTER 444 cab.; M.F. 285 cab; M.F. 255; M.F. 245 pelle; **FORD** T20 (4x4) cab; **FORD** 7710 4x4, pelle; **FORD** 7600 cab; **FORD** 7700 cab; **LANDINI** Blizard 95, 1993, 1,200 heures; **LANDINI** 6830, 4x4 pelle; **FIAT** 110-90 cab, air; **FIAT** 80-90, 4x4 cab; **FIAT** 566 pelle; **WHITE** 270 cab; **ZETOR** 8540 4x4, cabine, 1995

CABINE pour tracteurs J.D., M.F., Inter, White. Divers autres équipements. Ventes, achats, locations. **MACHINERIE AGRICOLES YVON ROUSSIN INC.**, 1 mile au sud de l'autoroute 20 sortie 278. Téléphone: (418)728-2092, (418)728-4666.

JOCELYN CARBONNEAU et Fils: **PEPINES** Case, 560K, 1989, 4x4, extension; **PEPINE** J.D. 410B, 4x4, 1986; **LOADER** Case W11 4x4, 1981; **TRACTEUR** White 700 4x4, cab., pelle; **TRACTEUR** Allis

MACHINES-OUTILLAGE

MOISSONNEUSES-BATTEUSES
"notre spécialité". Ajustement aux champs et garantie de saison. Toutes les options sont disponibles: 4 RM, GPS, roues doubles, moniteur de perte, séparateur de récolte Sabre pour canola, etc... **BATTEUSES AUBAINE**: J.D. 9510, 1998, 4 RM, 18.4-38, CHOPPER, DAS, DAM, F/A moniteur de rendement, GPS, Big top avec extension 900/1100 hres, passer la voir: vite: J.D. 9610, 9510, 9410, 9600, 9500, 9400, CTS, 4435, 8820, 7720, 6620, Titan I et II, 4425, 4420, 7700, 6600, 4400, 3300, 45, M.Ferguson 8460, 8450, 860, 855, 850, 750, 550, 540, 510, 410, 300, 205, I.H. 915, 815, 715, 615, N.H. TR96, TR95, TR87, TR86, TR85, TR76, TR75, TR70; Gleaner L4, L3, L2, F3, F2; ANDAI-NEUSES: J.D. 2320, 18', M.F. 655; 12', N.H. 1495, 12', I.H. 10'; TRAILER à grain "fifth wheel" UNIQUE! un véritable ramasseur d'andains pour canola à une toile; SEMOIRS: I.H. 5100 9-14'; M.F. 33 10'; TRACTEURS: I.H. 633 4x4; Versatile 256, PEPINE Case 580 CK; CAMION: Ford F700 (1980), 6 roues, pompeur; Peterbilt cab over, 350 Cummins, 3 vitesses; o.d. LAVOIE EQUIPEMENT AGRICOLE INC. Tél.: (418)247-3773, (418)247-5955.

MOULANGE-SOUFFLEUR "corn-hog" pour maïs grain ou épi, en bon état. Tél.: (819) 985-0103

NETTOYEUR hydraulique Houle pour dalot 20 po., 270 pi. de long. BALAI motorisé Wic, peu utilisé. Tél.: (819)849-6623, (819)849-3234

NEZ à maïs Inter 8 rangs, CHOPPER à maïs Inter largeur 8 rangs. Tél.: (819) 293-5251

PAILLEUSE à légumes portée 3 points à vendre. Pour informations, tél.: (819) 687-2434

GÉNÉRATRICE KOHLER (100 000W) À VENDRE

- 100 Amp, 600 volts
- Moteur Cummin
- 6 cylindres Turbo diesel
- Seulement 995 heures
- 2 loupes électriques
- 100' câble 600 volts
- Réservoir 900 litres
- Silencieux résidentiel
- Transfert-switch automatique

Prix: 25 000\$
Tél.: (819) 352-1322

PIECES DE CHENILLES J5 à vendre, transmission, différentiel, courroies, roues, plusieurs autres pièces. Tél.: (418) 544-4107

ROULEUSE à grain AgriMetal modèle 2R12 (2 rouleaux, diamètre 8", largeur 12"), moteur 3 hp, avec vis de chargement AgriMetal diam. 6", moteur Baldor 1 hp. (819)228-3741

ROULEUSE à grain Wic 2 grains, 1.200\$; 2 TONDEUSES à animaux: Aescalap (vert) 150\$, Sunbeam 100\$. Tél.: (819) 357-6857

SCIERIE MOBILE GILBERT INC.

Suite à une compétition en avril aux USA notre scierie a été reconnue par la revue américaine Sawmill & Woodlot comme la plus productive de sa catégorie. 13 hp, chariot soude, base 20" stockée, prête à scier, 4.995\$ en stock. Info: ABITIBI (819)768-2804; ESTRIE: (450)263-6403; OUTAOUAIS: (450)562-0678; QUEBEC: (418)871-2248; SAG-LAC-ST-JEAN: (418)548-7260

SCIERIE PORTATIVE 4,995\$

Sciez des bûches et obtenez des planches des madriers et des poutres. Capacité large. La scierie la plus avantageuse n'importe où. Les industries Norwood inc., fabricant de scieries portatives, de délinéateurs et de skidders, pour VTT. Renseignements gratuits: 1-800-408-9995 www.norwoodindustries.com

SILOS à grain neufs ou usagés; **ROULEUSES** à grain usagées, très propre, AgriMetal, informations, tél.: (450) 478-0957, 1-888-891-0957

SILOS à moulée neufs ou usagés; **VIS** à grain usagées Westfield 7x51", 8x51", 10x61". Informations, tél.: (450)478-0957, 1-888-891-0957

SOIGNEUR à moulée motorisé sur roues 4 compartiments Rovibec (quantité moulée programmable pour chaque vache); **TRACTEUR** Inter 484, 3.200 hres. (418)864-4175

SOUFFLEUR à neige International 80 pouces, 2 vis, très propre. L'Assomption. Tél.: (450) 589-3735

SOUFFLEUR ASPIRATEUR grain maïs, soya, Kongskilde modèle 700, comme neuf. Tél.: (450) 427-2226

SPECIAL BATTEUSES
175 Batteuses avec ou sans table de toutes marques, prix défiant toute compétition (choix inégalé de pièces) (450)836-4596, (450)836-6589

SUPER SPECIAL DE BATTEUSES D'OCCASION
J.D. 4420, 15.500\$; J.D. 6620, 26.000\$; J.D. 7700 hydro, 16.500\$; J.D. 8820 4x4, 30.000\$; J.D. 9500, 4x4, 75.000\$; J.D. 9600, 4x4, 87.000\$; I.H.C. 1680, 4x4, 65.000\$; Inter 915, 10.000\$; M.F. 5100, 9.000\$ S'adresser aux:

ENT. JOCELYN HOULE INC.
705, Joseph Arthur, Joliette
Tél.: (450)756-0501
1-800-756-0514

TABLE A SOYA 16 pi. pour Gleaner L-3, Information, tél.: (418) 247-3773 ou (418) 247-5955

TRACTEUR Case 2590, 1980, refait à neuf avec roues doubles 20.8x42 sur essieux. Informations: demandeur Jean (418) 887-6220

MACHINES-OUTILLAGE

TRACTEUR CASE CX100 (1998), 4x4, cabine, avec ou sans pelle loader, 1.700 heures, parfaite condition. Tél.: (418) 789-3245

TRACTEUR INTER 674, 65 hp, moteur diesel, bon état. Pour informations, tél.: (819) 228-1458

PNEUS FAUCHER INC.
145, route 138, Deschambault GOA 1S0
GOODYEAR
Vente & service de pneus Gros & détails
Roues doubles & pneus agricoles Service routier
RAYNALD FAUCHER PROP.
Tél. gar.: (418) 286-6703
Fax: (418) 206-4970
S/F: 1-800-531-6703

TRACTEUR Fiat 55-46 (1989) 4x4, 1.700 heures, "top", vitesse rampante, très propre 16.000\$ négociable. Informations, tél.: (418) 888-4504

TRACTEUR J.Deere 1830 avec loader, cabine, HERSE trainante 30 disques J.D.; **EMOTTEUR** pour terre noire de serre; **SOUFFLEUSE** à neige 72" large; **PLANEUR** à bois 30" large pour antiquité; **"PRESS DRILL"** 1/2" à colonne; **CONVOYEUR** à courroie hauteur ajustable. Téléphone: (450)628-1976

TRACTEUR J.DEERE 7510 (2001), empattement long, 4x4, cabine, 350 heures, 40 km/heure, pneus Michelin 18.4x42 et 14.9x30, cabine de luxe, système H.M.S., siège passager, 3 sorties d'huile, radio CD, plus beau qu'un neuf. (819)399-3000

TRACTEUR JOHN DEERE (1998) #7410, 1.100 heures, 142 hp, aussi roues doubles, cabine de luxe, lame à neige 12". P.S.D. (450)357-0925

TRACTEUR John Deere 8760 articulé 3 pts, 24 vitesses, 24.5x32 ou 20.8x42, roues doubles sur essieu, 3.100 hres.; 2 **TRACTEURS** New Holland Genesis "super steer" 4 RM, 18.4x46 ou 20.8x46, roues doubles sur essieu, "quick hitch" méga "flow" hyd 55 gal/min, 900 hres et 2.800 hres; **TRACTEUR** Inter 4166 bon prix; **SEMOIR** Case-IH 5500 min. "bill" 30" repliable; **SEMOIRS** J.Deere 455, 30", repliables hydrauliques, marqueur, dont un avec coffre engrais; **PICOTEUSES** différentes marques et longueurs; **ROULEAU** Brillion nouveau modèle 32" et 34"; **MOISSONNEUSE BATTEUSE N.H. TR99**, 4 RM (1999), chopper, roues doubles 18.4x42, comme neuve; **MOISSONNEUSE BATTEUSE N.H. TR97**, 4 RM 18.4x42, roues doubles; **MOISSONNEUSE BATTEUSE** J.Deere 9600 avec roues doubles, chopper. **EQUIPEMENTS M. TOUCHETTE INC.** 16265 montée Guénette, Mirabel. Tél.: (450)438-4233, cell. (514)497-9956

TRACTEUR Landini 9880 4x4, cabine, loader, bonne condition. Informations, tél.: (819) 888-1198

TRACTEUR Landini Mythos 110, 2001, 4x4, cabine, inverseur hydraulique, 3 vitesses "powershift", gros pneus radiale, tout équipé, 230 hres. À vendre ou échanger contre tracteur plus puissant valeur équivalente (819)849-6623, (819)849-3234

TRACTEUR M.F. 3070, 4 roues, avec pelle loader 846, 1989, très propre. Tél.: (450) 787-2460

TRACTEUR M.Ferguson 8120, 4 RM, roues doubles sur essieu, 825 hres; **LANDINI** Blizzard DT75, 1.933 hres; **FIAT** 80-90, 4 RM, creeper; **FAUCHEUSE** à disque PZ 320, 3 ans d'usage; **FAUCHEUSE** Kuhn à disque FC302R, prix spécial; 8 **SOUFFLEURS** à neige de toutes marques A. Henri et Fils Inc., 1051 Principale, Saint-Roch-de-l'Acigian, (450)588-2055

TRACTEUR NEW HOLLAND 7740, (1997) 90 hp, pelle, cabine, 4 RM, hydrostatique, air climatisé, tout équipé, 1.800 heures. Informations: (819)228-1458

TRACTEUR Renault 651, 4x4, cabine, avec chargeur frontal, le tout en bon état, 11.500\$ nég.; **TRACTEUR** Ford 5000 moteur diesel (1974), "dual power", propre, 6.700\$; **SOUFFLEUR** à neige Pronovost 76", 2 vis, chute hydraulique, très propre. Informations: (450)792-6284, cellulaire (450)223-0762

TRACTEURS J.DEERE 2155, 4x4, pelle, FIAT 80-90, 1994, 2.500 heures, 4x4, cab ar; FIAT 80-90, 1985, cabine, 4x4; **FORD 7710**, 4x4, cabine, pelle; **WHITE 2-60 2 RM**; **KUBOTA L345**, 35 hp, 4x4, cab, pelle; **CHARGEUSE** à bois Couture 16", prix spécial; **CHARRUE** Fiskars 4 V semi-portée, automatique; **CHARRIER** Kverneland 5 V semi-portée équipé EQUIPEMENTS J.C.L. INC. (418)274-3372

TRACTEURS
M.F. 399 cab, 4x4; Kubota 3010, 4x4, pelle, hydro, 85 hres, 24.500\$; J.D. 870, 4x4, back-hoe, 1.406 heures; Ford 6600 cab, 4x4; Ford 8240 4x4, cab a/c; Landini 6880 cab, 4x4, a/c, 2.200 heures, 22.500\$ Landini Blizzard 65, 4x4, cab, pelle, 1.600 hres, 24.000\$.

PLANEUR À MAÏS
J.D. 7000, 6 et 8 rangs.

VIBRO
Glencoe 24', M.F. 22', McKee 16' et 24'

(2) **CHISELS** 7 et 9 pattes;
(3) **SOUS-SOLEUSES** 5-7 pattes.

MINI-LOADERS
Bob Cat 2400, hydro, 4x4, articulé; Weldon hydro, 4x4, articulé

CHARIOTS ELEVATEURS
De 3.000 à 5.000 lb

SKID LOADER
Case 1845

LOADER
Case W14 "bucket" "quick attach" (possibilité de fourches).
S'adresser aux:
ENT. JOCELYN HOULE INC.
705 Joseph Arthur, Joliette
Tél.: (450)756-0501
1-800-756-0514

MACHINES-OUTILLAGE

CAMION FORD 8000
10 roues avec pompeur + payloader A-64 + planteur Deutz-Allis 4ans et plusieurs autres machineries.
Cause: Terre vendue.
LUC DION
Tél.: (450) 263-7630
(450) 263-5699
Cell.: (450) 531-0336

TRACTEUR VALMET 8400 (1997), 4x4, 2.150 heures, 140 hp P.T.O., pneus Michelin, 40km/hre, pesée, ailes avant. Téléphone: après 18h (418)878-0870

TRACTEUR White 2-155, 2 RM, moteur refait à neuf, 650 heures, pneus Michelin neufs, roues doubles, excellente condition, 18.500\$. Daniel (450)479-6913

TRACTEUR WHITE 4-210 avec roues doubles 10.000\$; **VIBRO-CULTEUR 28**, 3.500\$; **PLANEUR J.D. 7000** avec vis à engrais et moniteur, 10.000\$. (450)377-4088

TRACTEUR J.Deere 1830 avec loader, cabine, HERSE trainante 30 disques J.D.; **EMOTTEUR** pour terre noire de serre; **SOUFFLEUSE** à neige 72" large; **PLANEUR** à bois 30" large pour antiquité; **"PRESS DRILL"** 1/2" à colonne; **CONVOYEUR** à courroie hauteur ajustable. Téléphone: (450)628-1976

TRACTEUR ZETOR 8540 (1996), 2.300 heures, cabine air conditionné, mécanique A-1. Pour informations, tél.: (450) 245-7284

BELLECHASSE, URGENT! Maison mobile 60 x 16, neuve 3 ans, construction supérieure pour déménagement. Sutton-Pro. SOLANGE BLANCHETTE. (418)887-7008

FAMILIE SUISSE établie depuis 6 ans sur une ferme laitière cherche associé(e) pour poursuivre le développement de l'exploitation. Téléphone: (819)587-3058

PRODUCTEUR LAITIER en Montérégie cherche partenaire pour s'occuper des terres en culture contre la production de son quota laitier. Téléphone: (819)858-2213

CHERCHE GERANT avec expérience ou couple responsable pour travailler maternité maison sur place, très bon salaire avec bonus, région de Québec. Tél.: (418)466-2475

CHERCHE PERSONNE RESPONSABLE ou COUPLE pour travailler dans maternité 200 truies, maison fournie, formation agricole ou expérience pertinente. (450) 794-2599

EMPLOYÉ(E) DEMANDÉ(E) sur ferme laitière et céréalière, travail à l'année, bonnes conditions, maison fournie. Téléphone: (819)295-3001

ACHAT bull tracteur, pépinière, pelle, etc., de toute condition. Marc: téléphone: (514)865-3576

ACHAT de tracteurs de ferme de toutes sortes peu importe l'état. Payons comptant. Aussi PRESSES N.H. 315, 316, 570, 575, HAYBINES 477, 478; **RATEAU** N.H. Téléphone: (450) 293-0990

ACHAT de tracteurs de toutes sortes. **PIECES TRACTEURS** RE-CHENT BERUBE (anciennement Choinière), 825 rang Maxime, Roxton-Pond, JOE 120. Téléphone: (450) 372-9527

ACHETERAIS coupe de bois à blanc ou sélective, ramasseurs jusqu'à 2', Contactez Roland Coulu, téléphone: (450)263-4070

ACHETERAIS tracteur pépinière, chenilles Bombardier J5, Dion et Garette, snowmobiles, tracteurs, loaders et automobiles, etc. Téléphone: (450)836-1280, (450)836-3356, cell.: (450)756-9795

ACHETERAIS tracteurs de toutes sortes, brûlés ou accidentés, pour pièces. **ENTREPRISE URGEL PALIN & FILLES**, 135 rang Lepage, STE-ANNE-DES-PLAINES, JON 1HO. (450)478-1311

ACHETERAIS tracteurs pour pièces. **Vendons pièces tracteurs** Allis-Chalmers, M.F. J.D., Inter, Oliver Case, Fiat, David Brown. **Equipements St-Pierre Inc.** St-Louis-de-Gonzague, cte Beauharnois, Téléphone: (450)371-0920, (450)371-4363

ARROSOIR de 300 gallons de préférence Hardy; **PLANEUR** à maïs 6 rangs John Deere #7000 avec vis à engrais de préférence ou **PLANEUR** à maïs 6 rangs New Idea. (418)796-2289

AVONS besoin de tracteurs usagés, de toutes marques, de toutes grosseurs. Payons comptant. Appeler aux: **ENTREPRISES JOCELYN HOULE**, téléphone 1-800-756-0514, (450)756-0501

CHERCHE panneau de côté pour Oliver Super 77, 1955. Tél.: jour: (450)659-5955, soir: (450)348-4241

PIECES USAGÉES TRACTEURS modèles Inter 414, 434, 444, 574, 674, 6-7-824, 844, 633, série 84, 66 et 86, 3388, 4210, 5140, 685 (4x4); **Farmall Cub-A-C-M-W4**, etc...; **Case D.B.** 950, 990, 995, 1210, 1494, 1594, 1690, 2470, A.C. 6080; **J.D.** 710, 1120, 2120, 2550, 2140, 4020, Ford 5000, 6600, 6640, TW20-30; **Fiat F115**, 4x4; pièces batteuses Inter usagées 715, 815, 915, 1440, 1460 axiales; **J.D.** 8820, 4x4; **A.C.** N6, N.H. TR95, 4x4, **ACHETERAIS** TRACTEURS usagés de toutes marques, **DANIEL MESSIER**, tél.: (450)248-4119, fax: (450) 248-7478, 1-877-448-4119

RECHERCHE coupe de bois. Téléphone: (819) 281-5880

ON DEMANDE

RECHERCHONS silo à grains 8 tonnes, usagé, en bon état. Région Bas St-Laurent. Tél.: (418)798-4837

PLANTS

PLANTS DE FRAISIERES, FRAMBOISIERES CERTIFIÉS DU QUÉBEC
GRIFFES D'ASPERGES Bleuet
Ferme R. Labrecque Inc.
3480 Route 218, St-Charles, G0R 2T0, téléphone: (418)887-6740, fax: (418)887-7070.

POUSSINS-POULETTES

COUVOIR SIMETIN
POUSSINS A CHAIR, race à PONTES rouges, noires et grises, **CARNARDS** de Barbarie, **CAILLES**. Et en saison, **INDIENS**, **PINTADES**, **FAISANS**, **PERDRIX**, **OIES**, **CARNARDS** de Pékin et de Rouen. 8960 boul. St-Canut, MIRABEL J7N1P3. (450)258-2404, fax: (450)258-2932

SERVICES

Fondations
Provinciales Inc.

#1 au Québec pour le meilleur rapport qualité/prix

FOSSÉ À PURIN • PLATE-FORME • FONDATIONS DE PORCHERIE

N.B. Nous allons partout au Québec

MARCEL MÉTHOT, chantier
Cell.: (819) 362-5386

Bernard Vigneault, ventes
Tél.: (819) 362-6939
jour et soir
Fax: (819) 362-9430

WICKHAM
COFFRAGES M & B

La qualité a un nom!

- Fosse de toutes dimensions
- Porchère, étable
- Plate-forme à fumier
- Fondation de tous genres
- Mur de béton isolé

Reservez votre place tôt!!!

BERNARD PULFER
Tél.: (819) 398-6365
Fax: (819) 398-5168

ON DEMANDE

ACHAT bull, tracteur, pépinière, pelle, etc., de toute condition. Marc: téléphone: (514)865-3576

ACHAT de tracteurs de ferme de toutes sortes peu importe l'état. Payons comptant. Aussi PRESSES N.H. 315, 316, 570, 575, HAYBINES 477, 478; **RATEAU** N.H. Téléphone: (450) 293-0990

ACHAT de tracteurs de toutes sortes. **PIECES TRACTEURS** RE-CHENT BERUBE (anciennement Choinière), 825 rang Maxime, Roxton-Pond, JOE 120. Téléphone: (450) 372-9527

ACHETERAIS coupe de bois à blanc ou sélective, ramasseurs jusqu'à 2', Contactez Roland Coulu, téléphone: (450)263-4070

ACHETERAIS tracteur pépinière, chenilles Bombardier J5, Dion et Garette, snowmobiles, tracteurs, loaders et automobiles, etc. Téléphone: (450)836-1280, (450)836-3356, cell.: (450)756-9795

ACHETERAIS tracteurs de toutes sortes, brûlés ou accidentés, pour pièces. **ENTREPRISE URGEL PALIN & FILLES**, 135 rang Lepage, STE-ANNE-DES-PLAINES, JON 1HO. (450)478-1311

ACHETERAIS tracteurs pour pièces. **Vendons pièces tracteurs** Allis-Chalmers, M.F. J.D., Inter, Oliver Case, Fiat, David Brown. **Equipements St-Pierre Inc.** St-Louis-de-Gonzague, cte Beauharnois, Téléphone: (450)371-0920, (450)371-4363

ARROSOIR de 300 gallons de préférence Hardy; **PLANEUR** à maïs 6 rangs John Deere #7000 avec vis à engrais de préférence ou **PLANEUR** à maïs 6 rangs New Idea. (418)796-2289

AVONS besoin de tracteurs usagés, de toutes marques, de toutes grosseurs. Payons comptant. Appeler aux: **ENTREPRISES JOCELYN HOULE**, téléphone 1-800-756-0514, (450)756-0501

CHERCHE panneau de côté pour Oliver Super 77, 1955. Tél.: jour: (450)659-5955, soir: (450)348-4241

PIECES USAGÉES TRACTEURS modèles Inter 414, 434, 444, 574, 674, 6-7-824, 844, 633, série 84, 66 et 86, 3388, 4210, 5140, 685 (4x4); **Farmall Cub-A-C-M-W4**, etc...; **Case D.B.** 950, 990, 995, 1210, 1494, 1594, 1690, 2470, A.C. 6080; **J.D.** 710, 1120, 2120, 2550, 2140, 4020, Ford 5000, 6600, 6640, TW20-30; **Fiat F115**, 4x4; pièces batteuses Inter usagées 715, 815, 915, 1440, 1460 axiales; **J.D.** 8820, 4x4; **A.C.** N6, N.H. TR95, 4x4, **ACHETERAIS** TRACTEURS usagés de toutes marques, **DANIEL MESSIER**, tél.: (450)248-4119, fax: (450) 248-7478, 1-877-448-4119

TERRES À VENDRE

CANTONS DE L'EST
PRÈS DE COMPTON: 270 acres
dont 125 en culture, érablière, mai-
son rénover, étable 30'x105'

FERME LAITIÈRE
de 310 vaches, 1266 acres, 2 mai-
sons, ligne complète d'équi-
pement, vaches enregistrées,

BOILEAU: 648 acres, avec maison,
cad. privé, tout boisé.

ST-FERDINAND: magnifique éra-
blière 4.000 entailles, plus 1.500
louées, tout équipée.

COMTE PORTNEUF: ferme laitière
244 k.g., 255 acres, culture et boisé,

BRIGHAM: 300 acres, 150 boisées,
150 culture, drainées en partie.

GATINEAU: ferme pour chevaux de
72 acres avec machinerie agricole,

GATINEAU, OUTAOUAIS: 20 minu-
tes par chemin d'Ottawa, terrain 90
acres, 80 cultivés en foin,

L'ACADIE: terre agricole de 134 ar-
pents dont 130 arpents drainés et 4
arpents boisés,

LANAUDIÈRE: ferme 151 arpents,
établière, cabane sucre, culture bio-
logique.

MIRABEL maraichère, 64 arpents
dont 27 arpents en production de
fraises, pour récolte 2002,

SERRES à vendre, 35.000 pi.c.a.
serres avec ou sans maison, très
bien situé, kiosque de vente,

ST-FÉLIX-DE-VALOIS (11 kilomè-
tres Nord Joliette) 218 acres, 80%
cultivables, maison et grange-étable
neuves,

ST-FERDINAND: ferme 155
acres, bâtiments en excellente
condition, vue.

ST-NAZAIRE D'ACTON: ferme de
chèvres laitières (120 chevres et
plus) avec 100 bœufs, équipement
complet, avec permis d'environne-
ment.

ST-NORBERT: grande ferme 216
arpents avec maison et bâtiments.
176 arpents cultivables, érablière
600 entailles.

ST-RAPHAËL (Bellechasse), 152
arpents, érablière 400 entailles,
maison rénover, garage, étable et
remise à foin, porcherie.

TERRE À VENDRE 27 hectares tout
en culture, à Ste-Foy. Le soir:
(418)871-3364.

TERRE dans les Cantons de l'Est,
site enchanteur, 72 acres comprend:
2 résidences, hangar, porcherie,

TERRES À VENDRE

TERRE zonée agricole, environ 105
acres, voisin de la Société Coopéra-
tive Agricole des Bois-Francs, 570
rue Gamache, Victoriaville.

ÉRABLIÈRE

1 ÉCONOVAC 13 h.p. diesel, avec
pompe vacuum modèle 78, récupé-
rateur d'huile, 2 ans d'usage.

ÉRABLIÈRE 4.000 entailles, tubu-
lures, équipement complet moderne,

ÉRABLIÈRE commerciale 3 salles,
360 personnes, équipée de A-Z, cui-
sine rénover, 873.830 pi.c.a., au
pied du Mont St-Gregoire.

ST-FERDINAND: magnifique éra-
blière 4.000 entailles, plus 1.500
louées, tout équipée.

FERME LAITIÈRE

COMTE PORTNEUF: ferme laitière
244 k.g., 255 acres, culture et boisé,

DU PROPRIÉTAIRE 191 acres, éta-
ble neuve pour traire 60 vaches et
plus, robot, silos à grains, ensilage,

FERME LAITIÈRE
Deschambault-sur-St-Laurent, vaches
Holstein, 24.8 kilos/jour, 91 acres
en culture,

ST-FÉLIX-DE-KINGSEY: ferme laitière
avec terrain de 104 hectares,
94 hectares en culture ou 232.4
acres, pas de roches,

ST-ANTOINE-SUR-RICHÉLIEU: ter-
re à vendre 72 arpents drainés. Cel-
lulaire: (514)971-9003.

ST-FÉLIX-DE-VALOIS (11 kilomè-
tres Nord Joliette) 218 acres, 80%
cultivables, maison et grange-étable
neuves,

ST-FERDINAND: ferme 155
acres, bâtiments en excellente
condition, vue.

EAST-BROUGHTON: 40 acres,
écurie.

BURY: 2 lots à bois, 50 acres avec
droit de construction, 219 acres,
ruisseau, RENEAL GIRARD, courtier
immobilier agréé, téléphone:
(418)429-3863.

ST-NAZAIRE D'ACTON: ferme de
chèvres laitières (120 chevres et
plus) avec 100 bœufs, équipement
complet, avec permis d'environne-
ment.

ST-NORBERT: grande ferme 216
arpents avec maison et bâtiments.
176 arpents cultivables, érablière
600 entailles.

ST-RAPHAËL (Bellechasse), 152
arpents, érablière 400 entailles,
maison rénover, garage, étable et
remise à foin, porcherie.

TERRE À VENDRE 27 hectares tout
en culture, à Ste-Foy. Le soir:
(418)871-3364.

TERRE dans les Cantons de l'Est,
site enchanteur, 72 acres comprend:
2 résidences, hangar, porcherie,

TERRE dans les Cantons de l'Est,
site enchanteur, 72 acres comprend:
2 résidences, hangar, porcherie,

TERRE dans les Cantons de l'Est,
site enchanteur, 72 acres comprend:
2 résidences, hangar, porcherie,

TERRE dans les Cantons de l'Est,
site enchanteur, 72 acres comprend:
2 résidences, hangar, porcherie,

TERRE dans les Cantons de l'Est,
site enchanteur, 72 acres comprend:
2 résidences, hangar, porcherie,

ENCANS



ENCAN

POUR
Hakier & Fils
2701, Route 340, St-Télesphore, Qc.

MARDI LE 11 DÉCEMBRE 2001
À 11H00 a.m.
En cas de grosse tempête
remis au jeudi 13 décembre 2001

Dispersion complète
du troupeau « HAKIER »

Sera vendu: un très bon jeune
troupeau de 83 têtes d'animaux
Holstein incluant 55 pur-sang et
les autres à pourcentage.

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Mardi le 4 décembre à midi
SERA VENDU:
" TROUPEAU JYDOMA "
70 têtes d'animaux Holstein dont

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCANS



ENCAN

POUR
Hakier & Fils
2701, Route 340, St-Télesphore, Qc.

MARDI LE 11 DÉCEMBRE 2001
À 11H00 a.m.
En cas de grosse tempête
remis au jeudi 13 décembre 2001

Dispersion complète
du troupeau « HAKIER »

Sera vendu: un très bon jeune
troupeau de 83 têtes d'animaux
Holstein incluant 55 pur-sang et
les autres à pourcentage.

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Mardi le 4 décembre à midi
SERA VENDU:
" TROUPEAU JYDOMA "
70 têtes d'animaux Holstein dont

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCANS



ENCAN

POUR
Hakier & Fils
2701, Route 340, St-Télesphore, Qc.

MARDI LE 11 DÉCEMBRE 2001
À 11H00 a.m.
En cas de grosse tempête
remis au jeudi 13 décembre 2001

Dispersion complète
du troupeau « HAKIER »

Sera vendu: un très bon jeune
troupeau de 83 têtes d'animaux
Holstein incluant 55 pur-sang et
les autres à pourcentage.

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Mardi le 4 décembre à midi
SERA VENDU:
" TROUPEAU JYDOMA "
70 têtes d'animaux Holstein dont

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCANS



ENCAN

POUR
Hakier & Fils
2701, Route 340, St-Télesphore, Qc.

MARDI LE 11 DÉCEMBRE 2001
À 11H00 a.m.
En cas de grosse tempête
remis au jeudi 13 décembre 2001

Dispersion complète
du troupeau « HAKIER »

Sera vendu: un très bon jeune
troupeau de 83 têtes d'animaux
Holstein incluant 55 pur-sang et
les autres à pourcentage.

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Mardi le 4 décembre à midi
SERA VENDU:
" TROUPEAU JYDOMA "
70 têtes d'animaux Holstein dont

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCANS



ENCAN

POUR
Hakier & Fils
2701, Route 340, St-Télesphore, Qc.

MARDI LE 11 DÉCEMBRE 2001
À 11H00 a.m.
En cas de grosse tempête
remis au jeudi 13 décembre 2001

Dispersion complète
du troupeau « HAKIER »

Sera vendu: un très bon jeune
troupeau de 83 têtes d'animaux
Holstein incluant 55 pur-sang et
les autres à pourcentage.

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Mardi le 4 décembre à midi
SERA VENDU:
" TROUPEAU JYDOMA "
70 têtes d'animaux Holstein dont

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCAN
Pour
FERME JYDOMA INC.
(Joanne & Yvan Dion, prop.)

Machinerie & Divers: four-
ragère NH 782 avec ramasse
andain 6', chute éléct., souffleur
à ensilage NH 27, râtelier faneur

ENCANS



GROS ENCAN DE CONSIGNATION
Le 14 décembre 2001 à 8h30 a.m. chez

GIL BEAUDRY Farm Supplies Ltd.
Winchester, Ontario K0G 2K0

Il y aura en vente des tracteurs de ferme et industriels, des équipements de ferme de tout genre, camions, remorques, wagons à gravité de 44 tonnes, pièces et équipements d'atelier.

Consignez tôt, commission alléchante. L'échange américain au moment d'aller sous presse est de 60 % i.e.: 10 000 \$ canadiens = 6 250 \$ américains.

Tous les vendeurs et/ou acheteurs sont bienvenus
Pour consignation communiquez au:

Tél.: (613) 774-3661
Fax: (613) 774-0184



VENTE DE BOVINS D'ÉLEVAGE DE TYPE BOUCHERIE

Au local des Encans de la Ferme Inc.
Sortie 133, route Trans-Canadienne St-Hyacinthe, Québec
Mercredi le 5 décembre 2001 à 18h00

Taures ouvertes et gestantes, vaches gestantes de toutes races, dont quelques pur-sang et veaux d'emboche.

Les réceptions pour cette vente se font jusqu'à l'heure de la vente le mercredi. Pour les taureaux et les veaux d'emboche. Pour les vaches nous vous demandons d'arriver pour 17h00 afin de les faire examiner par le vétérinaire.

Renseignements
Les Encans de la Ferme 1984 inc.
C.P. 570, 140, Martineau St-Thomas d'Aquin, Qué. J0H 2A0
Tél.: (450) 796-2612
Fax: (450) 796-2298

PRÉAVIS D'ENCAN

GILLES ET BRIGITTE CHOQUETTE
131 Treadwell
PLANTAGENET, ONTARIO
Mardi le 18 décembre à 10 h 30
TOUT SERA VENDU: troupeau d'animaux Holstein comprenant 70 têtes dont plusieurs pur sang; roulant de ferme au complet et récoltes.

Pour plus de détails surveillez dans les prochaines éditions ou voir notre page web.

AUSSI A VENDRE PRIVÉMENT (au complet ou en partie): une ferme de 459 acres app. dont 400 acres app. En culture avec d'excellents bâtiments.

Une étable installation pour 84 vaches et 60 taures, 2 silos avec débouleurs, silos à grains, système d'alimentation auto. De Laval, remise à machinerie et maison. Un endroit idéal pour la production laitière ou culture commerciale.

Pour informations, téléphone: (613) 673-5637
CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque

Pour informations s'adresser à l'encan.

ENCANS JULES CÔTÉ INC.
ENCANTEURS BILINGUES
ÉVALUATEURS / LIQUIDATEURS
1274 RUE SUD
COWANSVILLE

Tél.: (450) 266-0670
(450) 263-4480
Cell.: (450) 531-0450
Fax: (450) 263-8448

http://pages.infinit.net/cowansencan.htm

LES ÉLEVEURS GELBIEH DES PRAIRIES

Vente de production
À l'encan Heartland,
Brandon, MB
Samedi, le 15 décembre 2001 à 13h00

Sera vendu: 46 lots de Gelbvieh pur-sang, 20 génisses saillies, 15 génisses ouvertes, 4 jeunes taureaux, 2 femelles saillies, 1 choix de transplants d'embryons. La majorité des sujets sont acérés.

Catalogue disponible, service en français
MARCEL FOUILLARD
BOX 53 ST-LAZARE, MB
R0M 1Y0
Tél.: (204) 683-2208
Cell.: (204) 773-0223
Fax: (204) 683-2517

ENCANS



DERNIER ENCAN SPÉCIAL de vaches à boeuf

Samedi le 8 décembre 2001 à 10:30 a.m.
Chez Leo's Livestock Exchange Ltd.
(Encan d'Ottawa)
Greely, Ontario

30 vaches Charolais servies Charolais et Limousin, 40 vaches croisées servies Charolais, Hereford et Limousin pur-sang, 18 vaches Hereford servies Hereford pur-sang et plusieurs autres. Toutes vérifiées par le vétérinaire.

S.V.P. contactez-nous pour réserver votre place. Maximum 200 vaches.

ROBERT, RICHARD, DENIS
(613) 821-2634

Joyeux Noël et Bonne année de la direction et du personnel de **LEO'S EMBRUN LIVESTOCK EXCHANGE LTD.**
Saison des fêtes: fermé lundi le 24 déc. et lundi le 31 déc. 2001



VENTE DE PRODUCTION DE VACHES LAITIÈRES & VENTE CAN-AM HOLSTEIN

Au local des Encans de la Ferme Inc.
Sortie 133, route Trans-Canadienne St-Hyacinthe, Québec

Vendredi le 14 décembre 2001 à 13h00

Nous vous suggérons de consigner de bonnes Holstein et le plus tôt possible afin de profiter de la publicité. La vente de novembre a été excellente.

Renseignements
Les Encans de la Ferme 1984 inc.
C.P. 570, 140, Martineau St-Thomas d'Aquin, Qué. J0H 2A0
Tél.: (450) 796-2612
Fax: (450) 796-2298



Boulet
Encans Boulet inc.

Notre distinction, votre satisfaction!
Les plus gros acheteurs d'entreprises agricoles (action ou actif). Partout au Québec, acheteur et encanteur de troupeau, machinerie et fond de terre.
St-François (Montmagny)
1-866-259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com
info@encansboulet.com



Achat et vente de vaches laitières, de taures d'élevage et de troupeaux complets.

INFORMATIONS:
Denis St-Pierre
Tél. & fax: (418) 862-1508 ou
Cell.: (418) 868-5211
222, Pionniers Est, St-Arsène,
Cité. Rivière-du-Loup G0L 2K0

ENCANTEURS

Vous planifiez vendre privé-ment ou par encan, nous vous offrons un service complet: évaluation, préparation à un prix compétitif.

Les Encans René Houde
437, Rang 2 Nord
Bromptonville (Québec)
J0B 1H0
Tél.: (819) 846-6267
Cell.: (819) 820-4013
-Laissez mon expérience travailler pour vous-

LAFAILLE & fils (1975) Itée
512, Principale O.,
Coaticook, QC
(819) 849-3606 • Fax (819) 849-3047

EXPERT BILINGUE
Depuis plus de 40 ans à votre service pour vendre par encan ou privé-ment
ACHETEUR DE:
• Fermes complètes.
• Troupeaux, Equipement de ferme
• Coupe de bois, Terrains
N'hésitez pas à nous appeler, nos conseils pourraient vous être très utiles.

ENCANTEURS

Vous voulez faire de votre encan une réussite? Vous voulez faire encan ou vendre privé-ment? Nous vous offrons un service complet à meilleur coût sur le marché avec une équipe qualifiée soucieuse de votre satisfaction.

Albert & Luc BRETON ENCANTEURS
INVERNESS, QC
Tél.: 1 (418) 453-2681
Luc: 1 (418) 453-2271
Fax: 1 (418) 453-2281
Cell.: 1 (418) 334-4366
Web: www.encansbreton.com
Courriel: info@encansbreton.com

ATTENTION ATTENTION

Que vous ayez une ou plusieurs vaches ou encore un troupeau au complet de type laitier ou de boucherie pur-sang ou croisées.

Voici le bon endroit pour les vendre
Les Encans de la Ferme 1984 inc.
Sortie 133,
Rte Trans-Canadienne
C.P. 570, 140 Martineau
St-Thomas d'Aquin, Qué.
J0H 2A0
Tél.: (450) 796-2612
Fax: (450) 796-2298



LES ENCANS JULES CÔTÉ INC.
Pour vendre précieusement ou par encan et obtenir le juste prix. Contactez-nous. Roulant de ferme, animaux, machinerie, C'EST NOTRE SPÉCIALITÉ.

NOUVEAU PAGE WEB
http://pages.infinit.net/cowansencan.htm
E-mail: da.cote@videotron.ca
1274, rue Sud, Cowansville, Québec
Tél.: (450) 266-0670
(450) 263-4480
Cell.: (450) 531-0450
ou Fax: (450) 263-8448

Vous désirez vendre par ENCAN ou privé-ment? Consultez-moi!

DANIEL PAUL-HUS ENCANTEUR BILINGUE
Acheteur de:
• Troupeau
• Roulant
• Ferme complète
(450) 773-5660
Cell. (450) 701-5660
Fax: (450) 773-3744

Nos encans sur internet
web: http://cale.rapidus.net/dpaulhus
e-mail: daniel.paulhus@hy.cgocable.ca
635, rue Papineau, St-Hyacinthe (Québec) J2S 7J5
Mes CLIENTS me RECOMMANDENT à leurs AMIS.



À votre disposition pour vendre privé-ment ou par encan: roulant de ferme, animaux, machinerie, etc.

Contactez
MARC GRAVELINE
Encan-teur
St-Bernabé-Sud
(450) 792-6284
Cellulaire
(450) 223-0762

BONJOUR

Si vous désirez vendre votre troupeau et votre roulant par encan ou privé-ment, contactez-moi, il me fera plaisir de vous servir.
André Parenteau
encan-teur
St-Germain
(819) 395-4150

Vite au lit!

Pour bien dormir, faites de l'exercice 3 heures avant de vous coucher.

Défi santé: notre responsabilité à tous!
PARTICIPACTION

NOUVELLE BRÈVE

LAC-SAINT-JEAN, EN SEPTEMBRE

Le labyrinthe végétal a décuplé la fréquentation du Centre d'interprétation

MÉTABETCHOUAN—LAC-À-LA-CROIX— La fréquentation du Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité, de Métabetchouan—Lac-à-la-Croix, au Lac-Saint-Jean, a décuplé en septembre, grâce au nouveau labyrinthe végétal qu'il a exploité, de la mi-août à la fin octobre. C'est ce que dévoilent les statistiques de fin de saison.

La fréquentation est en effet passée à 753 visiteurs en septembre, alors qu'elle avait été de 72 en septembre 2000. Le directeur général du CIAR, Robert Têtu, établit un lien direct avec la nouvelle attraction: « Dès le début août, les gens

venaient pour le labyrinthe...» Au total, il a attiré 3000 visiteurs, en une dizaine de semaines, ce que la direction juge satisfaisant, pour une première année. Durant la seconde quinzaine d'août, entre 30 % et 40 % des gens provenaient des grandes régions de Montréal et Québec, tandis que la saison a pris fin avec une clientèle plus locale et régionale.

Les groupes venus pour l'Halloween ont aussi parcouru le labyrinthe à vocation ludique et éducative. En 2002, on compte cibler davantage la publicité. **P.-É. T.**



PHOTO: PAUL-ÉMILE THÉRIAULT

Rapport comparatif N24-B9 2725 UTM

Marque	Hybride	Rendement kg/ha	Humidité %	Verse %	Poids spécifique kg/hl	Nombre de sites
Elite	N24-B9	9 515	22,9	1,1	70,9	26
Pioneer	39F06	9 494	22,3	3,2	69,1	26
années 1999-2000-2001						
Elite	N24-B9	10 203	23,3	1,2	70,7	14
Pioneer	39D81	9 803	22,9	4,2	69,6	14
années 1999-2000-2001						
Elite	N24-B9	10 237	23,3	1,2	71,0	72
Pioneer	3893	9 998	22,6	6,4	69,8	72
années 1997-1998-1999-2000-2001						
Elite	N24-B9	6 827	24,7	0	68,0	2
Pride	K157BT	5 969	26,4	0	68,0	2
années 2001						
Elite	N24-B9	8 596	23,7	0,6	71,8	5
Dekalb	DK389BTY	8 190	23,3	1,6	69,4	5
années 1999-2000						

MC : Elite marque de commerce propriété de la Coopérative fédérée de Québec

Elite MC

NOUVELLES BRÈVES

Saint-Agapit

M. Claude Olivier des Fermes Claude Olivier et Nathalie Grenier enr. a plaidé coupable à la Cour du Québec pour avoir contrevenu à la Loi sur la qualité de l'environnement. D'abord, M. Olivier avait trop de porcs dans un bâtiment par rapport à ce qu'il avait spécifié sur son certificat d'autorisation. De plus, sa fosse d'entreposage était non conforme et des déjections animales se sont retrouvées sur le sol. Il a été condamné à 3600 dollars d'amende en plus des frais. L'infraction a été constatée le 2 novembre 1999. **YC**

Dunham

Un incendie a fait pour 60 000 dollars de dommages le dimanche 25 novembre vers 2 h du matin au 840, chemin Hudon. Une grange, propriété de Gustave Schlegel, abritant des poules, moutons et canards ainsi qu'un tracteur, a été détruite. Selon le caporal Marcel Gagnon de la Sûreté du Québec à

Cowansville, une défectuosité électrique expliquerait l'origine de ce sinistre. **YC**

Sainte-Anne-de-Larochelle

L'entreprise Les Sucrieries Brien du chemin Grande-Ligne devra acquitter une amende de 500 dollars plus les frais pour avoir mis en vente un sirop d'érable de couleur médium alors que l'étiquette arborait la mention « clair ». Des inspecteurs du MAPAQ ont retrouvé ce contenant fautif le 18 octobre 2000 dans une épicerie. **YC**

Saint-Léonard-d'Aston

M. Gaston Chauvette, un ancien producteur laitier, part en croisade pour qu'on régleme la circulation des véhicules agricoles sur les routes. M. Chauvette a perdu son fils Yannick, 22 ans, le 27 octobre dernier lors d'un accident survenu à Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Le jeune homme a fait un face-à-face contre une moissonneuse-bat-

teuse à la sortie d'une courbe dans le rang 13. M. Chauvette a déclaré que l'engin de 22 pieds de large accaparait presque toute la route, ce qui n'a laissé aucune place à l'automobile de son fils. L'accident fut si violent que l'automobile a été empalée par les pointes du nez à maïs de la moissonneuse-batteuse. « J'ai mesuré la route et avec les accotements en gravier, cela faisait 26 pieds de large, et la moissonneuse en prenait 22 », de dire M. Chauvette. Il demande à la Société d'assurance automobile d'obliger les propriétaires de moissonneuse de retirer leur nez à maïs lorsqu'ils doivent circuler sur un chemin public. « Le nez en question pourrait être traîné facilement dans une remorque derrière l'engin et cela permettrait de prendre moins de place sur le chemin et du même coup d'enlever un obstacle très dangereux », conclut-il. Une pétition qui compte présentement plus de 3000 noms circule dans le Centre-du-Québec. Elle devrait être déposée à l'Assemblée nationale par le député Michel Morin de Nicolet au cours du mois de décembre. **YC**

Gaétan Bachand élu président

Gaétan Bachand, producteur de grandes cultures à Saint-Hubert, est le nouveau président de la Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield. Il a été élu sans opposition le 23 novembre dernier, lors de l'assemblée générale annuelle de la fédération. M. Bachand était vice-président depuis 1998. Il a accepté d'occuper la présidence durant un an. M. Bachand compte une riche expérience syndicale. Il a notamment présidé le syndicat de Varennes durant une quinzaine d'années et a agi comme deuxième vice-président de la Fédération des producteurs de lait du Québec. L'assemblée a aussi élu Normand Gagnon, de l'Acadie, à la vice-présidence, à la suite d'élections. **J.-C.G.**

CARRIÈRES & PROFESSIONS



Financement agricole Canada (FAC), le plus grand prêteur agricole à terme au Canada, est à la recherche de deux conseillers en financement. Nos clients se servent de pratiques de gestion perfectionnées pour réussir dans une industrie complexe. Ces exploitants agricoles et ces agri-entrepreneurs sont répartis dans l'ensemble du pays. Ils se tournent vers FAC pour y trouver de l'innovation et du leadership. À titre de chef de file du financement agricole au Canada, FAC tisse des liens étroits avec ses clients, crée des produits uniques et facilite la manière dont ses clients font des affaires avec elle. FAC est un prêteur différent puisque l'agriculture est sa raison d'être.

Conseiller en financement

La personne idéale connaît l'industrie agricole comme le fond de sa poche, a la vente dans le sang et est totalement axée sur les résultats. La connaissance du marché est une qualité essentielle, de même que la capacité de travailler en équipe afin d'offrir les bons produits financiers à notre clientèle. Elle possède de l'expérience dans le secteur des services financiers agricoles ainsi qu'un diplôme de premier cycle en agronomie ou économie agricoles. Être membre de l'Ordre des agronomes est un atout.

Des études et une expérience équivalentes seront considérées. Deux postes de conseiller en financement sont offerts dont l'un à Drummondville et Granby.

Allez au bout de vos rêves! À Financement agricole Canada, les possibilités de carrière sont exceptionnelles pour des gens exceptionnels. Les membres de notre personnel représentent l'ingrédient essentiel de notre succès et nous leurs offrons des occasions de formation et de perfectionnement, une rémunération concurrentielle, des primes et une ambiance d'équipe.

Faites parvenir votre curriculum vitae d'ici le 7 décembre 2001, en précisant vos attentes salariales, à Ressources humaines, Financement agricole Canada, 1800, rue Hamilton, Regina, SK, S4P 4L3 par télécopieur au (306) 780-5508, ou à l'adresse électronique hr-rh@fcc-sca.ca en mentionnant le numéro de concours 115-01/02.

Nous communiquerons uniquement avec les personnes qui seront convoquées à une entrevue. Les agences sont priées de s'abstenir. Nous souscrivons aux principes de l'équité en matière d'emploi. Si vous faites partie d'un groupe désigné, n'hésitez pas à l'indiquer.

Financement agricole Canada
L'agriculture... notre raison d'être.

Canada



Un important concessionnaire de machinerie agricole de la Montérégie est à la recherche d'un

GÉRANT DE SERVICE

Exigences :

- Connaissance de la mécanique agricole
- Faire preuve d'esprit d'initiative
- Flexibilité et polyvalence
- Avoir le sens de l'organisation

- Connaissance en informatique (environnement Windows)
- Le bilinguisme serait un atout

Rémunérations :

- Nous offrons un salaire très compétitif

Si ce poste vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae à :

La Terre de chez nous Case 729, 555 boulevard Roland-Therrien Longueuil, Qc. J4H 3Y9

CONSEILLER EN AMÉNAGEMENT

SOMMAIRE DE L'EMPLOI

Sous la responsabilité du directeur de Service, le conseiller en aménagement intervient dans les dossiers relatifs à la protection de l'environnement et du territoire agricole, auprès des structures de base et spécialisées, des producteurs et des instances de la Fédération. Il est responsable de la conception, de la planification et de la réalisation du plan d'intervention en agroenvironnement. Il agit comme responsable du secteur aménagement et coordonne les ressources qui y sont affectées.

QUALIFICATIONS REQUISES

Formation universitaire de premier cycle en agronomie, en génie agricole ou toute autre discipline pertinente; quelques années d'expérience dans le domaine agricole avec des responsabilités touchant le volet de la réglementation et des lois pertinentes, la gestion de dossiers et du personnel; connaissances des aspects techniques de la production agricole; esprit d'analyse et de synthèse; créativité dans la résolution de problèmes; autonomie et initiative dans l'organisation du travail; habile animateur, communicateur et vulgarisateur; maîtrise des langues française et anglaise parlées et écrites.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste régulier, temps plein. Salaire selon la convention collective de travail, classe 7; disponibilité pour travail en soirée; automobile requise pour déplacements.

Les candidats doivent soumettre leur curriculum vitae et un texte d'une page à l'appui de leur candidature, au plus tard le 7 décembre 2001.

Le directeur régional

Fédération de l'UPA de St-Jean-Valleyfield
6 rue du Moulin
St-Rémi Qc JOL 2L0
Télécopieur: 454-6918
Courriel: st-jean-valleyfield@upa.qc.ca

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés



3 M\$ à Forintek

Forintek Canada a reçu 3 M\$ du ministère des Ressources naturelles pour implanter un centre d'excellence sur l'application des électrotechnologies aux produits du bois.

Ce centre sera situé à Shawinigan au Laboratoire des technologies électrochimiques et des électrotechnologies d'Hydro-Québec (LTEE). Au départ, quatre personnes à l'emploi de Forintek et du Laboratoire se pencheront sur de nouveaux procédés de séchage du bois. Le séchage est en effet reconnu comme la clef des opérations qui conduisent à la valeur ajoutée sur le bois de sciage. On espère de ce centre qu'il aide l'industrie du bois à se diversifier, à augmenter sa productivité et à réduire ses coûts. L'aide du ministère servira à défrayer les salaires des spécialistes ainsi que l'achat d'équipements et de technologies en émergence. Forintek est un institut national de recherche et développement sur les produits du bois en place depuis 20 ans. Le Laboratoire LTEE contribue depuis plus de 15 ans à la validation d'électrotechnologies et de développement de procédés efficaces pour les entreprises de divers secteurs de l'économie québécoise. **J.-C.G.**

BRÈVES

120 M\$ du gouvernement

(Les Affaires) Le gouvernement du Québec a décidé de reconduire les programmes d'aménagement forestier pour les trois prochaines années, dotés d'une enveloppe de 120 M\$ par année. En 2001-2002, 42,9 M\$ iront au Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, 34,5 M\$ au Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées et 29,3 M\$ au Programme de création d'emplois. **J.-C.G.**

Paysages



Cinq organismes de la région de Charlevoix ont signé, le printemps dernier, la Charte du paysage québécois. Il s'agit de l'Association touristique régionale, de la MRC, de deux CLD et de la Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix. Cette charte est une initiative du Conseil du paysage québécois, un organisme à but non lucratif. **J.-C.G.**

La viande sauvagine est sécuritaire

La consommation de viande de sauvagine ne représente pas une menace pour la santé. C'est la conclusion d'une enquête réalisée par le Centre hospitalier de l'Université Laval et le Centre hospitalier universitaire de Québec, en collaboration avec le Service canadien de la faune.

L'enquête a été menée auprès de 512 chasseurs à l'automne 1999. « Les faibles quantités de viande de sauvagine consommées par les chasseurs et les bas niveaux de contaminants chimiques présents dans ces oiseaux font en sorte que le risque pour la santé est très faible. »

Il n'est donc pas justifié d'imposer des règles quant à la consommation de sauvagine provenant de la région du Saint-Laurent, disent les auteurs. Le

programme Saint-Laurent Vision 2000 a dévoilé ces résultats le 1er novembre dernier.

Il en va autrement pour les poissons de pêche sportive qui demeurent, parmi les usages du Saint-Laurent, la principale source d'exposition au mercure. On parle ici des poissons insectivores comme la perchaude et la barbotte ou de poissons prédateurs comme le doré, le brochet, l'achigan.

Saint-Laurent Vision 2000 recom-

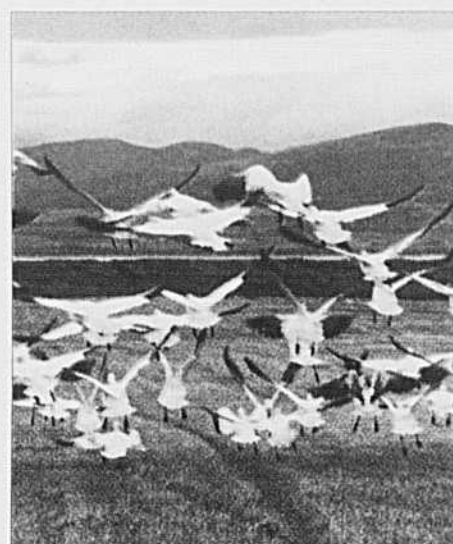


PHOTO: TCN

mande d'éviter de consommer la peau et le gras du poisson et de la sauvagine afin de réduire l'ingestion de contaminants. Limiter le nombre de repas de poissons insectivores et prédateurs s'impose. Il est important de bien cuire le poisson et la viande du gibier afin d'éliminer les bactéries et les parasites.

J.-C.G.

Constatez la performance

Approuvé par l'UE

NK™ N3030Bt 2850 UTM
vs **Pioneer 38A25** 2900 UTM

Comparaisons de rendement en maïs 2001

Les résultats utilisés par NK proviennent EXCLUSIVEMENT du Québec.

Nom/ Endroit	Marque	Hybride	Rendement (tm/ha)	Humidité (%)	Poids spécifique ¹ (kg/hl)	Revenu brut/ha ²
Martin Beaulac Stanbridge Station	NK	N3030Bt	8,787	25,7	69,5	932 \$
	Pioneer	38A25	8,599	25,9	70,5	910 \$
Ferme Wallas Henryville	NK	N3030Bt	9,346	21,1	70,5	1 042 \$
	Pioneer	38A25	9,239	19,9	72,0	1 043 \$
Ferme G.L. Beaugard Saint-Damase	NK	N3030Bt	11,040	19,8	72,1	1 248 \$
	Pioneer	38A25	10,645	19,8	74,6	1 203 \$
Ferme B.J.D. SENC Saint-Jacques- le-Mineur	NK	N3030Bt	7,534	21,2	71,0	839 \$
	Pioneer	38A25	7,188	21,0	71,5	802 \$
Richard Poirier Saint-Timothée	NK	N3030Bt	8,567	24,2	66,0	924 \$
	Pioneer	38A25	8,141	24,8	68,5	872 \$
Ferme C.M.R. Sainte-Sabine	NK	N3030Bt	11,900	22,1	69,5	1 313 \$
	Pioneer	38A25	11,762	21,8	71,5	1 302 \$
Robert Dubuc Mercier	NK	N3030Bt	10,469	23,8	67,2	1 134 \$
	Pioneer	38A25	10,300	23,9	68,5	1 114 \$
Ferme Cérélaït Henryville	NK	N3030Bt	12,202	25,5	69,5	1 297 \$
	Pioneer	38A25	11,905	26,8	71,5	1 247 \$

¹ Poids spécifique au moment de la récolte.

² Revenu brut/ha: 118,10 \$/tm moins 1,18 \$/tm par point d'humidité au-delà de 15,5 %. Essais menés sur 18 sites en 2001.

L'avantage NK

21 \$ de plus l'hectare en 2001



NK. Une nouvelle façon de penser.™

Pour plus d'information, communiquez avec votre détaillant NK dès aujourd'hui

Ou composez le 1 888 300-0147

www.nkcanada.com

Courriel : nkseeds.canada@syngenta.com

Tous les produits sont des marques de commerce de leur titulaire respectif.

Chez nous

Paupiettes aux herbes fraîches

Recettes

Préparation : 15 minutes
Cuisson : 25 à 30 minutes
Portions : 4 à 6

6 escalopes de poitrine de poulet
1 recette de farce à base
de poulet cru, haché*
125 ml (1/2 tasse) légumes
en julienne, blanchis
(carotte, courgettes et haricots verts)
15 ml (1 c. à table) beurre ou huile
2 oignons verts, hachés
125 ml (1/2 tasse) vin blanc
250 ml (1 tasse) crème à 35 % mg
15 ml (1 c. à table) (de chacun) persil,
estragon et basilic frais, hachés
1 gousse d'ail hachée

Préchauffer le four à 180°C (350°F).
Étaler la farce sur chacune des
escalopes, à part égale, et déposer
dessus un peu de légumes. Rouler les
escalopes du côté le moins large et les
ficeler.

Faire chauffer une poêle. Ajouter le
beurre et faire colorer chaque pau-
piette. Les déposer dans un plat allant
au four; cuire 20 à 25 minutes ou
jusqu'à ce que le jus de cuisson qui
s'écoule de la viande soit clair ou que
le thermomètre à viande indique une
température interne de 80°C (175°F).
Retirer du four et enlever les ficelles;
réserver au chaud.

Dans la même poêle faire revenir les
oignons verts, à feu moyen. Déglacer
avec le vin; laisser réduire de moitié.
Ajouter la crème, les fines herbes, l'ail
et assaisonner. Cuire 2 à 3 minutes.
Rectifier l'assaisonnement et napper
de sauce les paupiettes tranchées.

*Suggestion de farces

Farce au poulet passe-partout

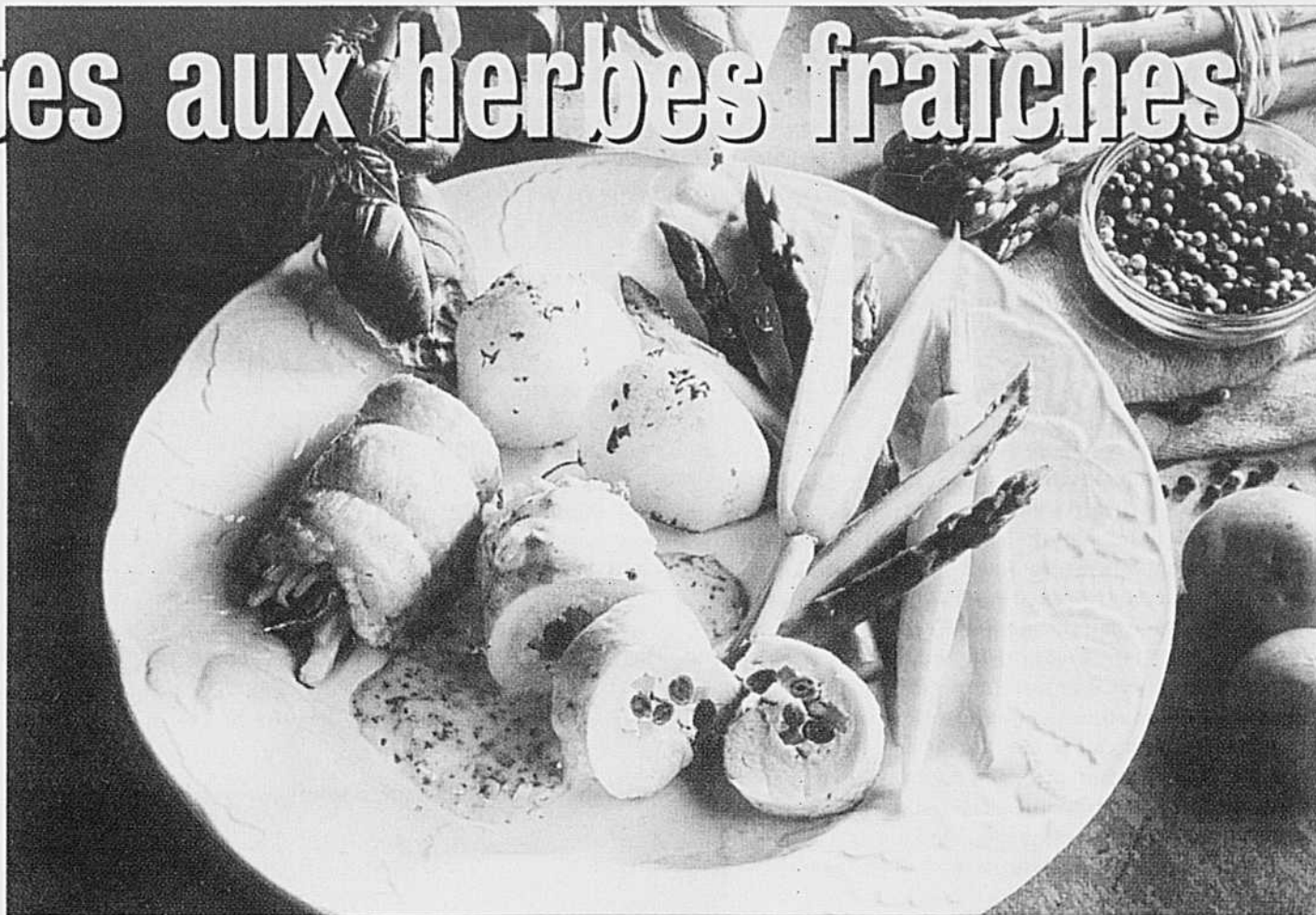
Mélanger 250 g (1/2 lb) de poulet cru,
haché, 30 ml (2 c. à table) de crème
35 %, 1 échalote hachée et 5 ml (1 c. à
thé) de persil haché. Saler et poivrer à
votre goût; réfrigérer 20 minutes.

Farce aux champignons et au porto

Dans un peu d'huile, faire revenir 1
échalote et 227 g (1/2 lb) de
champignons hachés à la main.
Assaisonner et ajouter 180 ml (2/3
tasse) de porto. Laisser réduire jusqu'à
évaporation complète du porto; laisser
refroidir.

Farce aux abricots

Ajouter au milieu d'une farce
quelques abricots secs, trempés
quelques heures dans un alcool de votre
choix. Les égoutter avant de les ajouter
à la farce et le tour est joué! Pour varier
la saveur, utiliser des pruneaux dé-
noyautés ou des raisins secs.



SOURCE: LE POULET DU QUÉBEC

BRICOLAGE

Jeanette Hamel Bellefeuille

Voici une façon originale de créer un
arbre pour Noël tout à fait spécial à par-
tir d'un jeu de cubes alphabétiques.

Que faut-il ?

- Regrouper d'abord 48 cubes (hau-
teur de 3 cm ou 1 1/4 pouce)
- Du carton avec partie côtelée à l'in-
térieur (cercle de 22,5 cm ou 9
pouces).
- Garnitures miniatures : des poin-
settias rouges, des maisonnettes et
pères Noël,
- Du feuillage doré, des boules (per-
les de collier), cônes délicats et fins.
- Jeu de lumières claires.
- Pistolet à colle chaude.

Montage

1. Il s'agit de former une pyramide
de cubes puis de décorer les espaces
avec les articles miniatures et le jeu de
lumières.

2. Placer 17 cubes en forme de cercle
de manière à ce que les coins se
touchent. Coller chaque joint, déposer
sur le carton de 22,5 cm de diamètre
ou 9 pouces.

3. Former un autre cercle avec les 12
cubes suivants, coller les coins ensem-
ble. Déposer sur le premier étage,
coller à nouveau.

4. Former un autre cercle, cette fois
avec 9 cubes, coller les coins. Une fois
solide, déposer sur le rang précédent
de façon à ce que les cubes se retrou-
vent entre ceux du rang précédent.

5. Former un hexagone (figure à 6
côtés) avec les prochains 6 cubes.
Coller et déposer sur le 3^e rang de
cubes.

Arbre de Noël



6. Avec les 3 prochains cubes, dépo-
ser sur le dessus de la pyramide, coller.
7. Terminer avec le dernier cube sur
le sommet.
8. Décorer les espaces avec des

fleurs, des maisonnettes, des billes,
des perles, le feuillage doré.
Voici un nouveau sapin qui
amusera les jeunes lecteurs.
Joyeuses fêtes!

LE COURRIER DE
Marie-Josée



«Il avait une barre de fer à l'étable»

Pour répondre à la dame du courrier du 25 octobre, page 27, qui se demande si les hommes de 50 ans ne sont pas tous comme ça?

Le mien était comme ça, comme le vôtre, peut-être pire. Il est décédé à l'âge de 56 ans; je ne crois pas que ce soit leur andropause. C'est comme s'ils étaient possédés du démon. Je sais qu'il aimait le sexe, c'était un jeu pour lui. Je me suis mariée très jeune et je n'ai pas vu clair. Je le revalorisais toujours et on finissait par une tasse de café parce qu'il m'aurait frappée.

Quand je lui parlais de son problème, il me répondait : «Quel problème?» comme s'il n'était pas conscient. J'ai prié l'Esprit Saint, tous les jours je les donnais au Seigneur. Des femmes s'il en avait? J'en ai parlé à son médecin pour qu'il me donne quelque chose pour le calmer, le médecin n'a pas voulu. J'en ai parlé à la police, je n'ai pas eu d'aide non plus. Il avait une barre de fer à l'entrée de l'étable, il passait ses crises sur les animaux, j'aurais voulu le faire arrêter, pour le faire traiter ensuite. Est-ce qu'il prenait de la drogue? Enfin, j'ai réussi à ne pas me faire frapper.

J'avais tout de même fait quelque chose pour lui. Il se rendait à l'Institut de cardiologie, j'ai passé par le médecin pour qu'il voit un psychiatre et ça a réussi. Dieu merci. Il a eu un peu de temps pour réfléchir, il était très malheureux.

Je suis certaine malgré tout qu'il a une belle place au ciel. *Blanche*

Chère Blanche, c'est votre foi qui vous a sauvée. Quant à votre mari assez troublé, que Dieu ait son âme. Il était en effet malade et aurait dû être traité avant. Rien ne sert à vous, de regretter.

Vous ne parler pas d'enfants. C'est peut-être aussi bien, car ces sortes de travers, dont la dureté envers les plus faibles, se reproduisent souvent chez ceux qui ont été maltraités. Les jeunes femmes d'aujourd'hui ne laissent habituellement pas traîner ces sortes de crise et c'est tant mieux. Merci de vos commentaires.

CONDITIONS DU COURRIER

Se présenter : âge, sexe, situation - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels - pas plus de 3 pages - Pseudonyme court et original - Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent. Adresse vos lettres à : « Le Courrier de Marie-Josée », La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc J4H 3Y9
Courriel : tcn@upa.qc.ca

Une petite famille

Ceux qui signaient «On en a marre» dans le courrier du 1er novembre voudraient-ils nous envoyer leurs coordonnées pour que nous puissions leur envoyer les lettres reçues pour eux?

Tendinite et bursite

Je sympathise beaucoup avec Mme Denise. Je connais un thérapeute physique qui pourrait la soulager. M. André Beaudry a 70 ans, il pratique son métier depuis 46 ans. Il a sa clini-

que privée. Il est ni charlatan, ni ramancheur, c'est un professionnel. Il demeure à Québec. Bonne guérison. *Claude*

Choisir la fierté

Votre lettre titrée «J'ai honte de mes enfants» m'a beaucoup émue. Je n'ai aucune expérience de ce que vous racontez, mais je vous dis affectueusement : «Arrêtez de vous remémorer sans cesse ce que votre mari a fait, vous lui donnez encore le pouvoir de vous démolir et d'augmenter votre déception.»

Il est indéniable que son comportement a profon-

dément marqué vos enfants. Mais vous, Adèle, leur avez sûrement donné beaucoup de bonnes choses qui vont apparaître à un moment ou l'autre. Soyez fière de ce que vous avez accompli, maintenant faites-vous du bien. Kathou vous donne un bon conseil : joindre le groupe Alanon. Créez-vous un nouveau réseau de personnes qui vous aimeront telle que vous êtes. Comme Marie-Josée le souligne : pour un temps il vaut mieux prendre des distances même avec vos proches.

Restez simplement ouverte, accueillante.

Un chemin nouveau s'ouvre, une vie nouvelle veut apparaître et c'est pas la croix qui vous attend, c'est la résurrection. Vous avez fait un premier pas en communiquant avec Marie-Josée et ça n'a pas dû être facile. Osez en faire d'autres maintenant pour découvrir vos nombreux talents et gagner de l'autonomie.

Passez à l'action afin de voir encore de nombreux automnes hauts en couleur. Que la joie de vivre et la satisfaction deviennent votre pain quotidien!

Capucine

Recette de rognons

Une dame demandait, dans votre courrier du 11 octobre 2001, la façon de faire cuire des rognons de boeuf. Personnellement, ce sont surtout des rognons de porc que j'ai à cuisiner mais je suppose que ce sera bien pour les siens. Plusieurs personnes qui dédaignaient les rognons à cause d'un arrière-goût fort en redemandent maintenant. Je sais qu'il y a des recettes où ils sont simplement tranchés et rôtis mais je les fais mijoter.

Premièrement, je coupe chaque rognon en quatre sur la longueur afin d'avoir accès aux vaisseaux et de pouvoir les enlever complètement. Une fois qu'il ne reste que ce qui sera consommable, je les trempe dans l'eau froide pour enlever le plus possible de sang.

Ensuite, je les mets à bouillir dans l'eau froide. Lorsqu'ils arrivent à ébullition (attention ça gonfle et ça renverse), je vide cette première eau et j'enlève le plus possible de sang coagulé.

Le nettoyage terminé, je les place dans une casserole avec de l'oignon, du sel, du poivre et du bouillon de poulet en poudre (c'est un dada, j'en mets partout) et je les laisse mijoter jusqu'à cuisson.

Pour terminer, dans un grand poëlon, je mets un peu de beurre et je les fais revenir puis j'ajoute de grandes tranches d'oignon. Je retire le tout du feu avant que ça colle et pendant que l'oignon est encore crous-

TERRE NATURE

Thérèse Romer

Cultures médicinales

La culture du ginseng a longtemps été reconnue comme une des plus rentables parmi les plantes médicinales. Mais les aléas de la production et la forte concurrence mondiale ont fait fondre les bénéfiques, si bien que des producteurs de ginseng abandonnent aujourd'hui la partie.

Il semble cependant qu'une autre plante médicinale pourrait prendre les devants.

L'hydraste du Canada

est, nous dit-on, une des herbes les plus vendues en Amérique du Nord. La plante entre dans la composition de nombreuses préparations thérapeutiques commerciales. Ses propriétés antimicrobiennes et antibiotiques, reconnues depuis longtemps, continuent à faire l'objet de recherches d'autant plus poussées que les alcaloïdes extraits du rhizome pourraient s'avérer bénéfiques contre les fléaux du cancer et du sida.

N'oublions pas que la prudence s'impose, comme pour toute bonne plante médicinale. Les principes actifs de l'hydraste sont puissants, ils comportent des risques de toxicité et d'effets secondaires dangereux. Il ne faut donc jamais en absorber sans la supervision de professionnels compétents.

Peut-on cultiver au Québec l'hydraste du Canada? Malgré son nom, l'aire de distribution naturelle de l'espèce se concentre autour de la vallée de l'Ohio aux États-Unis et atteint à peine le sud de l'Ontario. Chez nous, on pourrait songer à l'implanter dans des boisés feuillus au microclimat clément, disons à proximité du Saint-Laurent

ou de cours d'eau favorables. L'hydraste forme des colonies à l'ombre, dans des sols riches, humides et bien drainés, souvent en flanc de colline. Il pourrait réussir en association ou en rotation avec le ginseng, dont les exigences écologiques sont semblables -- l'hydraste tolérant cependant une lumière légèrement plus vive et s'avérant moins sensible aux maladies et aux ravageurs.

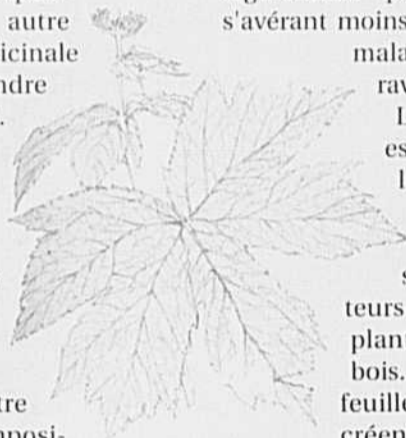
Les mérites esthétiques de l'hydraste

peuvent aussi intéresser les amateurs de belles plantes de sous-bois. Ses grandes feuilles palmées créent un magnifique tapis vert à l'ombre.

Et bien que sa fleur, petite et verdâtre, soit insignifiante, le fruit écarlate porté au dessus des feuilles en août-septembre crée des effets superbes.

Pour en savoir plus long, on consulte un livre remarquable: *Les cultures médicinales canadiennes*, par Ernest Small et Paul M. Catling, publié en 2000 par les Presses scientifiques du Conseil national des recherches du Canada. Outre la description détaillée d'une vingtaine de cultures médicinales particulièrement intéressantes chez nous, on y trouve un grand nombre de références internet complémentaires, ainsi que d'excellents chapitres sur la production commerciale de plantes médicinales, les risques et problèmes pour le producteur, les recherches et les informations nécessaires...

Un cadeau de Noël? Un livre à savourer en hiver au coin du feu? Un stimulateur certainement, et peut-être même une source de rêves et de récits envoûtants.



tillant. Ici, on en raffole avec des patates en purée et d'autres légumes. *Maria*

Vive le WD 40

Madame Denise demandait de l'aide pour son épaule endolorie soit par une bursite ou une tendinite. J'ai 65 ans moi aussi et j'ai eu les mêmes problèmes.

J'ai des amis indiens qui m'ont conseillé de me frictionner avec du WD 40 qu'on achète chez Canadian Tire, qui sert à dégraisser des objets. J'ai rigolé, mais je me suis frictionnée deux fois et ça s'est complètement passé. Cela fait six mois et depuis je ne ressens plus aucune douleur. Bonne chance. *Une fille du JAL*

Pourquoi vouloir mourir à 34 ans ?

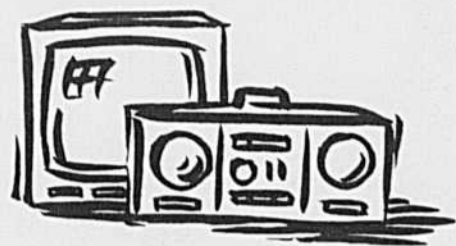
Le téléphone sonne. Ma fille cadette pleure : «Maman, Bertrand s'est suicidé.» Bertrand est le frère bien-aimé de sa meilleure amie Juliette. Comme il se doit, Juliette se sent infiniment coupable, d'autant plus qu'elle s'en occupait plus qu'aucun autre de ses sept frères et sœurs. La femme de Bertrand lui avait annoncé la semaine précédente qu'elle le quittait avec ses deux enfants. Fatiguée de porter le poids d'un homme malade où les humeurs alternaient comme les saisons.

Bertrand avait eu la sagesse de laisser une note sur la porte extérieure : «N'entrez pas, appelez la police.» Un geste qui a plongé une famille magnifique dans une douleur sans nom. Que dire à une mère qui vient de perdre un fils de cette façon? On ne peut parler des affres de sa maladie physique ou de la brutalité d'un accident.

Nous détenons au Québec le plus haut taux de suicides chez les hommes de 20 à 40 ans. Pourquoi tant des nôtres préfèrent-ils la mort à la vie devenue insupportable? À ma connaissance, autrefois il y avait moins de suicides. L'Église vouait à l'enfer les pauvres gens qui attentaient à leur vie, c'était un empêchement.

Pourtant, jamais les possibilités de vivre une vie raisonnable n'ont-elles été aussi grandes. Nos gars n'ont plus besoin de passer l'hiver dans les chantiers pour gagner leur vie ou de s'expatrier loin des leurs. L'instruction est à la portée de tous, les soins médicaux bien meilleurs qu'en 1950.

Il est vrai que les campagnes se vident, mais ce n'est pas la première fois dans l'histoire. Qu'on songe au million et demi des nôtres qui sont allés s'installer en Nouvelle-Angleterre. Encore ce matin à la radio, on disait que 5 000 jeunes



RADIO-TÉLÉ

Marie-Stéphane

depuis deux ans ont quitté les régions rurales pour venir en ville. Il est vrai par ailleurs que le taux de suicides des jeunes gens est plus élevé en région éloignée qu'à Montréal ou Québec. Est-ce un phénomène de désespoir dû surtout à des contraintes génétiques (maniacodépression, schizophrénie ou dépression passagère), à un mal de vivre indéfinissable, au manque de travail, à l'abus des drogues et de l'alcool? Probablement tout cela ensemble.

J'entendais à la télé une discussion où l'on blâmait l'école. Une école non adaptée pour les garçons, pas assez de défi. À la préadolescence et à l'adolescence les gars aiment se retrouver entre eux, se coltayer, se mesurer. Vite, qu'on revienne alors à la bonne vieille école des Frères où le maître de salle avait «la strap» accrochée près du tableau noir. Comme le disait le Frère Frédéric : «Quand ça ne comprend pas par la tête, ça comprend par les fesses.» Dans ce temps-là, on ne parlait pas encore des droits de la personne. Personne n'avait de droits. Pas même le droit de se tuer soi-même.

J'écoute depuis quelques semaines à Canal D une recension des téléromans qui ont marqué nos vies depuis 40 ans. Le sociologue Desaulniers analyse les

contenus, les ressemblances, les influences. La semaine dernière, sous le thème de la passion, on explorait les amours célèbres des grands téléromans depuis Alexis et Donald, en passant par Angelina et le Survenant, Rose-Anna et Joseph-Arthur, Émilie et Ovil.

Pour les trois premiers, des amours intenses mais non abouties sur le plan physique. Une époque pudique où les soupirs et les regards suppléaient aux étreintes passionnées. Il était intéressant d'entendre les commentaires des artistes qui ont tenu ces grands rôles : Andrée Champagne, Gabriel Gascon, Jean Besré qui devait mourir aussi brutalement que

son prédécesseur, Pierre Dufresne.

Je doute que dans 20 ans, quand on fera une recension des œuvres actuelles, on commente bien fort *Rivière-des-Jérémie*, *l'Or*, *Histoires de filles et Km/h*. Que d'insignifiances entassées en même temps. Avec la multiplicité des canaux, l'auditoire s'éparille et nos créateurs n'ont semble-t-il plus la verve assez féconde pour répondre à la demande.

On ferait mieux de restreindre le nombre de romans télévisés pour n'en offrir que des convenables. Nous ne vivons pas une grande saison de télévision et ceux qui ne sont pas câblés doivent se contenter de moindre pitance.

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1													1
2													2
3													3
4													4
5													5
6													6
7													7
8													8
9													9
10													10
11													11
12													12
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	

HORIZONTALLEMENT

- 1-Trèfle cornu. - Plante dont le tubercule fournit une féculé alimentaire.
- 2- Cultivable. - Mercure. - Métal précieux.
- 3- Qui empêche la combustion. - Conspué.
- 4- Double règle. - Ôter la neige.
- 5- Pronom personnel. - Originale.
- 6- Débarrasser (un cep de vigne) des jeunes pousses inutiles.
- 7- Route rurale. - Plante de Madagascar.
- 8- Délicatesse. - Strontium. - En outre.
- 9- Arbuste à fleurs odorantes. - Celui-ci.
- 10- Rayon. - Transport en commun.
- 11- Tellement. - Buffle. - Dévidoir pour la soie.
- 12- Plant de vigne. - En poudre, ils servent d'engrais. - Traditions.

VERTICALEMENT

- 1- Batavia. - Thallium. - Scandium.
- 2- Graminée barbue. - Pré.
- 3- Écorce de chêne. - Désherba.
- 4- Ibid. - Forêt de conifères.

- 5- Génie. - Praséodyme. - Argent.
- 6- Rassembleras. - Changement de peau.
- 7- Arbuste à feuilles épineuses.
- 8- Récipient de cuisine. - Celtium.
- 9- Symbole d'un métal précieux. - Gadolinium. - Contesteras.
- 10- Apatride.
- 11- Terrain de tennis. - Monnaie roumaine. - Plutonium.
- 12- Mesure agraire. - Organes mâles des plantes.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIÈRE

1	D	E	C	U	S	C	U	T	E	U	S	E	
2	I	B	E	R	I	S	A	S	T	E	R		2
3	P	E	P	I	N	O	B	S	E	D	E		3
4	E	N	N	U	A	A	E	R	E				4
5	T	E	R	A	S	P	I	C	I	N	O		5
6	A	A	L	I	S	E	A	N	T	E			6
7	L	I	N	T	I	N	T	A	A	U			7
8	E	G	R	E	D	I	N	P	I	F			8
9	F	E	U	E	S	T	H	E	R				9
10	T	E	R	R	E	S	O	S	E	R			10
11	I	V	A	T	H	E	S						11
12	N	E	F	L	E	I	N	F	E	R	E		12
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	

DE LA TERRE À LA TABLE

La radio agricole du dimanche

Invités dimanche le 2 décembre 2001

• **Éliette Lavoie**, Femme-entrepreneure de l'an 2001
Prix Catherine-Crolo de la Banque Nationale

• **Dr Jean-Claude Dufour**, Doyen
FSAA - Université Laval
La formation en agronomie



• **Robert Séguin**, Producteur de lait à Ste-Marthe
PME agricole de la Montérégie



Dimanche : 100,5 Lévis-Beauce 7h45
103,9 Montmagny-Bellechasse 12h
103,1 Montérégie 7h15
97,3 Laurentides-Outaouais 8h30
95,6 Estrie 8h45
99,1 Lanaudière-Mauricie 9h30
99,3 Bois-Francs 12h.

Dimanche: 106,7 Appalaches 6h45
Mardi: 103,3 Rive-Sud - Richelieu 10h.

CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ

Mardi le 4 décembre 2001 à 21h30 à Télé-Québec

(Rediffusion samedi 8 décembre à 14h30 et lundi 10 décembre à 15h00 et 23h30)

• **Le Centre de recherche Les Buissons sur la Côte-Nord**. Rencontre avec le chercheur Pierre Turcotte, phytogénéticien au Centre de recherche Les Buissons, dont le tour de force a été de créer en 12 ans quatre cultivars homologués de pomme de terre de table.

• **Internova**. Une entreprise de Québec qui part à l'assaut des marchés avec des boissons à base de soya et de céréales.

BIOTECHNOLOGIE ALIMENTAIRE

Nouveau fonds de 10 M\$

Un nouveau Fonds doté de 10 M\$ vient d'être conjointement mis sur pied par le Fonds de solidarité FTQ, le Centre québécois de valorisation des biotechnologies et le Fonds d'investissement bioalimentaire. Le Fonds Bioinnovation est une société en commandite qui mettra à la disposition des entreprises du capital de risque destiné à la mise au point d'innovations technologiques.

Selon Laurent Pellerin qui est président du conseil d'administration du Fonds d'investissement bioalimentaire, ce nouveau partenariat vise à financer l'innovation dans le secteur des biotechnologies alimentaires et se veut un outil complémentaire aux interventions déjà prévues par le Fonds bioalimentaire.

Le nouveau Fonds s'adresse à des entreprises œuvrant au Québec qui ont des vues sur le marché international. Le Fonds concentre ses investissements dans deux secteurs de la bioindustrie, soit la santé et les technologies reliées au développement durable, dans les secteurs agricole, forestier, marin et industriel.

Bioinnovation cible le financement initial des projets et s'adresse donc surtout aux jeunes entreprises. L'appui pourra atteindre 500 000 \$. Le Centre de valorisation intervient dans la phase d'exploration, Bioinnovation dans la phase d'expérimentation et les autres fonds comme celui de la FTQ et le Fonds d'investissement bioalimentaire peuvent soutenir les projets jusqu'à la commercialisation. **I.P.**

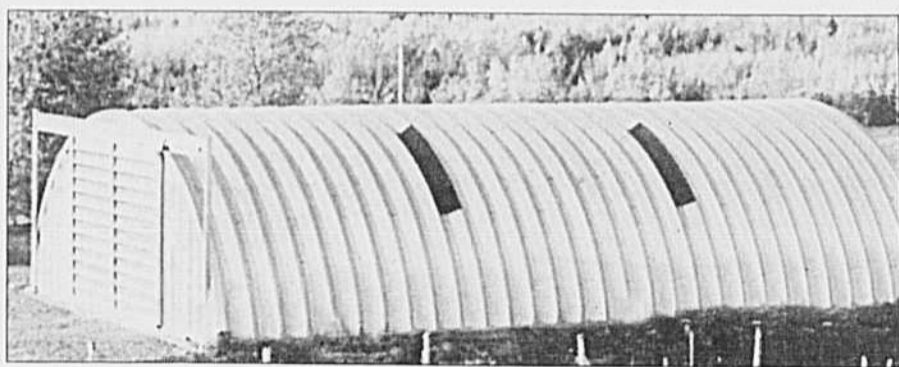
Services-conseils de pointe en Chaudière-Appalaches

D'ici quatre ans, le nombre d'entreprises agricoles ayant recours à des services-conseils devrait augmenter de 15 % en Chaudière-Appalaches. C'est du moins l'objectif que s'est fixé le Comité régional MAPAQ-UPA de cette région dans le cadre d'un projet de promotion bénéficiant d'une subvention de 91 614 \$ du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du

Québec. Les membres du Comité entendent entre autres démontrer par le biais d'une étude les gains de productivité découlant de l'utilisation de services-conseils. Une ligne téléphonique sans frais (1-866-477-8000) a d'ailleurs été mise en place en juin dernier afin d'orienter les producteurs agricoles vers les ressources-conseils appropriées. **P.-Y.B.**

Bâtiments

ARCHIDrome®



SPÉCIAL FIN DE SAISON



Bâtiments complets
incluant 1 porte coulissante

Taxes et transport en sus, quantité limitée.
Offre valide jusqu'au 21 décembre 2001.

Plusieurs autres dimensions disponibles.

Appelez-nous au:

450.678-4444 ou **1.800.986-4282**

Un produit de **USC**

Corporation d'acier **UNGAVA USC** ltée
3100, boul. Losch, Saint-Hubert (Québec) J3Y 3V8

MAINTENANT À L'AFFICHE

DEKALB 2001-2002

GÈNES COMBINÉS

YIELDGARD®(Bt)+
ROUNDUP READY®



Jacques Joyal

Yamaska

Roundup Ready^{MD}...
avantage marqué durant
une année de sécheresse

Le soya Roundup Ready^{MD} (semé au 15") ne laisse aucun doute quant à sa rentabilité (1,3 tm/ac sur 1250 acres). Les soyas conventionnels ne faisaient pas le poids dans la région. J'ai aussi remarqué que les maïs Roundup Ready^{MD} avaient un avantage marqué durant une année de sécheresse. Le contrôle des mauvaises herbes était des plus importants cette année dans les champs de maïs car celles-ci absorbaient le peu d'eau disponible au détriment du maïs. L'an prochain on augmentera nos superficies en maïs Roundup Ready^{MD}.



Dekalb est une marque de commerce de Dekalb Genetics. Roundup Ready et YieldGard sont des marques de commerces de Monsanto Company. Monsanto Canada Inc. Licenciée.

LES TENDANCES DU MARCHÉ

État de la situation du maïs



Canada

Selon les estimations relatives à 2001-2002, la production se serait accrue en raison d'une expansion de 10 % de la superficie, malgré les conditions sèches qui ont donné des rendements inférieurs à la normale. On prévoit une augmentation importante des importations de maïs américain, car environ 1,5 million de tonnes dans l'ouest du pays, 1,4 million de tonnes en Ontario et 300 000 tonnes au Québec seront nécessaires pour combler les besoins domestiques de l'année 2001-2002. Des précisions sur les données de la production seront apportées le 5 décembre lors de la publication de l'estimation de la production des principales grandes cultures par Statistique Canada.

Ontario

Bien que les superficies soient 15 % supérieures à l'année dernière, les conditions climatiques adverses pour une deuxième année consécutive ont maintenu des rendements inférieurs à la normale. Le rendement moyen actuellement prévu est de 6,08 tm/ha, une diminution de 8 % à l'an dernier. La production est estimée à 4,75 et les besoins domestiques sont estimés à 6,1 millions de tonnes dont 35 % sont utilisées par le secteur industriel. Au cours de l'été, l'établissement des prix qui était sur une base d'exportation a changé de cap pour être établi sur une base d'importation. La base de prix maintenant offerte aux producteurs sur le marché au comptant se situe entre 1,25 et 1,35 \$/bo au-dessus du contrat de mars (134 à 138 \$/tm), f.a.b. ferme. Le prix du maïs en position de livraison aux éleveurs dans le Sud-Ouest est de 142 \$/tm en date du 26 novembre. On continuera probablement à établir les prix du maïs ontarien sur une base d'importation, pour en assurer la compétitivité.

Québec

La récolte a été en général terminée vers la mi-novembre. Les bonnes conditions climatiques des dernières semaines ont favorisé l'avancement rapide des travaux de récolte. Les rendements bien qu'inférieurs à la normale dans la grande région de la Montérégie ont été supérieurs aux attentes des producteurs antérieurement à la récolte. Les rendements étaient très variables, soit près de 5 tm/ha à 8,5 tm/ha, mais de

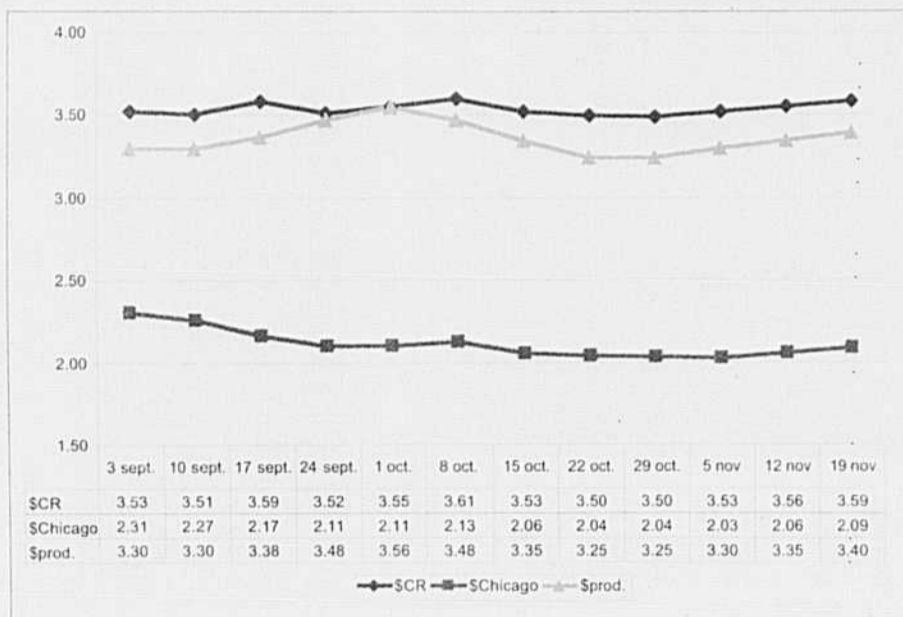


PHOTO: SYLVAIN JOUBERT / TCN

qualité supérieure à la normale dont plusieurs producteurs font référence à l'année 1999. Selon les informations reçues, le rendement moyen serait légèrement inférieur au rendement moyen de 7,1 tm/ha des cinq dernières années. Il est probable que le rendement moyen se situe à près de 7 tm/ha selon cette prévision; la production se situerait à près de 3 millions de tonnes ce qui nécessiterait des importations aux environs de 300 000 tonnes pour combler les besoins domestiques. Avant la récolte, les prix locaux se sont ajustés près des valeurs de remplacement du maïs américain suite aux faibles disponibilités de maïs local et américain sur le marché domestique. Après le début de la récolte, des pressions ont poussé les prix sur une base d'exportation telle que démontrée sur le graphique ci-dessous. Les prix se situaient en période de récolte généralement entre 125 et

130 \$/tm. À ce prix, des livraisons de maïs ont été réalisées auprès des éleveurs portuaires pour être destinées sur les marchés d'exportation. Présentement, environ 24 000 tonnes de maïs ont été livrées vers le marché outre-mer. En 2001-2002, les utilisateurs vont certainement privilégier l'utilisation du maïs local en raison de sa qualité supérieure, des disponibilités et de la fermeté des prix du maïs américain au cours de la présente année. Les prix locaux s'établiront probablement en fonction d'une situation mitoyenne d'importation et d'exportation. En 2001-2002, le prix moyen aux producteurs devrait se situer à l'intérieur de la fourchette de prix de 130 à 150 \$/tm mais probablement dans la deuxième moitié.

Armand Mousseau, Fédération des producteurs de cultures commerciales



REVUE DES MARCHÉS

VOLAILLES

Volailles vivantes
Semaine se terminant le 1er décembre 2001
Prix aux producteurs au Québec

POULETS(1)	
1,65 kg vivant et moins	1,205 \$
1,66 kg à 1,70 kg vivant	1,225 \$
1,71 kg à 1,75 kg vivant	1,235 \$
1,76 kg à 1,80 kg vivant	1,240 \$
1,81 kg à 1,85 kg vivant	1,230 \$
1,86 kg à 2,10 kg vivant	1,200 \$
2,11 kg à 2,35 kg vivant	1,220 \$
(Prix de référence)	
2,36 kg à 2,50 kg vivant	1,200 \$
2,51 kg à 3,00 kg vivant	1,190 \$
3,01 kg vivant et plus	1,290 \$
DINDON À GRILLER(1)	
Dindon à griller femelle	1,475 \$
Dindon à griller mâle	1,440 \$
FEMELLE LOURDE(1)	
Produite en dindon à griller	1,440 \$
Produite en femelle lourde	1,400 \$
MÂLE(1)	
1,550 \$	
Prix aux producteurs en Ontario	
POULETS(2)	
1,18 à 1,35 kg	1,22 \$
1,18 à 1,27 kg	1,26 \$
DINDONS	
Dindon à griller	A 1,505 \$
	U 1,415 \$
Femelle lourde	A 1,470 \$
	U 1,360 \$
Mâle	1,520 \$

Semaine se terminant le 24 novembre 2001
POULES (Ontario) (2)

	Bas	Haut	La plupart
Moins de 2,3 kg	00 c	03 c	02 c
2,3 kg et plus	30 c	37 c	37 c

POULES (Québec)
Moins de 2,3 kg (2) 00 c 00 c 00 c
2,3 kg et plus (3) 35 c

Prix fournis par :
(1) Fédération des producteurs de volailles du Québec
(2) Agriculture et Agro-Alimentaire Canada
(3) Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec

OEUF D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation
de poulet à chair (base poussin)

Québec	36,94c
Ontario	37,79c

OEUF S

Prix des oeufs. Semaine du 26 novembre 2001

	Producteurs Québec
A-Extra Gros	1,44 \$
A-Gros	1,44 \$
A-Moyens	1,35 \$
A-Petits	0,79 \$
A-Pewee	0,24 \$
B	0,50 \$
C	0,30 \$

LAIT

Péréquation Octobre 2001 FPLQ

	Matière grasse \$/kg	Protéine \$/kg	La.s. \$/kg	Valeur d'un hl de référence (2)
Production intraquota	5,8861	8,7957	1,3263	56,90
Production hors quota ⁽¹⁾	1,1000	1,1000	1,1000	13,75

(2) En octobre 94,9 % de la production de lait intraquota s'est qualifiée pour la prime de régularité, cette dernière s'est établie à 0,8572 \$/hl pour ce mois.

PRIX HORS QUOTA INDIVIDUEL

Novembre 2001

	Matière grasse \$/kg	Protéine \$/kg	La.s. \$/kg	\$/hl ⁽²⁾
Production hors quota ⁽¹⁾	1,1000	1,1000	1,1000	13,75

(1) Prix payé pour le volume de lait produit au-delà du seuil de tolérance en surproduction
(2) Hectolitre de référence:
Matière grasse 3,60 kg/hl
Protéine 3,20 kg/hl
La.s. 5,70 kg/hl

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre
Prix en vigueur à partir de septembre 2001:
Prix de soutien du beurre 1re catégorie selon la Commission canadienne du lait: 5,7261 \$/kg.
Marché de Montréal, prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 6,65 \$/kg.
Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisée: Canada 1re catégorie, sacs 4,95 \$/kg. Aliments du bétail: —
Poudre de lait de beurre, animale: - Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisée 3,85 \$/kg.
Poudre de lactosérum (petit lait de fromagerie) comestible, pulvérisée 0,88 \$/kg. Animale 0,80 \$/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal (taxes non incluses) le 23 novembre 2001.
(\$/1 000 p.m.p.)
2 X 4 po L/A (vert) construction/standard: 405 \$
utilité: 280 \$
2 X 4 X 8 colombage: 370 \$
Source: Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

CHÈVRES

Vente du 26 novembre 2001

	Qté	\$
Chèvres/boucs	87	18,00 - 132,00
Chevreaux	108	12,00 - 102,00

env. 2,25 \$/lb pour les boucs
Source: Les Encans de la Ferme, St-Hyacinthe.



Yves Massicotte
Ferme Malys Inc.
St-Prospér
Coop St-Casimir

« Il y a deux ans, mon représentant CO-OP m'a suggéré le blé Quantum. J'ai obtenu des rendements supérieurs et ce, sans verse et maladie. »



Elite

BLÉ QUANTUM

Rendement
Résistance aux maladies



PARTENAIRE
pour l'avenir

MC: Flûte marquée de commerce propriété de la Coopérative fédérée du Québec

Entretien avant l'hiver

Finis les problèmes
Exigez des pièces
CERTIFIÉES
NEW HOLLAND



FACILITEZ-VOUS
LA VIE. DEMANDEZ VOTRE
CARTE NEW HOLLAND



La grande
marque
mondiale...



La meilleure garantie

NEW HOLLAND
www.newholland.com/na/

FRUITS ET LÉGUMES

Prix vendus par les grossistes à Montréal le 23 novembre 2001

AUBERGINE : 13,75/25 lb
BETTERAVE : 5,00-6,65/25 lb moyen, 5,50-7,00/12 x 2 lb, 9,65/10 x 5 lb
BROCOLI : 9,30-12,00/14
CANNEBERGE : 36,00-40,40/24 x 12 oz
CAROTTE : 5,50-10,60/10 x 5 lb, 8,00-9,30/24 x 2 lb, 8,00-9,50/50 lb
CÉLÉRI : 10,00/24; cœur 20,00-27,00/24
CHOU : de Bruxelles 18,55/12 x 1 chop; vert 9,00/50 lb; rouge 10,50-11,00/40 lb, de Savoie 10,50/30 lb; chou-fleur 17,25/12
CITROUILLE : 11,50/12
ÉPINARD : 12,25/12 x 10 oz
LAITUE : de serre : Boston 16,50-19,25/12, Boston hydroponique 21,00-26,00/24
MAÏS : bicolor 19,50/72
NAVET : 11,50-12,60/25 lb moyen
OIGNON : à bouillir 1,50/10 lb, jaune 7,50-10,95/10 x 5 lb ou 24 x 2 lb, gros 8,50-9,00/50 lb
PANAIS : 12,50/20 lb
POIREAU : 18,00-22,50/12 x 3
POIVRON : vert 12,50/25 lb; rouge 12,50/25 lb moyen
RADIS : en botte 13,00/36
TOMATE : de serre : rose 22,50-29,00/15 lb, rouge 20,50-27,85/15 lb, rouge sur tige 22,50-24,00/11 lb
ZUCCHINI : 15,00/20 lb

Source : InfoHort

Prix de la pomme tardive destinée à la consommation à l'état frais - Récolte 2001

POMMES RÉFRIGÉRÉES

Variété	Prix minimum payé aux producteurs (pommes destinées en sac et cell-pack)
McIntosh	9,00 \$ le minot Canada Fantaisie à compter du 5 octobre
Cortland	10,00 \$ le minot Canada Fantaisie à compter du 5 octobre
Empire	12,00 \$ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres
Spartan	à compter de l'ouverture des chambres

POMMES À ATMOSPHERE CONTRÔLÉE

Variété	Prix minimum payé aux producteurs (pommes destinées en sac et cell-pack)
McIntosh	11,00 \$ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres
Cortland	12,00 \$ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres

Le prochain comité de prix aura lieu le 11 février 2002 à 13h15 par conférence téléphonique

Prix minimum de la pomme tardive destinée à la transformation-récolte 2001

Date	Pommes à jus standards	Pommes à jus opalescent et sauce
20 août 2001	Hâtives : 0,0433\$ la livre ou 1,82\$ le minot de 42 lb.	
10 sept. 01		Tardives : 0,08\$ la livre ou 3,36\$ le minot de 42 lb. (entreposage à long terme)
17 sept. 01		Tardives : 0,0525\$ la livre ou 2,20\$ le minot de 42 lb.

À compter du début de la récolte 2001-2002 : Hâtives et tardives : 0,06\$ la lb ou 2,52\$ le minot de 42 lb

À compter du 8 oct. 01 : Tardives : 0,07 la lb ou 2,94\$ le minot de 42 lb

À compter du 13 nov. 01 : Tardives : 0,08 la lb ou 3,36\$ le minot de 42 lb

Prochain comité : 4 décembre 2001

Valeurs de remplacement (\$/t.m.) le 26 nov. 2001

St-Hyacinthe/Québec

Mais États-Unis (bateau)	160,45
Blé	190,50
Orge	184,00
Avoine à Minneapolis	251,62

Prix de la fève soya livrée aux éleveurs portuaires du St-Laurent. Livraison immédiate : 263,20
Livraison à la récolte 2002 : 262,45

Source : FPCCQ

Options

Fermeture en date du 26 nov. 2001 (\$US/boisseau)

Maïs	Chicago	Calls	Puts
H2 - 2,10		0,0950	0,0425
H2 - 2,20	2,1550	0,05	0,095
H2 - 2,30		0,02375	0,1675
H2 - 2,40		0,01125	0,2575
H2 - 2,50		0,00625	0,3475
K2 - 2,10		0,1675	0,04
K2 - 2,20	2,2325	0,11	0,08125
K2 - 2,30		0,07	0,1375
K2 - 2,40		0,0425	0,2075
K2 - 2,50		0,02625	0,2925
K2 - 2,60		0,01625	0,3775
N2 - 2,30	2,2975	0,13	0,135
N2 - 2,40		0,09125	0,195
N2 - 2,50		0,07	0,2675
N2 - 2,60		0,05	0,345
N2 - 2,70		0,0375	N.D.
N2 - 2,80		0,0275	N.D.

Fève de soja Chicago

F2 - 4,40	Chicago	Calls	Puts
F2 - 4,40	4,4125	0,08	0,0675
F2 - 4,60		0,02	0,2075
F2 - 4,80		0,00375	0,39
F2 - 5,00		0,00125	0,58875
F2 - 5,20		0,00125	0,7875
H2 - 4,40	4,4325	0,15625	0,1238
H2 - 4,60		0,08375	0,25
H2 - 4,80		0,0425	0,41
H2 - 5,00		0,02	0,5875
H2 - 5,20		0,01	0,775
K2 - 4,40	4,4675	0,23	0,16
K2 - 4,60		0,1475	0,28
K2 - 4,80		0,0975	0,4225
K2 - 5,00		0,06625	0,5925
K2 - 5,20		0,045	0,7675
K2 - 5,40		0,03	N.D.
K2 - 6,00		0,01	1,535

Janvier ' F Avril ' J **Juillet ' N** **Octobre ' V**
Février ' G **Mai ' K** **Août ' Q** **Novembre ' X**
Mars ' H **Juin ' M** **Septembre ' U** **Décembre ' Z**

Source : FPCCQ

BOVINS

Vaches de réforme

	Lundi 26 nov. 01	Semaine 19 nov. 01	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
Volume total de vaches (têtes)	1 038	2 068	2 350
ENCANS VIVANTS (1)			
Bonnes (2A, 4A)	56,85	56,04	55,37
Moyennes (4B, 5A, 5B)	52,15	51,64	50,17
Autres (4C, 5C, 9, 10)	46,92	45,50	44,21
Toutes catégories	53,54	52,62	51,72
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE (2)			
Bonnes (2A, 4A)		116,14	115,00
MARCHÉ EXTÉRIEUR			
PRIX CIBLE (E.-U. ET ONTARIO) (1)			
(eq. SCA/100 lb vif)		56,28	

(1) Unité : SCA/100 lb vif, (2) Unité : SCA/100 lb carcasse
Sources : FPBQ, USDA, OCA

Taureaux de réforme

	Lundi 26 nov. 01	Semaine 19 nov. 01	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
ENCANS VIVANTS			
Bons - Laitier	68,45	66,98	63,26
Bons - Boucherie	69,65	66,47	67,52

Unité : SCA/100 lb vif Source : FPBQ

Prix du boeuf désossé

	Semaine 19 nov. 01	Semaine précédente
MARCHÉ EXTÉRIEUR		
BOEUF DÉOSSÉ US		
85 % maigre (eq. SCA/100 lb vif)	162,00	

Unité : SCA/100 lb vif Source : FPBQ

POMMES DE TERRE

Prix déterminés à compter du 30 novembre 2001

	Blanche	Rouge	Jaune	Longue (russet)
Vrac 100 livres	11,60	13,40	15,00	12,05
Sac 5 livres	1,25	1,30	N.D.	1,20
Master 5 livres	12,75	13,25	14,00	12,00
Sac 10 livres	1,90	2,00	2,15	1,90
Sac 15 livres	2,65	N.D.	N.D.	N.D.
Sac 20 livres	3,55	N.D.	N.D.	N.D.
Sac 50 livres	8,60	N.D.	N.D.	N.D.
Boîte de 50 livres	13,25	13,50	N.D.	N.D.
Sac de 50 lb/grosse	9,00	10,00	N.D.	N.D.

Le prix du vrac est livré à un poste d'emballage.
Le prix du produit emballé est livré à un entrepôt d'un grossiste-distributeur.
Pour les livraisons au détail, ces prix doivent être majorés de 15%.
Pour plus d'informations, 1 877 728-2837 ou <http://www.fpptq.qc.ca>

Attention : Ces prix serviront au calcul des compensations à l'ASRA

PROVENDES

Prix de fermeture au 26 novembre 2001

Prix de vente des céréales fourragères (\$/t.m.)

	Centres rég. St-Jean & St-Hyacinthe	Québec
Blé	170,40	194,97
Avoine	175,00	-
Orge	168,93	195,07
Mais no 3	141,50	156,91
Fève de soya	271,15	-

Prix de vente des ingrédients à Montréal (\$/t.m.)

Son de blé	153,50
Gru de blé	138,50
Tourteau de soya 48 %	328,93
Tourteau de canola 34 %	236,34
Luzerne désydratée	225,00

Bourse de Chicago (\$US/boisseau)

	23 nov. 2001	(contrat à terme)
Mais:	déc. 01 2,08	0,01 2,09
	mars 02 2,20	0,01 2,21
Fève de soya:	janv. 02 4,51	0,04 4,52
	mars 02 4,54	0,03 4,55

Source : Section des études et de l'analyse de marché Agriculture + agroalimentaire Canada

Bourse de Winnipeg (Scan/tm) le 26 novembre 2001

	Janv.	Mars	Mai	Juillet
Canola :	348,00	346,90	347,00	347,00

Veaux de lait⁽¹⁾

	Semaine 26 nov. 01 (prévision)	Semaine 19 nov. 01	Semaine précédente
MARCHÉ DU QUÉBEC			
VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS			
(\$/lb carcasse sans peau)	315,34	315,34	321,02
MARCHÉ EXTÉRIEUR			
PRIX DES VEAUX ABATTUS			
Côte Est des É.-U.			
(ventes directes aux abattoirs) -	331,12		
Centre Nord des É.-U.			
(veaux produits à contrat)			
Prix moyen			
PRIX DES NOUVEAUX CONTRATS D'ÉLEVAGE			
(Pour abatage dans 120 jours)			
Pour obtenir le prix avec peau : 88 %			
Unité : SCA/100 lb carcasse chaude sans peau			
Sources : USDA et FPBQ			

Veaux d'emboche

Semaine du 19 nov. 01	MARCHÉ DU QUÉBEC	ENCANS RÉGULIERS	ENCANSENCANS RÉGULIERS ET SPÉCIALISÉS	MARCHÉS EXTÉRIEURS	ONTARIO	ALBERTA
Volume total de veaux 479	2 429				10 282	52 766
Mâles - Catégories G et M						
400-500 lb	124,11	149,44	140,03	156,87		
500-600 lb	119,63	148,24	138,07	139,66		
600-700 lb	117,49	138,19	129,21	126,68		
700-800 lb	110,75	129,57	121,11	122,00		
800-900 lb	100,00	121,40	118,60	119,73		
Taures - Catégories G et M						
400-500 lb	111,98	121,01	124,46	141,09		
500-600 lb	111,98	120,24	126,06	129,83		
600-700 lb	110,74	118,05	115,16	121,92		
700-800 lb	102,67	114,03	113,53	116,32		
800-900 lb	105,00	108,63	108,18	115,26		

Unité : SCA/100 lb vif Source : FPBQ, CANFAX

MARCHÉ À TERME DE CHICAGO

«Feeder Cattle»

	Lundi 26 nov. 01	Lundi 19 nov. 01	Année précédente
Novembre 2001	84,400	-	88,200
Janvier 2002	84,250	83,175	89,000
Mars 2002	82,950	81,750	88,450
Avril 2002	83,050	81,800	88,100
Mai 2002	82,625	81,750	87,700

Unité : \$US/100 lb vif

Source : Chicago Mercantile Exchange, fermeture des contrats

Bouvillons d'abatage

MARCHÉ DU QUÉBEC

	Semaine 19 nov. 01	Semaine précédente
BOUVILLONS ET TAURES ABATTUS		
Bouvillons et taures de toute catégorie	1 962 158,00-161,50	160,01 159,02
Chargements complets de bouvillons A1-A2	799 159,75-161,50	160,46 159,25
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE		
Jeudi 22 nov. 01		Jeudi précédent
Chargements complets de bouvillons A1-A2	---	171,50-174,50 173,35 160,15

(1) Ces écarts de prix peuvent inclure des lots dont l'abatage a été retardé

Unité : SCA/100 lb carc. Transport aux frais de l'abattoir.

Source : FPBQ

Ligne info prix pour les bouvillons d'abatage : 1 450 679-3882

MARCHÉS CANADIENS

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DE L'ONTARIO

	Semaine 19 nov. 01	Semaine précédente
Bouvillons A1-A2	165,00-172,00	161,00-166,00
Taures A1-A2	164,00-170,00	160,00-165,00

Unité : SCA/100 lb carc. FAB abattoir Source : CANFAX

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DE L'ALBERTA

Bouvillons A1-A2	164,00-168,35	151,00-154,50
------------------	---------------	---------------

Unité : SCA/100 lb carc., FAB abattoir. Poids vif moins 4 % (freinte) Source : CANFAX

MARCHÉ ÉTATS-UNIS

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS

Bouvillons lots «50 %»

Choice et 50 % Select[®] 61,00-66,00

Unité : \$US/100 lb vif Source : USDA

MARCHÉ À TERME DE CHICAGO

«Live Cattle»

	Lundi 26 nov. 01	Lundi 19 nov. 01	Année précédente
Décembre 2001	67,425	66,275	72,500
Février 2002	69,625	-	74,825
Avril 2002	71,775	71,325	75,725
Juin 2002	68,625	67,675	72,500
Août 2002	68,525	67,625	72,700

Unité : \$US/100 lb vif

Source : Chicago Mercantile Exchange, fermeture des contrats

Prix de gros du boeuf A1 à Montréal

(estimé)	Semaine 19 nov. 01	Semaine précédente	Année précédente
	155,00	158,50	161,50

(\$/100 lb carcasse froide) Source : CANFAX

Prix des abats dans l'est du Canada

(estimé)	Semaine 19 nov. 01	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons (\$/tête)	131,14	128,92	114,53

Unité : SCA/bouvillon Source : CANFAX

Taux de change

	Semaine 19 nov. 01	Semaine précédente	Année précédente
	0,6268	-	0,6457

Répondeur Agriculture Canada: (514) 496-4872
Information sur les marchés - FPBQ : www.bovin.qc.ca

PORCS

Des préoccupations sur les coûts de l'énergie

Isabelle Paradis

Les coûts d'énergie ont toujours été une préoccupation majeure des producteurs en serre. Au cours de la dernière assemblée annuelle de leur Syndicat, à Saint-Hyacinthe, la tarification électrique a fait l'objet de nombreuses discussions. L'étau se resserre effectivement pour les serriculteurs à cet égard. Des modifications importantes de tarifs sont dans l'air et les impacts pourraient être dévastateurs pour une industrie déjà aux prises avec des problèmes criants de concurrence.

Le Syndicat s'oppose donc vigoureusement aux intentions de l'Hydro d'augmenter les tarifs industriels de biénergie (BT) de 55 % en mai 2002 et de la même proportion encore l'année suivante. Avant d'imposer ces augmentations, l'Hydro doit cependant s'adresser à la Régie de l'énergie qui devrait tenir des audiences à ce sujet. Pour l'Hydro, ces hausses se justifient parce qu'elles mettraient le tarif électrique au même niveau que celui du mazout ou du gaz naturel. Selon André Mousseau, président du Syndicat, cette argumentation ne tient pas. « Cela reviendra beaucoup plus cher, affirme-t-il. Les calculs de l'Hydro ne semblent pas basés sur des moyennes, mais sur les prix du mazout et du gaz qui étaient en vigueur lors des pics temporaires qu'on a connus. » Le tarif BT serait actuellement appliqué à une soixantaine d'entreprises serricoles. Il s'accompagne d'une clause qui fait en

sorte que le chauffage d'appoint (mazout ou gaz naturel) peut prendre la relève automatiquement dans les périodes de fortes demandes d'électricité. Pour des entreprises de grande taille comme les Serres du Saint-Laurent, dans Portneuf, cette modification pourrait représenter une facture supplémentaire de 1,5 million de dollars sur deux ans.

Éclairage versus chauffage

Depuis plusieurs années, les serriculteurs revendiquent des tarifs électriques adaptés à la culture en serre. Compte tenu du risque de perdre totalement les avantages reliés au tarif biénergie pour ceux qui avaient accès, le Syndicat cherche à obtenir un tarif adapté couvrant le chauffage et l'éclairage. Mais selon les pourparlers qu'il a eus jusqu'à maintenant avec le ministère des Ressources naturelles, il semble que ce dernier semble plus disposé à accorder un tarif spécial uniquement pour l'éclairage. Cela signifierait donc que la consommation électrique attribuable au chauffage ne bénéficierait pas de tarif privilégié.

Cette option est loin de faire l'unanimité parmi les producteurs. D'une part, les entreprises de plus grande taille ont souvent accès au gaz naturel pour le chauffage et considèrent que l'éclairage artificiel est une voie d'avenir. Elles ne veulent donc pas rater le bateau et risquer de passer à côté d'une offre qui les avantagerait au moins sur le plan de l'éclairage. Mais les plus petites entreprises, qui

sont souvent plus dépendantes de l'électricité pour le chauffage et qui ne sont pas équipées de système d'éclairage, ne voient pas les choses du même œil.



M. André Mousseau

Après de longues discussions, les participants à l'assemblée ont finalement mandaté le Syndicat pour qu'il poursuive les démarches en cours, soit réclamer un tarif adapté pour l'éclairage et le chauffage. Mais une majorité de producteurs a aussi donné le feu vert au Syndicat d'accepter, en dernier recours, un tarif raisonnable qui ne s'appliquerait qu'à l'éclairage en cas de refus catégorique du ministère d'inclure le chauffage.

Normes du travail

Suite à une analyse récente de la Commission des normes du travail, les serriculteurs craignent d'être touchés par la révision des normes du travail. Une des recommandations du rapport vise à éliminer l'exemption dont bénéficie le secteur relativement à la semaine normale de travail. Concrètement, cela signifie que les entreprises agricoles devraient payer à temps et demi les heures effectuées au-delà de la semaine normale de 40 heures. Selon une analyse d'impact réalisée par le Mapa, cette mesure pourrait représenter une augmenta-

tion salariale de 9 % et par ricochet une réduction moyenne de 42 % des revenus nets. L'assemblée a donc mandaté le Syndicat de veiller à ce que les entreprises serricoles ne perdent pas leurs acquis lors de la révision des normes.

Sécurité du revenu

Pour le président, André Mousseau, il est plus que temps que les producteurs se donnent les moyens de monter des dossiers et d'améliorer leur représentation. « Si vous n'acceptez pas d'en mettre davantage, vous aurez les services en conséquence, a-t-il lancé aux participants. On représente un secteur de 50 M\$ de chiffre d'affaires et on n'a même pas les moyens de se payer un employé à temps plein, a-t-il ajouté sur un ton sarcastique. Il faut continuer à faire des pressions pour faire comprendre au MAPAQ que la compétition nous rentre dedans. »

La concurrence des autres provinces est effectivement un défi de taille dans ce secteur. On l'a vu récemment avec le dumping de tomates de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Les serriculteurs réclament depuis longtemps la parité avec leurs homologues ontariens en termes de sécurité du revenu. Ils demandent donc que le nouveau Compte de stabilisation du revenu agricole (CSRA) soit aussi avantageux que le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) offert en Ontario. Ils souhaiteraient aussi que le CSRA soit accessible non pas seulement à partir de 2002, mais pour l'année de production 2000.

USINE DE PANNEAUX GAUFRÉS

Projet compromis ?

Les événements se précipitent dans le dossier de la mise sur pied d'une usine de panneaux gaufrés, à Chandler, par le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie et le groupe forestier GDS du Bas-Saint-Laurent.

Alain Lavoie

COLLABORATION SPÉCIALE

Le projet qui est fortement dépendant du contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier, (CAAF), de l'ex-Gaspésia, de 362 000 mètres cubes, a du plomb dans l'aile depuis le 24 octobre dernier.

Ce projet de 150 millions de dollars qui pourrait créer plus de 150 emplois en usine et en forêt a été lancé il y a quelques années par le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie en collaboration avec le groupe forestier GDS.

Le CAAF de l'ex-Gaspésia est revendiqué par plusieurs scieurs en Gaspésie. La matière ligneuse tant convoitée est libre présentement

puisque une fois relancée la nouvelle entreprise, Papiers Gaspésia n'aura plus besoin de bois ronds mais de copeaux uniquement.

Le ministre a consenti par lettre, le 24 octobre dernier, un volume de 178 250 mètres cubes, soit la moitié de l'approvisionnement de la défunte Gaspésia, à Tembec, SGF Rexfor et Saint-Elzéar.

Par ailleurs, il faut préciser qu'un volume de 22 000 mètres cubes de ce CAAF devrait normalement aller à Scierie Pékan de Sainte-Anne-des-Monts afin de dédommager cette entreprise des pertes engendrées par la protection du caribou. Il ne restera donc qu'un maigre 162 000 mètres cubes que le ministère devra distribuer à des industriels ou encore à des coopératives.

Quelques voix se sont élevées la semaine dernière dans le secteur de la Côte-de-Gaspé, une région à proximité des approvisionnements, afin de mettre la main sur 150 000 mètres cubes dans le but de créer une nouvelle scierie.

Projet compromis...

Tout ce scénario ne plaît guère au Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie qui voit là une embûche de taille à la réalisation du projet.

« Tout cela risque sérieusement de compromettre le projet d'usine de panneaux gaufrés parce qu'on risque de manquer de matière première », explique l'adjoint au directeur général du Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie, Jean-Pierre Rivière.

Le projet du Syndicat/GDS n'a pas besoin de copeaux mais bien de dosses (croûtes écorcées) pour fabriquer ses panneaux gaufrés.

La future usine aura besoin de 600 000 mètres cubes de matière ligneuse. Ce bois proviendra, à parts égales, des producteurs de bois du syndicat, des usines du groupe GDS et, enfin, d'un approvisionnement en forêt publique. Ce bois pourrait venir de la Gaspésie, de la Côte-Nord, de l'Île d'Anticosti ou

encore de la province voisine, le Nouveau-Brunswick.

En Gaspésie on produit 300 000 tonnes/an de copeaux dans les scieries. La cartonnerie Smurfit Stone à New Richmond en consomme 75 000 tonnes. Il en reste 225 000 tonnes et le

Le projet a du plomb dans l'aile depuis le 24 octobre dernier

projet de la Gaspésie prévoit acquérir environ 96 500 tonnes de copeaux. Il en reste encore 125 000 tonnes. Pourquoi on ne peut pas en avoir une partie du CAAF, environ 70 000 m³? On pourrait alors faire des dosses et non pas des copeaux et créer une usine de panneaux en région qui pourrait donner 150 jobs à du monde de la région. Il ne faut pas oublier qu'en forêt privée, on prévoit des retombées annuelles de 15 millions pour les producteurs. »

Jean-Pierre Rivière se dit inquiet puisque 225 000 tonnes de copeaux inutilisés en Gaspésie s'en vont à l'extérieur de la région « pour faire du développement et créer des jobs ailleurs, alors qu'en Gaspésie, on a un taux de chômage, de bien-être social et de pauvreté à la limite », précise-t-il.

CONSEIL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

Une prise en charge réussie par le milieu agricole

Régnald Bourgeois

Depuis sa création, en 1996, le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) a accordé 32,5 M\$ pour la réalisation de 340 projets par plus de 200 requérants visant la solution de problèmes rencontrés par diverses productions agricoles québécoises. Il s'agit d'une autre réussite du monde agricole et de ses partenaires qui ont su prendre en charge leurs propres intérêts.

Pour Laurent Pellerin, président de l'UPA et du CDAQ, il s'agit d'une autre preuve de la capacité des agriculteurs québécois de s'acquitter, avec compétence, des tâches qui leur sont confiées. Ces fonds provenant d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ont permis des investissements de près de 92 M\$, soit près de deux dollars investis par les autres partenaires par dollar accordé par le Conseil.

Le Conseil a tenu son assemblée générale annuelle le 21 novembre dernier. Elle a été l'occasion de faire le bilan de cinq années de réalisation. On est confiant que le bilan positif incitera Agriculture Canada à poursuivre ce mode de gestion des fonds publics.

Le Fonds d'adaptation et de dévelop-

pement rural a été créé en 1995 par le gouvernement canadien dans le but de soutenir les producteurs agricoles et les transformateurs dans l'acquisition de compétences nécessaires à leur pleine compétitivité, dans un marché en constante évolution. La gestion de la part de ce fonds revenant aux agriculteurs du Québec a été confiée à l'Union des producteurs agricoles dont le Conseil général constitue l'assemblée générale du CDAQ.

Le Conseil intervient dans trois champs d'action : l'autonomie des producteurs, le développement des marchés et l'environnement. Ces champs sont subdivisés en volets comme les services-conseils, la recherche et le développement, les clubs-conseils en agroenvironnement. Les organismes soumettent des demandes d'aide pour la réalisation de projets dans l'un ou l'autre secteur.

Encadrement de l'agriculture

L'un des secteurs d'intervention, où les actions du CDAQ sont les plus visibles pour les agriculteurs, est le soutien aux services-conseils. Le CDAQ a conclu une entente avec le ministère québécois de l'Agriculture pour le financement des

clubs-conseils en agroenvironnement. Le plus récent engagement pour la période 2001-2003 est de 4,2 M\$. Ces clubs sont à la fine pointe de l'adoption de techniques pour minimiser l'impact de l'agriculture sur l'environnement.

Il y a présentement 75 clubs qui regroupent plus de 4000 membres. La plupart de ceux-ci ont un plan de fertilisation ou un plan agroenvironnemental qui leur a permis de réduire l'utilisation des engrais au besoin estimé par les plantes. Ils sont aussi nombreux à adopter des techniques comme le travail minimum du sol, l'application d'herbicides en bandes ou des doses réduites. Certains produisent même des grandes cul-

tures sans utiliser d'herbicides. Les progrès sont donc palpables et démontrent l'intérêt de l'approche.

Le portrait agroenvironnemental des fermes du Québec, dont la réalisation a débuté en 1998, a aussi bénéficié du support du CDAQ. Il s'agit d'un outil dont on a abondamment entendu parler et qui sert tant au niveau régional que par production à l'élaboration de stratégies d'intervention pour réduire l'impact de l'agriculture sur l'environnement.

La création de postes d'agents régionaux en agroenvironnement au sein des fédérations régionales de l'UPA est une autre initiative qui a été rendue possible grâce aux fonds du Conseil.

Concours « Champs d'étude UPA »

Dernière chance pour les étudiants de s'inscrire au concours « Champs d'étude UPA » organisé pour une deuxième année consécutive par l'Union des producteurs agricoles et l'Université Laval. Le concours s'adresse aux 150 étudiants au Programme d'économie et gestion agroalimentaire

de l'Université Laval et la date limite d'inscription est fixée au 1er décembre. Des bourses de 2000, 1500 et 1000 \$ seront offertes à trois équipes gagnantes formées de deux étudiants ou étudiantes. Les candidats doivent réaliser une recherche documentaire sur un sujet pertinent. **P.-Y.B.**

SALON PROVINCIAL DE MACHINERIE AGRICOLE DE QUÉBEC

31 JANVIER ET 1-2 FÉVRIER 2002

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Venez découvrir plus de 800 KIOSQUES

de tous les intervenants des milieux :

AGRICOLES • AVICOLES
BOVINES • PORCINES
CÉRÉALIÈRES • FORESTIÈRES

Tout ce que vous souhaitez voir et PLUS !



Plusieurs MILLIONS

de machineries et équipements en 2002

SUR PLACE :

Toutes les tendances AGRICOLES du futur

INFO-SERVICE : François Comeau Tél. : (819) 399-2558 • Fax : (819) 399-3484

La Fédération des producteurs de bovins du Québec



PRIX AUX ENCANS SPÉCIALISÉS (Source : FPBQ) POUR LES BONS VEAUX D'EMBOUCHE (\$/100 lb)

BOUVILLONS	Marché Talbot - 22/11/2001 1 210 têtes			St-Romuald - 23/11/2001 1 219 têtes									Moyenne des encans 2 429 têtes			
	À partir de	Écart	Moyenne pondérée	À partir de	Écart	Moyenne pondérée	À partir de	Écart	Moyenne pondérée	À partir de	Écart	Moyenne pondérée	À partir de	Écart	Moyenne pondérée	Moyenne pondérée
400 lb et moins	150	150-170	158,44	140	140-161	151,71	----	----	----	----	----	----	----	----	----	155,50
400 - 500 lb	150	154-167	160,12	138	149-170	160,14	----	----	----	----	----	----	----	----	----	160,13
500 - 600 lb	143	145-162	154,29	120	143-167	154,85	----	----	----	----	----	----	----	----	----	154,54
600 - 700 lb	130	133-157	144,64	112	124-153	139,53	----	----	----	----	----	----	----	----	----	142,45
700 - 800 lb	109	120-139	131,72	120	120-139	129,54	----	----	----	----	----	----	----	----	----	130,63
800 - 900 lb	115	115-130	123,73	115	115-135	123,30	----	----	----	----	----	----	----	----	----	123,06
900 lb et plus	111	111-111	111,00	109	109-116	113,00	----	----	----	----	----	----	----	----	----	112,50
TAURES																
400 lb et moins	----	----	----	110	110-134	128,00	----	----	----	----	----	----	----	----	----	128,00
400 - 500 lb	130	130-137	132,14	127	129-138	132,31	----	----	----	----	----	----	----	----	----	132,23
500 - 600 lb	123	124-133	127,59	121	125-134	128,93	----	----	----	----	----	----	----	----	----	128,46
600 - 700 lb	115	119-129	123,75	111	114-130	122,59	----	----	----	----	----	----	----	----	----	123,15
700 - 800 lb	112	112-119	114,92	113	113-126	118,71	----	----	----	----	----	----	----	----	----	117,01
800 - 900 lb	----	----	----	114	114-118	115,67	----	----	----	----	----	----	----	----	----	115,67
900 lb et plus	----	----	----	111	111-111	111,00	----	----	----	----	----	----	----	----	----	111,00

PRIX POUR LA SEMAINE DÉBUTANT LE LUNDI 19 NOVEMBRE 2001 (Source: CANFAX)

ENCAN ONTARIO HEBDOMADAIRE ET SPÉCIALISÉ					ALBERTA				
POIDS	Bouvillons	Moyenne	Taures	Moyenne	POIDS	Bouvillons	Moyenne	Taures	Moyenne
400 lb et moins	----	----	107-139	125,69	400 lb et moins	140-198	170,14	125,180	154,05
400 - 500 lb	125-155	140,03	107-137	124,46	400-500 lb	135-178	156,87	120-165	141,09
500 - 600 lb	123-151	138,07	113-136	126,06	500-600 lb	115-163	139,66	105-155	129,83
600 - 700 lb	115-139	129,21	102-125	115,16	600-700 lb	112-138	126,68	110-138	121,92
700 - 800 lb	110-129	121,11	104-121	113,53	700-800 lb	108-135	122,00	103-132	116,32
800 - 900 lb	109-124	118,60	99-116	108,18	800-900 lb	100-133	119,73	99-130	115,26
900 lb et plus	104-122	114,51	----	----	900 lb et plus	95-128	112,78	----	----

ENCANS SPÉCIALISÉS DE QUÉBEC

INFO PRIX SITE WEB : www.bovin.qc.ca

NOTE : Pour le calcul de l'écart, certains veaux hors-type ou de qualité exceptionnelle ont été exclus puisque jugés non représentatifs face à l'ensemble des prix.

EXPULSIONS CHEZ CITADELLE

Les producteurs se sentent traités injustement

Lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs acéricoles, fin octobre à Shawinigan, deux acériculteurs ont dénoncé publiquement leur exclusion de la coopérative Citadelle, de Plessisville.

Loïc Hamon

Il semble qu'ils ne soient pas les seuls à avoir été exclus cette année pour ne pas avoir su respecter l'exclusivité accordée à Citadelle dans leur contrat de sociétaire. Plusieurs s'en sont plaints à leur Fédération.

On n'est plus à l'époque où l'acériculture était une activité agricole secondaire et les producteurs pouvaient attendre d'être payés

Pareille procédure d'exclusion n'est pas nouvelle cependant, selon la demi-douzaine de producteurs contactés par *La Terre de chez nous*. Ceux-ci trouvent par contre l'attitude de Citadelle particulièrement cavalière dans un contexte où elle n'a pas offert d'avance sur le sirop foncé en 1999 et 2000 et a pris plus

d'un an pour les payer. Ces producteurs soutiennent qu'ils n'ont tout simplement pas le choix financièrement de vendre leur sirop à d'autres acheteurs ou, quand ils le peuvent, de garder leur sirop. Des activités qui entrent en « concurrence » avec celle de Citadelle se sont-ils cependant fait signifier par courrier avant de comparaître devant le conseil d'administration.

La « loi de la coopérative »

Denis Chouinard, l'acériculteur de la Côte-Sud qui a pris la parole à l'assemblée générale, a été exclu même si son grand-père était déjà membre de la coopérative. Il raconte que n'ayant pas été payé par Citadelle en 2000 pour son sirop foncé, il a décidé de ne pas prendre de chance cette année. Il a vendu tout son sirop à un autre acheteur, qui l'aurait entièrement payé le 15 juillet. « Notre marge de crédit était au maximum et nous n'avions plus de possibilité d'emprunter. Il fallait bien sauver notre entreprise pour manger », raconte l'ex-président de secteur de Citadelle. Il aurait été « logique » selon lui que la co-

opérative libère ses membres de leur devoir d'exclusivité lorsqu'elle a décidé de ne pas verser d'avance sur le sirop foncé en 1999 et 2000, comme le prévoit pourtant le contrat de sociétaire. « On n'est plus à l'époque où l'acériculture était une activité agricole secondaire et les producteurs pouvaient attendre d'être payés. Ils n'ont peut-être pas aimé mon franc-parler. C'est pour ça que j'ai goûté à la loi de la coopérative. »

Trop prudents...

Jugeant aussi qu'il avait été payé trop tardivement pour son sirop de 1999 et 2000, René Ouellet, de Saint-Hubert, a plutôt décidé lui de garder son sirop. « Ce printemps, j'ai voulu renégocier le terme d'un prêt auprès de la Société de financement agricole. Mon conseiller m'a laissé entendre que je n'étais pas peureux de continuer avec Citadelle. J'ai décidé d'être plus prudent. J'ai décidé de garder mon sirop en attendant d'être payé. » M. Ouellet, dont le père Jean-Claude, administrateur de la Fédération, et l'oncle Benoît, ont été expulsés par Citadelle pour les mêmes motifs, s'indigne de l'attitude de la coopérative qui modifie ses règlements « comme bon lui semble ».

Gilles Gauvreau, de Norbertville, ex-président et ex-administrateur de la Fédération, affirme avoir été expulsé pour avoir gardé son sirop 2001, qu'il entendait cependant lui livrer l'an prochain.

« Je leur ai expliqué que je prenais ma retraite, que je procédais ainsi pour ne pas être pénalisé au niveau fiscal, mais ils n'ont rien voulu comprendre ! »

« Déconnectés » de la réalité

Malgré deux appels téléphoniques, l'un au président René Arès, et l'autre au directeur général Luc Lussier, en début de la semaine dernière, personne de chez Citadelle n'a rappelé pour donner la version de la coopérative. Un silence qui n'est sans doute pas étranger à la dégradation des relations entre Citadelle et la Fédération depuis que cette dernière tente de mettre sur pied une agence de vente unique. Un projet perçu comme une menace pour la survie même de la coopérative.

Le président de la Fédération des producteurs acéricoles, Pierre Lemieux, lui-même membre de Citadelle, ne s'est pas fait prier pour déplorer l'attitude des dirigeants de la coopérative qui n'ont pas su, selon lui, évoluer. « Ils sont complètement déconnectés de la réalité économique des producteurs. Aucun acériculteur ne veut faire mourir la coopérative! Ces producteurs ont simplement choisi de sauver leur entreprise d'abord. Et Citadelle les met dehors pour un écart de conduite sans même tenir compte des années au cours desquelles ils ont contribué au patrimoine de leur coopérative. C'est parfaitement injuste! »



L'utilisation de **PULP-O-ZYME** avec le supplément 4050 HM, nous a permis d'améliorer la consistance du fumier et les composantes du lait, spécialement pour le gras qui était devenu trop bas. La persistance de nos vaches est meilleure et nous observons une légère augmentation de la consommation de matière sèche.

FERME SYMA ENG.
Propriétaires : Sylvain Lambert et Josée Malo, Ste-Élisabeth

Pulp-O-Zyme
Le réseau d'experts-conseils impliqués et branchés
CO-OP



Fédération des producteurs de lait du Québec

Transactions de quota de lait Novembre 2001

Système centralisé de vente des quotas Québec

	Prix fixé	25 000,05\$
	Nombre	Quantité
		kg de m.g./jour
Offres de vente réussies	178	1 578,70
Offres d'achat réussies	397	1 456,20
Vente par la réserve		0,00
Achat par la réserve		122,50
Offres totales de vente	202	1 856,20
Offres totales d'achat	794	2 624,30

Répartition des offres de vente et d'achat par strate de prix								
Ventes				Achats				
Quantité en kg de				Quantité en kg				
Nombre	m.g./jour	Cumulatif	Prix offerts \$/kg de m.g./jour	Nombre	m.g./jour	Cumulatif		
48	370,20		0 à 22 000,00	17	76,00			
52	585,80	956,00	22 001,00 à 23 000,00	18	30,00			
29	182,10	1 138,10	23 001,00 à 23 999,00	58	167,70			
49	440,60	1 578,70	24 000,00 à 25 000,04	304	894,40			
	0,00	1 578,70	25 000,05	1	10,00	1 456,20		
3	32,40		25 000,06 à 25 500,00	158	584,10	1 446,20		
8	118,10		25 501,00 à 26 000,00	93	358,40	862,10		
4	47,30		26 001,00 à 26 999,00	94	316,20	503,70		
9	79,70		27 000,00 et plus	51	187,50			

Prix des quotas dans les provinces du Canada

Novembre 2001			Novembre 2001		
\$ /kg de m.g./jour			\$ /kg de m.g.		
Nouvelle-Écosse	Quota unique	27 500,00	Alberta	Quota consommation	755,78
Île-du-Prince-Édouard	Quota unique	18 500,00		Quota produit	56,18
Nouveau-Brunswick	Quota unique	23 211,00	Colombie-Britannique	\$/kg de m.g.	
Québec	Quota unique	25 000,05		Quota produit	44,00
Ontario	Quota unique	18 999,00		Quota non produit	49,00
Manitoba	Quota unique	14 300,00	Saskatchewan	\$/kg de m.g.	
				Quota produit	pas de vente
				Quota non produit	36,00

ASSEMBLÉE SPÉCIALE

La Financière suscite des inquiétudes

Pierre-Yvon Bégin

pybegin@laterre.qc.ca

Les producteurs de veau de lait sont inquiets face à La Financière agricole du Québec. Réunis en assemblée spéciale la semaine dernière à Drummondville, plusieurs ont exprimé leur mécontentement de voir augmenter leur cotisation au nouveau Compte de stabilisation du revenu agricole.

Représentant de la Financière, Claude Girard avait la lourde tâche d'expliquer le fonctionnement du nouvel organisme intégrant la gestion de tous les outils financiers. Il a tenté de minimiser la portée de la hausse des cotisations, expliquant que l'argent versé par les producteurs au nouveau régime demeurerait dans le Compte de stabilisation de chaque producteur, exactement comme dans un compte personnel à la banque.

« L'argent passe de votre poche gauche à votre poche droite », d'illustrer le porte-parole.

« Quand l'argent est dans ma poche, c'est moi qui décide quand je vais aller le chercher », de répliquer un producteur en soulevant les applaudissements de la salle.

Président des producteurs de veaux de lait, Sylvain Girard a reconnu en entrevue avec *La Terre de chez nous* que le bât blesse. Il fait valoir que la majorité des producteurs sont jeunes et qu'ils ont généralement besoin de financement à court terme. Pour lever ce financement, une forte proportion de producteurs (près de 90 %) préfèrent se tourner vers des intégrateurs. En vertu du nouveau régime, ces derniers ne pourraient obtenir les mêmes garanties de remboursement prévalant par le passé.

« Il y a un ajustement à faire et on est en train d'étudier une façon de régler le problème », de confier Sylvain Girard.

Bonne nouvelle pour les producteurs de veaux de lait du Québec, le marché se maintient en dépit des événements tragiques du 11 septembre dernier à New York qui ont affecté les producteurs de bovins. Les prix connaissent aussi une hausse de 9 % comparativement à l'an dernier. Selon Ann Fornasier, agro-économiste à la Fédération des producteurs de bovins du Québec, la production de veaux de lait en 2001 atteint 145 000 têtes, soit environ le double d'il y a dix ans. Au cours des quatre dernières années, le cheptel a enregistré des augmentations moyennes de 10 %.

Cette croissance du marché force les producteurs à importer des veaux, 70 000 jusqu'à maintenant cette année dont 40 000 en provenance des États-Unis. Invité par la Fédération à démystifier les questions touchant l'importation du bétail en provenance des États-Unis, Denis Bouvier de l'Agence canadienne d'inspection des aliments devait entre autres préciser le sujet de la quarantaine. Il a soulevé des murmures dans l'assistance lorsqu'il a soutenu que les producteurs doivent couper et conserver au réfrigérateur les oreilles des veaux morts en quarantaine.

Projet de norme

Porte-parole du Bureau de normalisation du Québec, Martine Talbot a confié aux producteurs de veaux de lait que le projet de norme sur leur production en était rendu à la fin de l'enquête publique. Le projet de norme, qui assurera au consommateur l'accès à un produit de qualité, devrait entrer en vigueur à l'été 2002 après une publication en début d'année.

« C'est une norme minimale et je crois que la majorité des producteurs n'aura pas grand-chose à modifier », de rassurer le président Sylvain Girard.

Québec
Régie des
marchés agricoles
et alimentaires

AVIS DE SÉANCE PUBLIQUE

Syndicat des producteurs de lapins du Québec, organisme demandeur

OBJET : Demande d'approbation d'un règlement sur la mise en marché des lapins.

Veillez prendre note que la Régie tiendra une séance publique pour entendre les observations des personnes intéressées par cette demande le 10 décembre 2001 à 9 h 30 à la salle Royal 1 de l'Hôtel Le Dauphin situé au 600 boul. St-Joseph à Drummondville.

Montréal le 19 novembre 2001

Me Claude Régnier, Secrétaire

MAINTENANT À L'AFFICHE

DEKALB 2001-2002

GÈNES COMBINÉS

YIELDGARD[®](Bt)+
ROUNDUP READY[®]



**Orence & Marie-Claude
Mainville**

Farham, Comté Missisquoi

**Récolte exceptionnelle...
avec le Roundup Ready^{MD}**

*L'année 1999 nous avait
donné des rendements
extraordinaires. On ne
pouvait s'imaginer que de
tels rendements pourrait se
répéter. C'est pourtant ce
qui s'est produit pour la
saison 2001. Nous attribuons
cette récolte exceptionnelle
à la génétique DEKALB et
à l'avantage de la technologie
Roundup Ready^{MD} qui
constitue également un outil
précieux de gestion de temps.*



Dekalb est une marque de commerce de Dekalb Genetics. Roundup Ready et YieldGard sont des marques de commerces de Monsanto Company. Monsanto Canada Inc. Licenciée.

SÉRIES MXC-CX-C

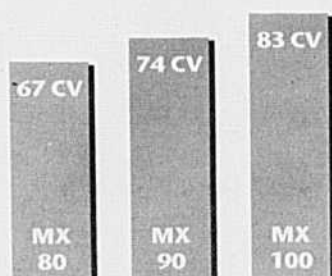
Bâties selon les spécifications de nos clients



TOUTE LA DIFFÉRENCE!

SÉRIE MXC

Notre Maxxum à 4 cylindres



3 modèles de 67 à 83 CV

La mécanique des gros, la manœuvrabilité des petits

Exclusif

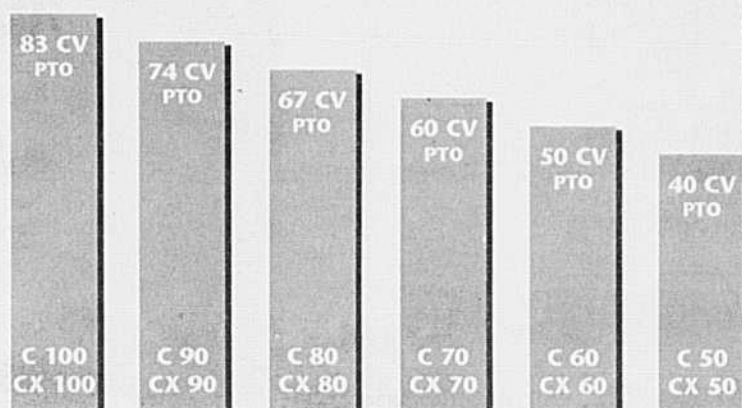
- Nous sommes les seuls dans l'industrie à offrir un type de transmission et de différentiel sur une série de 65 à 85 CV qui se retrouve normalement sur des modèles de 90 à 115 CV.

SÉRIE CX

Une visibilité sans pareille avec du confort comme si vous étiez dans votre salon. Jusqu'à 37% d'augmentation de couple à la P.D.F

SÉRIE C

Un tracteur utilitaire à profil bas pour les bâtiments avec espace restreint et pour une foule d'autres travaux.



TOUTE LA DIFFÉRENCE C'EST AUSSI...

Claude Brochu, co-actionnaire du Garage Brochu inc. à la Guadeloupe. Claude est le 2^e de la génération des Brochu à desservir la clientèle de sa région. Toujours à l'écoute des producteurs, Claude sait mieux que quiconque répondre à leurs besoins.

À sa façon, Claude Brochu explique ce qui fait ...

LA DIFFÉRENCE CASE IH

TOUTE LA DIFFÉRENCE... CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE LOCAL!

Membre d'un réseau plus fort que jamais.